

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE

EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

(*Suite.*)

CHAPITRE XIII.

FAIT D'ARMES DU LONG-SAULT ET SES SUITES,
DE 1660 A 1661.

I.

Résolution héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes.

Jusqu'alors les colons de Villemarie s'étaient contentés de repousser les attaques des Iroquois, et de leur donner la chasse dans les lieux voisins des maisons où ils avaient coutume de se tenir en embuscade. Mais ces barbares ayant mis en marche une grande armée et pris la résolution de détruire tout ce qu'il y avait de Français en Canada, il était à craindre que les Montréalistes ne succombassent enfin sous le grand nombre des ennemis, quelque vigoureuse défense qu'ils pussent opposer à leurs attaques. Dans cette extrémité si alarmante, un homme de cœur, s'il en fut jamais, Dollard des Ormeaux, ce jeune commandant de la garnison dont on a parlé, conçut, au mois d'avril 1660, le généreux dessein d'aller, avec un petit nombre de colons, à la rencontre de cette armée, de se battre jusqu'au dernier souffle, sans accepter de quartier, et, en vendant ainsi leur vie le plus cher qu'ils pourraient, d'inspirer de l'épouvante aux Iroquois par une résolution si audacieuse et une mort si héroïque. Il propose donc à seize jeunes colons de les conduire pour ce dessein, en parti de guerre, au-dessus de l'île de Montréal, ce que personne n'avait osé tenter encore, et tous promettent de le suivre si le Gouverneur approuve leur résolution. Dollard la soumet aussitôt à M. de Maisonneuve, qui, connaissant le courage et l'intrépidité de ce jeune militaire, y donne volontiers son approbation ; mais comme l'un des seize s'était désisté de sa promesse, les autres, pour n'être empêchés par aucune considération d'aller affronter généreusement la mort, font chacun leur testament s'approchent religieusement, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et, en

présence des saints autels, s'engagent par un serment solennel à ne demander et à n'accepter aucun quartier, et à combattre jusqu'à leur dernier souffle de vie.

II.

L'empressement de Dollard à partir sauve la colonie et plusieurs braves.

Le brave Major Closse, l'intrépide Charles Le Moyne et le courageux Picoté de Bélestre, informés d'une si noble et si audacieuse résolution, s'offrent pour être eux-mêmes de l'entreprise, en demandant qu'elle soit différée jusqu'après leurs semences, qu'ils se disposaient de faire alors. Mais Dollard, brûlant d'ardeur d'aller attaquer l'ennemi, et étant bien aise d'avoir le commandement de ce parti, afin de se distinguer par des coups de valeur qui lui servissent pour dissiper quelques difficultés qu'il avait eues, disait-on, en France, pressa le plus qu'il put le départ. La suite montra bientôt que cette apparente précipitation ne fut pas sans quelque dessein de la divine Providence, qui, par là, voulait sauver tout le Canada. Si Dollard eût différé le départ jusqu'après le temps des semences, cinq cents Iroquois, qui allèrent aux îles de Richelieu pour y attendre trois cents des leurs, qui devaient descendre par l'Outaouais, fussent allés tomber sur les Trois-Rivières et sur Québec ; tandis que le départ précipité de ces braves les arrêta et sauva la colonie. Il rendit de plus à Villemarie un service inappréciable, en lui conservant trois de ses plus fermes appuis : le Major Closse, Charles Le Moyne et M. de Bélestre, qui, selon toutes les apparences, eussent péri eux-mêmes s'ils se fussent joints aux autres, sans que leur mort eût rien ajouté aux avantages que la perte des dix-sept braves procura au pays.

III.

Dollard perd trois de ses compagnons d'armes, qui sont remplacés par trois autres.

Dollard et les siens partent donc, résolus à tout événement ; et, à peine sur leurs canots, ils entendent un cri d'alarme dans une petite île voisine de Villemarie, qui semble avoir été l'île Saint-Paul. Trouvant si près l'occasion qu'il allait chercher au loin, Dollard fond sur les Iroquois et les pousse avec tant de vigueur, qu'inafailliblement il les aurait tous pris, si ces barbares n'eussent promptement abandonné leurs canots avec leurs bagages pour se sauver dans les bois. Cette action eut lieu le 19 avril 1660, et fit perdre à Dollard trois de ses compagnons, dont les noms méritent de trouver place dans cette histoire. Ce furent Nicolas Duval, serviteur au Fort, qui périt par le feu des Iroquois ; Blaise Juillet, dit Avignon, habitant et père de famille, qui laissa quatre enfants en bas âge ; enfin Mathurin Soulard, charpentier du Fort ; ces deux derniers, qui n'étaient pas accoutumés à la navigation du canot, se noyèrent dans l'attaque.

Dollard, n'ayant pu saisir les Iroquois, à qui les bois servirent de retraite, s'empara de leurs dépouilles, spécialement d'un excellent canot qui le servit avantageusement dans son expédition. Il retourna cependant à Villemarie avec les siens, sans doute pour assister au service funèbre de Nicolas Duval, qu'on inhuma le lendemain, 20 avril, et à celui des deux autres braves dont les corps n'avaient pas encore été retrouvés. Loin de refroidir le courage des colons de Villemarie, ce premier échec sembla, au contraire, n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent ; du moins, le volontaire qui s'était joint d'abord à Dollard, et avait ensuite rétracté sa parole, se joignit alors à lui, résolu de périr, comme aussi deux autres, qui complétèrent ainsi le nombre de dix-sept, comme auparavant. Déterminés qu'ils étaient à mourir en combattant pour la religion et le pays, ils firent, avant de partir, un adieu général à leurs amis et à tous les colons, comme ne devant plus les revoir dans ce monde, et s'embarquèrent de nouveau avec une grande quantité de munitions de guerre, pleins de cœur et d'intrépidité.

IV.

Dollard cantonne sa petite troupe dans un réduit de pieux.

Mais, n'étant pas accoutumés à la conduite du canot, ils éprouvèrent mille difficultés dans leur marche et furent arrêtés huit jours au bout de l'île de Montréal, dans un endroit très-rapide qu'ils avaient à traverser. Enfin le courage suppléant dans eux à l'expérience, ils passèrent outre, et arrivèrent, le 1er de mai, au pied du Long-Saut, sur la rivière des Outaouais, à huit ou dix lieues au-dessus de l'île de Montréal et au-dessous du Saut dit *de la Chaudière*. Là, trouvant par hasard un petit retranchement, construit l'automne précédent par des Algonquins, Dollard y cantonna sa petite troupe. Ce réduit n'était point flanqué ; il n'avait, pour toute défense, que de méchants pieux, déjà en mauvais état, et, se trouvait même commandé par un coteau voisin. Quoique ce faible retranchement, qui en méritait à peine le nom, fût moins assuré que la moindre des maisons de villages de France, Dollard résolut de s'y arrêter et d'y attendre les Iroquois, comme dans un passage où il en viendrait infailliblement aux mains avec eux, au retour de leurs chasses. Mais ce qui rendit ce réduit plus incommode encore, ce fût l'arrivée d'un parti de Hurons et d'Algonquins, venus de Villemarie, demandant à Dollard de les admettre dans sa troupe.

V.

Quatre algonquins et quarante hurons se joignent à Dollard.

Quarante Hurons, l'élite de ce qui restait de cette nation à Québec étaient partis de ce lieu sur la fin de l'hiver, sous la conduite d'un capitaine nommé Anahotaha, pour tomber sur les Iroquois, lorsque ceux-ci revien-

draient de leur chasse. Ils passèrent par les Trois-Rivières ; et là un capitaine Algonquin, nommé Mitiwemeg, ayant eu avec l'autre un défi sur la valeur, ils se donnèrent rendez-vous à Villemarie, afin de montrer, dans ce lieu où les combats étaient fréquents, quel serait celui des deux qui aurait le plus de bravoure. Mitiwemeg s'y rendit, accompagné de trois Algonquins, et Anahotaha de trente-neuf Hurons, lui faisant le quarantième. A peine arrivés dans ce lieu, ils apprirent des Français (dont un des principaux défauts, dit M. Dollier de Casson, c'est de trop parler) que dix-sept colons étaient allés en guerre au-dessus de l'île de Montréal. Ces sauvages, jaloux d'avoir été ainsi prévenus par des Français, et étonnés de la hardiesse de ce petit nombre, demandent à M. de Maisonneuve une lettre pour Dollard, afin d'être admis dans son parti, et de pouvoir ensuite faire tous ensemble quelque grande entreprise, M. de Maisonneuve, qui se défiait de leur bravoure, fit tout ce qu'il put pour les empêcher d'aller rejoindre les siens, aimant mieux n'avoir en campagne qu'un petit nombre de combattants, tous braves et résolus, qu'une troupe plus considérable, où ils seraient mêlés avec des hommes dont il suspectait le courage. Les sauvages firent, néanmoins, tant d'instances, que, pressé par leurs importunités, il se rendit jusqu'à un certain point à leur demande, et écrivit à Dollard, en lui laissant la liberté de les recevoir, sans néanmoins l'y engager. Il l'avertissait, au contraire, de ne pas trop compter sur ces auxiliaires, et d'agir comme s'il n'avait avec lui que des Français. Les sauvages l'ayant rejoint, Dollard les reçut, et ils entrèrent dans le réduit, pour attendre, avec les autres, l'arrivée des Iroquois.

VI.

Dollard attaque et défait les Iroquois.

Après un assez court séjour dans ce lieu, ceux qui allaient à la découverte virent descendre deux canots chargés d'ennemis. C'était l'avant-garde d'un corps d'armée iroquoise, composée de trois cents hommes, qui allaient se joindre à cinq cent autres aux îles Richelieu, pour attaquer tous ensemble les Trois-Rivières et Québec. Ils ne doutaient pas, eu égard à leur nombre, d'emporter sans difficulté ces deux postes et se proposaient d'attaquer ensuite Villemarie et de la harceler avec tant de confiance et d'opiniâtreté, qu'elle ne pût résister à leurs forces réunies. Ceux que Dollard avait envoyés à la découverte lui ayant donné avis de l'approche de ces deux canots, il conduisit aussitôt ses gens à leur rencontre, et les poste au lieu qui lui semblait le plus propre au débarquement. Ce fut précisément l'endroit où ces Iroquois avant-coureurs vinrent mettre pied à terre ; et, à l'instant, on fit sur eux une décharge des plus meurtrières, mais avec trop de précipitation, pour qu'il ne restât pas un seul de ces barbares. Quelques-uns, qui n'avaient pas été atteints,

se jettent aussitôt dans les bois, et vont en toute hâte avertir l'armée. " Nous avons été défaits au petit Fort, qui est ici tout proche, disent-ils, " et il y a là un parti de Français et de sauvages." Sur ce rapport, les Iroquois concluent que c'était un convoi qui montait au pays des Hurons, et, jugeant qu'ils en viendraient aisément à bout, ils font leurs approches vers le réduit.

VII.

Dollard fortifie à la hâte son réduit.

Dollard et les siens, qui étaient en prière lorsque l'ennemi se présenta, se retirèrent aussitôt dans le retranchement, sans avoir le loisir d'emporter avec eux leurs chaudières, qu'ils avaient mises sur le feu pour préparer à manger. Après des huées et des décharges de part et d'autre, un capitaine Onmontagué s'avance sans armes jusqu'à la portée de la voix pour demander quelles gens étaient dans ce Fort et ce qu'ils venaient faire. On lui répond que ce sont des Français, des Hurons et des Algonquins, au nombre de cent hommes, qui viennent au devant des *Nez-Perçés* — " Attendez, réplique la capitaine, que nous tenions conseil entre nous, " puis je viendrai vous revoir ; et, de votre part, ne faites aucun acte, " d'hostilité, de crainte que vous troubliez les bonnes paroles que nous " portons aux Français de Villemarie.—Retirez-vous donc à l'autre bord " de la rivière, dirent alors les Français, tandis que nous parlerons " de notre part." Ils désiraient cet éloignement de l'ennemi pour avoir la liberté de couper des pieux, afin de fortifier leur palissade. Mais, au lieu d'aller camper de l'autre côté, les Iroquois commencèrent à dresser un retranchement vis-à-vis du réduit ; et, de leur côté, les Français, durant ce temps, se mirent à fortifier le plus qu'ils purent, mettant des branches d'arbres entre les pieux de leur réduit, et remplissant le tout de pierres et de terre à hauteur d'homme, de telle sorte, néanmoins, qu'il y eût des meurtrières tout autour, et qu'on pût placer trois fusilliers à chacune.

VIII.

Les Iroquois, battus, cessent leurs attaques et envoient chercher des renforts.

L'ouvrage n'était pas encore achevé, que l'ennemi vint à l'assaut. Les assiégés le repoussent vaillamment, tuent et blessent un grand nombre d'hommes sans en perdre eux-mêmes un seul. Les Iroquois reviennent à diverses reprises et sont toujours battus avec perte de leurs, et même à leur très-grande confusion. Ce qui surtout les irritait et excitait en eux le dépit et la fureur, c'était de voir que les Français osassent bien en leur présence, couper les têtes des Iroquois restés sur la place et en border le haut des pieux de leur réduit ; et que, malgré les transports de rage et

de furie où les jetait un spectacle si humiliant, ils ne pussent en tirer vengeance dans aucune de leurs attaques. Durant ce temps, ils brisèrent les canots des Français, ainsi que ceux des Algonquins et des Hurons, et en firent des torches pour brûler la palissade ; mais les décharges des assiégés étaient si fréquentes, qu'il ne leur fut jamais possible d'approcher du retranchement. Ils jugèrent alors qu'ils ne viendraient pas à bout de forcer le réduit tant qu'ils ne seraient pas en plus grand nombre, et députèrent un canot pour appeler promptement à leur aide les cinq cents Iroquois qui les attendaient aux îles Richelieu. Le canot étant donc parti, ils ne firent plus d'attaque, et se contentèrent de bloquer le réduit, se tenant hors de la portée des mousquets ou à couvert derrière les arbres.

IX.

Lâcheté des Hurons, qui passent à l'ennemi ; leur perfidie.

Dans ce retranchement, il n'y avait point d'eau ; et la soif, qui pressait les assiégés, les incommodait beaucoup plus que le feu des Iroquois. Cette disette était même si extrême, qu'ils ne pouvaient plus avaler la farine dont ils s'étaient pourvus pour subsister. Enfin, à force de creuser, ils parvinrent à trouver un petit filet d'eau bourbeuse, mais tout à fait insuffisante pour les désaltérer. Aussi, de temps en temps, faisaient-ils des sorties par-dessus les pieux pour aller, à la faveur de quantité de fusiliers qui repoussaient l'ennemi, chercher de l'eau à la rivière, éloignée de deux cents pas du Fort ; ce qui pourtant ne leur fournissait pas le moyen de se désaltérer : parce qu'ayant perdu leurs chaudières, ils ne portaient que de petits vases qui ne pouvaient suffire à la nécessité de tous. Les Iroquois, témoins de cette nécessité pressante, en prirent occasion de crier, de loin, aux Hurons qu'ils eussent à se rendre, s'ils ne voulaient pas mourir de soif dans ce trou avec les Français, et qu'on les recevrait à bonne composition. Ils ajoutaient que, s'ils refusaient de se livrer à l'ennemi, ils n'échapperaient pas à la mort, attendu qu'un renfort de cinq cents Iroquois allait se mettre en marche, et que, dès leur arrivée, le réduit serait pris et tous les assiégés massacrés. Ces discours effrayèrent tellement les lâches Hurons que tous, à l'exception du brave Anahotaha, sautent par-dessus la palissade, qui d'un côté, qui de l'autre, ou sortent à la dérobée par la porte et vont se livrer aux Iroquois, à qui ils apprennent qu'il n'y a dans le Fort que dix-sept Français, quatre Algonquins et leur propre capitaine. Quelle douleur pour ces braves de se voir ainsi abandonnés et trahis, et surtout quel désolant spectacle pour Anahotaha ! Aussi dit-on que, dans sa juste indignation, voyant son propre neveu, appelé *la Mouche*, s'enfuir comme ses compatriotes, il déchargea un pistolet sur lui pour le tuer, mais qu'il le manqua.

X.

Malgré l'arrivée du renfort Iroquois, Dollard repousse toutes les attaques.

Nonobstant une défection si propre à abattre le cœur des vingt-deux autres, ils demeurèrent fermes dans la résolution de se défendre jusqu'à la mort, sans être ébranlés par l'arrivée des cinq cent Iroquois, qui parurent enfin le cinquième jour, et qui, par les cris et les hurlements qu'ils poussèrent, auraient dû intimider les cœurs les plus audacieux du monde. Ces nouveaux ennemis, formant avec les autres un gros de huit cent hommes, commencèrent, dès leur arrivée, à donner avec furie sur le réduit, mais ne livrèrent aucun assaut qu'ils ne fussent contraints de se retirer, et toujours avec de grandes pertes. Ils attaquèrent les Français durant trois jours d'heure en heure, tantôt marchant tous ensemble à l'assaut, tantôt envoyant contre eux une partie de leur armée. Aussitôt que les Français avaient repoussé l'ennemi, ils se mettaient incontinent à genoux, et ne se relevaient que pour le repousser encore, employant ainsi à la prière le peu de temps qu'ils avaient entre chaque attaque. Ils n'avaient en effet que deux fonctions, qu'ils faisaient succéder l'une à l'autre : l'ennemi faisait-il trêve, ils tombaient à genoux ; revenait-il à l'attaque, ils étaient debout les armes à la main. Enfin les Iroquois, ne pouvant les forcer malgré tant d'attaques, abattirent sur le réduit plusieurs arbres, dont la chute occasionna un grand désordre sans ébranler néanmoins les assiégés dans la résolution où ils étaient de combattre jusqu'au dernier vivant.

XI.

Sur le point de lever le siège, les Iroquois résolus de vaincre ou de périr au pied du réduit.

Une résistance si persévérante et une confiance si inouïe firent croire enfin aux Iroquois que les Français étaient en bien plus grand nombre que ne l'avaient assuré les Hurons transfuges ; aussi mettaient-ils souvent en délibération entre eux s'il ne serait pas plus expédient de lever que de continuer un siège si meurtrier, qui leur enlevait tant de monde. La défection des Hurons leur fit cependant espérer que les autres pourraient se rendre si on parlementait avec eux. Quelques députés s'approchèrent donc du réduit ; mais les Français, tous résolus à mourir, font sur eux une décharge inopinée, qui tue les uns et met les autres en fuite. Enfin, le quatrième jour, une partie des Iroquois étant résolus d'abandonner le siège et de se retirer dans leur pays, les autres leur représentent avec chaleur que, si les Français n'étaient réellement que dix-sept, ce serait une honte éternelle pour toutes les nations Iroquoises d'avoir vu massacrer tant de leurs guerriers par si peu de gens, sans en tirer vengeance ; et cette considération fut cause qu'on interrogea de nouveau les transfuges pour s'as-

surer de la vérité. Ces perfides ayant affirmé de nouveau que les Français n'étaient en effet que dix-sept, et n'avaient plus avec eux qu'un seul Huron et quatre Algonquins, à cette déclaration, les Iroquois, résolurent de périr tous au pied du réduit, ou de l'emporter de vive force.

XII.

Les Iroquois attaquent de nouveau le réduit.

Mais, pour en venir là, il fallait qu'un grand nombre d'entre eux consentissent à faire de leur corps un rempart aux autres, en recevant les premiers les vigoureuses et meurtrières décharges des assiégés. Comme chez ces nations sauvages chaque individu, étant libre et indépendant, ne pouvait, dans ces occasions, être contraint par les chefs à se dévouer pour les autres, on procéda incontinent à une cérémonie usitée chez eux pour avoir des victimes volontaires. C'était de jeter par terre de petites buches, et tous ceux qui en enlevaient quelqu'une s'engageaient par là à marcher les premiers et à affronter le péril. Les plus intrépides d'entre eux et les plus braves, ayant donc levé les buches, se mirent en devoir de monter les premiers à l'assaut, sans négliger pourtant les précautions ordinaires aux barbares ; car ils se firent auparavant des mantelets de trois bûches, liées les unes à côté des autres, qui les couvraient depuis le haut de la tête jusqu'au-dessus du genou. Ils s'avancèrent ainsi, tête baissée, suivis par tout le reste des Iroquois, résolus d'emporter le Fort à tout prix.

XIII.

Courage invincible de Dollard et des siens. Leur mort héroïque.

Dollard et les siens, trouvant alors l'occasion qu'ils ambitionnaient de vendre chèrement leur vie, se mettent à faire de vives décharges de gros mousquetons pour abattre le plus d'Iroquois qu'ils pourraient ; et malgré l'activité de ce feu, l'ennemi qui avait toujours de nouveaux assaillants pour remplacer les blessés et les morts, ne laisse pas d'avancer toujours, gagne enfin la palissade et occupe lui-même les meurtrières. Dans ce moment le lâche et perfide *La Mouche* aperçoit son oncle, le brave Anahontaha, et lui crie de se rendre pour conserver sa vie : " J'ai donné ma parole aux Français, répond Anahontaha, je mourrai avec eux." Pour mettre fin aux décharges qu'on ne cesse de faire sur eux, les Iroquois s'efforcent de passer par-dessus la palissade ou d'en arracher les pieux ; et les Français, armés de la hache et du sabre, se jettent incontinent sur tous ceux qui paraissent, et leur disputent vigoureusement le terrain. Dans cette extrémité, Dollard charge promptement un gros mousqueton jusqu'à l'embouchure, et y met une fusée, afin de lui faire faire long feu et de le jeter, sans danger pour les siens, en guise de grenade, au milieu des ennemis. Il le lance aussitôt, mais une branche d'un arbre abattu sur le réduit arrête inopinément ce projectile, et le fait retomber dans le réduit même, où il éclate à l'instant et tue et estropie plusieurs Français. Un accident si désastreux pour ceux-ci, qui les affaiblit beaucoup en diminuant leur nombre, releva le courage des Iroquois. A l'instant ils font brèche de toutes parts, et néanmoins chacun des assiégés qui restait de-

bout, comme s'il eût eu un cœur de lion, se précipite sur les assaillants, et se défend à coups d'épée et de pistolet avec une ardeur de courage et d'intrépidité qui étonne ces barbares. Il était impossible qu'un si petit nombre de braves pût résister longtemps à une telle multitude : c'était une nécessité pour eux de tomber enfin dans un si affreux carnage, et le brave Dollard fut tué. La mort de ce héros, au lieu d'ébranler le courage des autres, sembla les avoir rendus plus audacieux et plus intrépides ; car chacun d'eux enviait une mort si glorieuse plutôt qu'il ne l'appréhendait. Arrachait-on un pieu de la palissade, incontinent l'un de ces braves sautait à la place le sabre ou la hache à la main, tuant et massacrant tout ce qu'il rencontrait, jusqu'à ce qu'il fut tué lui-même. Enfin, presque tous ces braves étant tombés sous les coups, les Iroquois renversent la porte du Fort, et y entrent en foule, et alors le peu de Français qui restaient encore, fondant sur eux l'épée d'une main et le couteau de l'autre, se mettent à frapper de toutes parts avec une telle furie, que l'ennemi perdit la pensée de faire des prisonniers, afin de tuer au plus vite ce petit nombre de braves qui, en mourant, les menaçait d'une destruction générale s'ils ne se hâtaient de les exterminer : ce qu'ils firent par une grêle de coups de mousquets, qui renversa ces invincibles athlètes sur une multitude d'Iroquois qu'ils avaient terrassés avant de mourir.

XIV.

Fureur cruelle des Iroquois après cette action.

Voyant enfin tous les Français étendus par terre, les Iroquois coururent incontinent sur eux pour savoir s'il y en avait quelques-uns qui n'eussent pas expiré encore et qu'ils pussent guérir, afin d'en faire ensuite les tristes sujets de leurs tortures. Ils eurent beau tourner et retourner tous ces corps, ils n'en trouvèrent qu'un seul qui fut en état d'être traité, et trois autres, comme nous l'apprend M. de Belmont, qui étaient sur le point de rendre le dernier souffle, et qu'ils jetèrent incontinent dans le feu, sans avoir pourtant la cruelle jouissance de les voir souffrir, car ils expirèrent aussitôt. Quant à celui qui pouvait être médicamenté, et rendu ensuite capable de souffrances, on ne saurait dire les raffinements qu'ils inventèrent pour assouvir sur lui leur cruauté, ni exprimer la patience héroïque qu'il fit paraître dans ses tourments : patience si mouïe, qu'elle transportait de rage ses bourreaux mêmes, voyant qu'elle surpassait leur barbarie, qui ne pouvait rien inventer d'assez inhumain dont il ne triomphât. N'ayant pu se venger de la mort des leurs sur aucun autre Français, ils déchargèrent enfin leur fureur sur les perfides Hurons qui s'étaient lâchement rendus à eux ; et, malgré la parole qu'ils leur avaient donnée de leur conserver la vie, ils les distribuèrent à leurs bourgs, où l'on en fit de furieuses et horribles grillades. Le brave chef Huron, le fidèle et invincible Anahontaha, et les quatre Algonquins s'acquirent la même gloire que les dix-sept Montréalistes. Ils combattirent et moururent avec le même courage ; et comme ils étaient tous Chrétiens, et s'étaient sans doute disposés aussi saintement que les Français à cette glorieuse mort, ils durent recevoir la même couronne.

(A continuer.)

LA FILLE DU BANQUIER.

XIX.

UNE RENCONTRE. UN SERVICE RENDU N'EST JAMAIS PERDU.

(Suite.)

Comprenant que le sagace animal avait reconnu la présence d'un danger qui n'était pas encore visible pour lui, Georges prit son pistolet, l'arma, et se penchant sur sa selle, chercha à pénétrer l'obscurité de la route.

A quelques pas en avant, il aperçut quelque chose de sombre, qui était couché au milieu de la route, mais qui s'avavançait lentement de son côté.

Supposant que c'était un énorme chien, il cria bien fort, et en même temps éperonna son cheval ; mais celui-ci sans bouger d'un pas trembla avec un redoublement de violence.

Georges cria de nouveau, et leva son pistolet.

Au premier mouvement de son bras, l'animal se dressa, les yeux brillants comme deux balles de feu et prêt à s'élancer.

C'était un loup ; au même instant, un bruit qu'il entendit dans le fourré à sa droite, lui ayant fait tourner la tête, le jeune homme aperçut une multitude de ces animaux, qui sont d'ailleurs en si grand nombre dans le pays qu'il traversait.

Georges ne prit pas le temps de réfléchir.

Il visa celui des loups qui avait osé lui barrer le passage, tira, et l'envoya rouler dix pas en arrière.

Puis, au milieu des centaines de hurlements, il enfonça les éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une flèche.

Tout à coup, Georges entendit des cris ; au secours ! Ces cris paraient d'un bouquet d'arbres qui se trouvait à dix ou douze pas de la route.

Que faire ? lancer son cheval par dessus le fossé était chose impossible ; descendre et l'attacher serait le condamner à être la proie des loups.

Un autre cri plus fort et plus désespéré que les autres le décida. Il sauta à terre, jeta la bride sur le cou de son cheval, et le lâcha.

Il doit y avoir un village près d'ici, se dit-il ; son instinct l'y conduira et je le retrouverai.

Le cheval ne se sentit pas plutôt en liberté qu'il s'élança dans l'espace ; et George France, en se retournant, vit les loups qui se précipitèrent à sa poursuite.

Le jeune homme courut vers le fourré, et s'arrêta muet et effrayé devant le spectacle qui frappa ses regards.

Perchée sur l'une des basses branches d'un arbre, à une petite distance de terre, était une jeune fille que Georges jugea être âgée de seize à dix-huit ans. Au-dessous d'elle, bondissant et hurlant de rage étaient deux loups. A chaque bond, ils touchaient de leurs museaux la pauvre jeune fille qui était prête à s'évanouir de frayeur.

Un petit panier était renversé à terre.

Le plus petit des loups s'enfuit à la vue du jeune homme ; mais l'autre s'élança sur lui, et un combat acharné, dont nous ne décrirons pas toutes les péripéties, s'engagea entre l'homme et la bête.

Après une lutte qui dura cinq minutes en réalité, mais une heure pour Georges, l'animal tombe la tête brisée d'un coup de canon de pistolet que lui asséna notre héros.

Le monstre se débattit un moment dans des convulsions, et puis resta immobile sur l'herbe. Georges était pâle et à bout de respiration : ses nerfs se détendirent soudainement ; il chancela, et serait tombé près de son ennemi vaincu, si la jeune fille ne s'était pas élancée près de lui.

—Êtes-vous blessé ? lui demanda-t-elle, d'une voix douce, et qui tremblait encore de crainte. Oh ! vous êtes plein de sang ! s'écria-t-elle, en indiquant l'écume ensanglantée dont le loup en mourant, avait couvert ses mains et ses vêtements.

—C'est son sang, répliqua Georges, en souriant.

—Je vous dois la vie, dit-elle ; sans vous j'étais perdue, car je me sentais évanouir de terreur. Mais n'attendons pas que les autres loups arrivent, attirés qu'ils seront par le cadavre de leur compagnon. Le village est de l'autre côté de la lande, à un mille à peu près.

—Le village où vous demeurez ?

—Non, Monsieur ; mon chemin suit une direction différente, et je serai obligée de vous quitter après avoir traversé la lande.

—Permettez-moi de vous accompagner chez vous. . .

La jeune fille qui se baissait pour prendre son panier, se releva vivement, et répliqua d'un ton qui parut à Georges être plein d'alarme. . .

—Non ! non ! pour rien au monde ! puis, s'arrêtant tout à coup elle ajouta : il y a une grande auberge dans le village, où vous serez beaucoup mieux.

—Comme vous voudrez, dit Georges, ce que je voulais, surtout, c'était de vous voir hors de danger.

La jeune fille le regarda et murmura :

—Je ne suis pas ingrate, monsieur. . . non, je ne suis pas ingrate.

Il y avait quelque chose dans le ton de sa voix de si vrai et de si triste que Georges en fut vivement frappé.

Cette jeune paysanne était un de ces types de force et de beauté féminine comme on en trouve dans les campagnes éloignées de l'influence énervante des villes. Ses cheveux étaient noirs comme de l'ébène, ainsi que ses sourcils qui contrastaient avec la blancheur de son teint et les couleurs roses de ses joues.

Elle avait un air modeste et presque timide, mais on devinait autour de ses lèvres qu'elle serait capable de fermeté si les circonstances l'exigeaient. Ses manières étaient simples, et il semblait qu'il y avait en elle une sorte de contrainte.

— Nous devons nous séparer ici, dit-elle brusquement, en s'arrêtant. Le village est là-bas. Vous pouvez distinguer la tour de l'église, entre les arbres.

— J'aurais voulu vous accompagner jusqu'à votre demeure, répliqua Georges ; mais je n'insisterai pas, de crainte d'être indiscret, ou de vous déplaire.

— Me déplaire ! oh ! monsieur, comment pouvez-vous penser cela ? ce n'est pas moi, mais les autres ! Elles s'interrompit soudainement, comme si elle eut craint d'en trop dire. Adieu, Monsieur, ajouta-t-elle, je penserai toujours à vous dans mes prières.

Il y avait des larmes dans ses yeux ; mais l'obscurité empêcha Georges de les voir.

— Ne nous séparons pas ainsi, dit-il gaiement. Je ne désire pas pénétrer vos secrets, croyez-moi ; mais je voudrais du moins connaître le nom de celle à qui j'ai été assez heureux pour rendre un service.

Elle hésita un moment, un moment seulement, et répondit : Betty.

— Un nom charmant, dit Georges, avec un accent de bonté, et j'aurai du plaisir à me le rappeler ; mais je ne dois pas vous retenir plus longtemps, car la nuit vient, et votre mère . . .

— Je n'ai pas de mère ! Bonsoir, Monsieur, bonsoir ! et que Dieu vous préserve de tout danger.

Elle se détourna et s'éloigna rapidement dans une direction opposée au village. Une minute après, elle avait disparu dans les ombres de la nuit.

Au moment où Georges arrivait à l'extrémité de la lande, le son d'une voix qui appelait frappa ses oreilles. Il y répondit, et au bout de quelques secondes, il rencontra un cavalier qui tenait un cheval par la bride.

Georges reconnut avec joie que ce cheval était le sien. L'étranger lui dit qu'il l'avait trouvé galopant sur la lande, et que craignant qu'il ne fût arrivé quelque accident à son maître, il était revenu sur ses pas, en criant pour appeler son attention.

Quelques mots de Georges expliquèrent ce qui était arrivé. L'étranger l'écouta attentivement, et puis s'offrit à le conduire à l'auberge du village.

XX.

UN CONSEIL D'AMI.—LE SERPENT SOUS LES FEUILLES.

Le premier soin de Georges Franco, en arrivant à sa destination, fut de s'assurer que son cheval que l'on plaça dans l'écurie, à côté de celui de l'étranger, avait bien tout ce qui lui était nécessaire.

Puis il rentra dans l'auberge. En attendant le souper que l'on était en train de préparer on lui servit pour lui et son compagnon, une bouteille de bière.

Ce dernier, qui était d'un caractère assez social, accepta sans se faire prier, l'invitation que lui avait faite Georges de s'asseoir en face de lui ; et la bouteille n'était pas encore vidée qu'il avait fait de grands progrès dans son estime, car il ne pouvait se dissimuler que ses premières impressions étaient loin d'être favorables.

Cet inconnu n'avait certainement pas ce qu'on appelle une figure prévenante. Il était au-dessous de la taille moyenne, très-muscleux, et cependant n'était pas mal fait. Les traits, pris séparément, étaient tous bien, mais dans leur ensemble, ils avaient une expression désagréable, une expression tout à la fois arrogante et servile.

Ses yeux, noirs et pénétrants, avaient un éclat sinistre, même lorsque sa bouche grimaçait un sourire. Ses cheveux noirs, son teint olivâtre et son accent firent supposer à Georges qu'il était Italien.

—Vous n'êtes pas de ce côté-ci des Alpes ? dit notre héros, à un moment où la conversation languissait.

—En effet, je suis de Naples, . . . mon nom est Pescara, Andrea Pescara, à votre service.

Ils continuèrent à causer sur différents sujets, et l'étranger, comme pour faire le pendant de l'aventure que Georges avait eue dans le bois, raconta plusieurs traits d'audace dont il était le héros.

—Vous paraissez bien connaître cette partie de l'Angleterre, fit observer Georges.

—Je n'y suis qu'en passant, répliqua Pescara, en haussant les épaules, mouvement qui lui était habituel. Je séjourne avec un vieil ami, au château qui est tout près, le château noir. Le connaissez-vous !

Tout en faisant cette question, il regarda furtivement Georges Franco qui ne s'en douta pas, et répondit en remplissant son verre :

—Vous oubliez que je vous ai dit que je n'étais jamais venu en Angleterre.

Georges s'arrêta, jeta un coup d'œil sur son compagnon, dont la figure sombre brillait en ce moment de bonne humeur, et lui dit de façon à n'être entendu que de lui :

—Avez-vous entendu parler d'un endroit qu'on nomme la tour du phare, et qui serait par là, dans le voisinage ?

—J'ai mieux fait que d'en entendre parler, je l'ai vue. Elle est à environ quinze milles d'ici. Il secoua la tête. La tour a une mauvaise réputation.

—Pourquoi ?

—On prétend qu'elle sert de lieu de rendez-vous à des pirates, des contrebandiers, et le reste. J'espère que ce n'est pas là que vous avez affaire. Si on en croit les on dit, ce ne serait pas un endroit sûr.

—Un homme averti est fort, répliqua Georges en riant et en se levant ; mais je vois qu'on va bientôt servir le souper, et je veux auparavant aller donner un autre coup d'œil à mon cheval. J'ai habitude de veiller moi-même à ce qu'il ne manque de rien.

—Une excellente habitude, et que je prendrai, dit l'étranger, le temps de finir mon verre, et je vous rejoins.

Dès que Georges eut dépassé le seuil de la porte, il s'opéra un grand changement sur la figure du signor Andrea Pescara.

Il fit signe d'approcher à une sorte de grossier paysan, qui faisait semblant de dormir dans un coin.

Celui-ci traversa la chambre avec une activité qu'on ne lui aurait pas soupçonnée.

—Baisse-toi, que je puisse te parler tout bas, lui dit Pescara. Tu as vu l'individu qui vient de sortir... C'est notre homme. File par la porte de derrière, et court au château ; dit à Harry de tout préparer.

Le paysan fit signe qu'il avait compris, et Pescara, se frottant les mains, se disposa à aller rejoindre Georges.

Mais nous le devancerons de quelques minutes.

Georges n'était pas plutôt entré dans la cour qu'une personne qui évidemment le guettait, lui posa la main sur le bras. Il avait été, depuis le commencement de son voyage, habitué à tant de surprises de toutes sortes, qu'il avait cessé de s'étonner.

—Si monsieur veut venir par ici, lui dit la personne qui l'avait abordé, et qui n'était que l'une des servantes de l'auberge, j'ai un message pour vous.

Georges la suivit, et dès que celle-ci crut que personne ne pouvait le voir, tira de sa poche un papier roulé, et le lui tendit ; et aussitôt elle s'éloigna sans attendre de questions.

Georges entra dans l'écurie où était allumée une lanterne, et voici ce qu'il lut : *votre route est pleine de danger ; de tous côtés le péril vous entoure, ne vous arrêtez nulle part avant d'atteindre le village de Morton,*

à quinze milles de celui-ci. Là vous trouverez un ami. Hâtez-vous! Hâtez-vous! Détruisez ce billet.

Georges lut et relut cette note qui, il n'en pouvait douter, lui avait été apportée par quelque mystérieux agent du docteur noir.

Il en fixa les mots dans sa mémoire, et brûla ensuite le papier à la lumière de la lanterne. Il en jetait les cendres à terre lorsqu'une main se posa sur son épaule, et que le signor Pescara lui dit :

—Venez, mon camarade, le souper est sur la table, et l'aubergiste s'impatientie.

—Je suis désolé, mais il faut que je fasse donner à manger à mon cheval, et que je me remette en route.

Pescara ouvrit de grands yeux, fronça les sourcils, et parut très-étonné.

—Vous êtes maître de vos actions, dit-il, en haussant les épaules ; mais le chemin qui mène à la tour du phare n'est pas sûr, et . . .

—Et je suis bien armé, répliqua Georges, en l'interrompant, mais qui vous avait dit que c'était là ma destination ?

—Je l'ai deviné naturellement, d'après les questions que vous m'avez faites.

Il changea de ton, et prit un air de franche bonhomie.

—Votre résolution me contrarie, dit-il ; car je ne peux ni boire ni manger seul. Aussi, je vais faire atteler mon cheval et partir. Dans une heure je serai au château de mon ami, où je trouverai bonne chère et joyeuse compagnie.

L'aubergiste entra à ce moment, il se tourna vers lui.

—Une mesure d'avoine à mon cheval, et autant à celui de Monsieur, dit-il, et ne vous trompez pas sur la quantité ; et puis sellez-les vite.

—Est-ce que monsieur part ce soir ? demanda l'aubergiste, en se hâtant d'obéir.

—Nous partons tout de suite, répondit Pescara, qui avait retrouvé toute sa bonne humeur. Allons, donnez-moi cette mesure : qui paie bien doit être bien servi, n'oubliez jamais cela.

Il remplit la mesure jusqu'aux bords, et en versa le contenu dans l'auge où mangeait son cheval.

—Si vous le permettez, dit-il, en s'adressant à Georges, je ferai le même pour le vôtre. L'Angleterre ne vaut pas mieux que le reste du monde, et l'honnêteté n'a pas toujours sa place dans une écurie.

—Je vous remercie, répondit Georges qui était charmé de ses manières obligeantes. Pendant ce temps je vais aller régler mon compte ; dans quelques minutes je suis de retour.

En parlant ainsi, il quitta l'écurie.

Le signor Andréa Pescara porta la mesure d'avoine à la stalle où était

attaché le cheval de Georges France, mais avant de la vider, il regarda soigneusement autour de lui.

Il était seul à l'exception de l'aubergiste qui lui tournait le dos et était occupé à préparer les selles.

Certain de n'être pas observé, l'Italien vida d'abord la mesure d'avoine dans l'auge, puis tirant de sa poche un petit flacon, il en répandit le contenu, une sorte de poudre fine, sur la nourriture qu'il venait de placer dans le mangeoire.

Il avait à peine remis le flacon dans sa poche que Georges rentra. Il n'avait pas été, comme il l'avait dit, régler son compte, mais charger ses pistolets.

Une demi heure après, les deux cavaliers étaient en route.

La nuit était claire, et la lune inondait le ciel de sa lumière argentée.

Ils marchèrent quelques temps en silence, car Georges pensait à Emma Keradec, et l'Italien avait ses raisons pour ne pas ouvrir la conversation.

—A combien est la tour du phare du village de Morton ? demanda Georges soudainement.

—Un mille environ. Mais vous n'arriverez pas à Morton, ce soir.

—Pourquoi cela ?

—Le chemin, si on peut appeler cela un chemin, est rude, et votre cheval a l'air d'être déjà bien fatigué.

Il n'y avait pas à aller contre cette assertion, car Georges avait déjà été obligé d'avoir recours à son fouet pour ne pas se laisser distancer par son compagnon.

—Il n'est sans doute pas encore remis de la frayeur que lui ont causée les loups, continua l'Italien. Etes-vous sûr qu'il n'a pas été blessé ? Il est fâcheux dans tous les cas, que vous ne lui ayez pas laissé un peu de repos.

—Impossible, répliqua Georges. Il faut que je sois à Morton ce soir. Ils arrivèrent à un embranchement de trois routes.

—Nous allons nous séparer ici, dit l'Italien. Le château noir est là haut sur la coline ; son nom lui vient d'une plantation de sapins qui l'entourent.

—Et la route de Morton ? demanda Georges,

—Celle à gauche ; mais je vous répète que vous n'y arriverez pas ce soir... votre cheval.

Il s'arrêta et laissa échapper un cri d'alarme parfaitement simulé.

—Prenez garde, monsieur ! prenez garde, dit-il, voilà qu'il tombe.

Georges chercha à retenir son cheval, qui tremblait de tous ses membres, avec des mouvements convulsifs.

—Il a certainement reçu quelque blessure interne, nous ferons bien de descendre. En parlant ainsi, il sauta à terre, et s'approcha du cheval de Georges, avec l'intention apparente de saisir la bride.

Georges de plus en plus surpris et alarmé se disposait à quitter sa selle quand son cheval s'affaissa, et tomba sur le côté en entraînant son cavalier. Il se débattit un moment avec violence, une écume épaisse lui sortit par la bouche et les narines, une convulsion effrayante agita ses membres, et puis tout mouvement cessa.

—L'Italien avait aidé Georges à se relever.

Au même instant on aperçut des lumières qui descendaient de la colline sur le flanc de laquelle était bâti le château noir.

—Vous n'arriverez pas à Morton aujourd'hui, dit Pescara avec un accent de triomphe à Georges qui se penchait avec une sorte de désespoir sur le cadavre de son cheval.

XXI.

LE CHATEAU NOIR.—UN VERRE DE VIN.

—Si monsieur veut accepter l'hospitalité de mon pauvre château, il y sera le bienvenu ; ce n'est plus guère qu'une maison en ruines, il est vrai, mais une nuit est bientôt passée.

Celui qui parlait ainsi, après avoir examiné le cheval qui n'était plus qu'un cadavre, se tourna vers notre héros, occupé à causer avec l'Italien, Andréa Pescara.

—Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de me procurer un autre cheval ? demanda Georges.

—Ce soir ? Impossible ! J'ai certainement de bons chevaux, mais ils sont tous en route, et ils ne rentreront pas avant demain matin. Je m'empresse alors d'en mettre un, —le meilleur, —à votre disposition.

—Acceptez l'offre de mon ami, murmura l'Italien ; il n'y a pas moyen de continuer votre route, ce soir.

Georges hésita.

Il éprouvait un vague sentiment de répugnance à passer la nuit sous le toit de M. Schmitt.

Mais il ne voulut pas s'arrêter à ces idées qui lui semblaient n'avoir aucun fondement sérieux, et répondit :

—J'accepte, monsieur, votre hospitalité, et je vous remercie de la bienveillance que vous me témoignez.

—Je ne désire pas de remerciements, répliqua Schmitt. Mais le temps passe. Cette route conduit par le bois de sapins au château ; ne vous inquiétez pas de votre cheval ; mes gens que voilà se chargeront d'apporter la selle et le harnais.

—Mais mes pistolets ? dit Georges.

—Vous avez raison, parfaitement raison ! murmura Pescara ; non pas

que je croie que vous pourriez en avoir besoin tant que vous serez sous la protection de mon ami ; mais ces paysans sont aussi stupides qu'ils sont curieux, et ils abîment tout ce qu'ils touchent.

Georges prit ses pistolets ; et, précédés de Schmitt qui portait une torche enflammée, ils suivirent une longue avenue bordée de sapins, et arrivèrent aux portes du château.

Les paysans auxquels Pescara avait fait allusion restèrent groupés autour du cheval.

Ce château vers lequel il se dirigeait n'avait certes rien d'agréable dans son aspect. C'était un vaste et lourd bâtiment, grossier dans son architecture, avec des fenêtres irrégulièrement percées, et flanqué de quatre tours.

Une grande portion du château semblait être ce que Schmitt l'avait appelé : une ruine.

Georges fut de nouveau assailli de sinistres pressentiments ; mais il était trop tard pour retourner en arrière.

Schmitt était déjà entré dans la cour, et, debout sur le seuil de sa demeure, il attendait notre héros.

Ce dernier sentit un frisson lui courir sur le corps. Mais ce fut l'affaire d'un instant, car il était brave, et le sang afflua de nouveau vite à son cœur.

—Si je suis dans un guet-apens, se dit-il, ce ne serait que maladresse de témoigner de la défiance. Le mieux est d'avoir les yeux ouverts, et de choisir mon heure. Dans tous les cas ils n'auront pas facilement raison de moi, je le leur promets.

Il traversa la cour et approcha de Schmitt. Il était suivi de près par l'Italien ; mais il put cependant tirer ses pistolets des fontes, et les glisser dans sa poche sans être aperçu.

Tout en parlant, Schmitt suivit un étroit corridor, traversa une sorte d'antichambre, dont l'atmosphère était si chargée d'humidité que les chandelles manquèrent de s'éteindre, et ouvrit une large porte.

—Entrez, Monsieur ! dit-il ; voilà la grande salle du château noir ; je veux dire que cette pièce remplace la grande salle, qui aujourd'hui tombe en ruines.

Au fond était une énorme cheminée ressemblant à une caverne, et dans laquelle brûlait des troncs et des branches de sapin, dont la lueur rougeâtre prêtait une apparence fantastique aux objets environnants.

Schmitt posa les chandeliers sur la table, et approcha une chaise du feu.

—Asseyez-vous, dit-il, en se tournant vers Georges, qui regardait curieusement autour de lui. Dans cette vieille maison humide, les nuits sont toujours fraîches, et, même en été, un peu de feu fait du bien.

Il jeta une brassée de bois sur les charbons, et les flammes pétillèrent en s'élevant jusqu'à une hauteur de plusieurs pieds.

Georges prit la chaise qui lui était si poliment offerte, tandis que Andréa Pescara se jetait sans façon sur un banc.

Schmitt se tourna vers une vieille femme qui, aidée de John, l'homme à tout faire, préparait la table pour le souper.

—Où est ma nièce ? demanda-t-il.

—Dans sa chambre. Elle était là il n'y a que quelques minutes ; mais elle est partie en entendant sonner.

—Allez lui dire qu'un étranger, un Français, nous a fait l'honneur d'accepter notre hospitalité pour une nuit. Je désire qu'elle descende immédiatement.

La vieille servante jeta un coup d'œil sur Georges, qui causait avec l'Italien, murmura quelques mots à voix basse, et quitta l'appartement.

John, l'homme à tout faire, continua à dresser la table.

Après avoir étendu une nappe sur une partie de sa longueur, il arrangea des assiettes, des bouteilles et des verres pour quatre personnes, plaça les chandeliers au centre, et puis se retira pour repaître immédiatement suivi par la vieille femme. Tous deux portaient des plats de viande, résultat de la chasse du jour.

—Nous n'avons pas été très-heureux aujourd'hui, en fait de gibier, dit Schmitt ; mais j'espère que demain...—Ah ! voici ma nièce, et mon estomac demande que nous nous mettions à table.

Georges, qui s'était levé, se tourna vers une porte qui venait de s'ouvrir.

Il était curieux de voir quelle sorte de personne était la nièce de son hôte.

Une jeune fille entra.

Georges tressaillit et ne put réprimer un cri d'étonnement.

C'était la jeune fille de l'aventure aux loups.

Elle n'était évidemment pas préparée à rencontrer notre héros. Lorsque ses regards tombèrent sur lui, elle aussi tressaillit ; sa figure se couvrit d'une vive rougeur, et puis devint d'une extrême pâleur.

Schmitt et l'Italien se regardèrent l'un et l'autre avec surprise.

—Vous vous connaissez ? murmura le premier, où avez-vous rencontré monsieur ? ajouta-t-il, en se tournant brusquement vers la jeune fille.

—Dans le bois d'Yon, répondit-elle. Sans monsieur j'aurais été dévorée par les loups.

Le visage de Schmitt s'assombrit un moment, et ses sourcils se contractèrent.

Il allait témoigner sa colère à sa nièce, quand l'Italien, avec son accent insinuant, prit la parole.

—Allons, dit-il, en frappant joyeusement sur l'épaule de Schmitt, l'hospitalité est toujours un plaisir pour mon ami, mais à présent elle est un devoir pour lui. A table, et n'oubliez pas de nous donner une bouteille de votre tokay, afin que nous puissions boire à la santé du sauveur de votre nièce.

Au mot de tokay, Georges crut remarquer une expression d'effroi passer dans les yeux de la jeune fille, et un frisson lui courir sur le corps.

—Je n'oublierai pas le tokay, soyez-en sûr, répliqua Schmitt, avec une grimace qu'il voulait faire passer pour un sourire ; et je veux que ce soit notre petite amie qui emplisse elle-même le verre de monsieur.

Cette fois Georges ne put s'y tromper. La figure de la jeune fille était livide, même ses lèvres avaient perdu leurs couleurs.

Elle trembla visiblement.

—Soupons, soupons ! cria Pescara, qui avait aussi observé l'émotion de la jeune fille.

—Soupons, répéta Schmitt. Et ils se placèrent à table.

Georges mangea peu : toute son attention était absorbée par l'agitation nerveuse de la jeune fille, qui s'était assise à sa droite.

—Vous paraissez n'être pas bien, lui dit-il, avec bonté ; je crains que la peur que vous avez éprouvée tantôt ne vous ait fait du mal.

—Non, c'est-à-dire si, monsieur, répliqua-t-elle, avec hésitation.

Son oncle et l'Italien dressèrent vivement la tête.

—Que parlez-vous de craintes ! dit ce dernier, en riant. Vous n'avez rien à redouter des loups derrière ces murailles, ma belle enfant.

Le château noir n'est pas le bois d'Yon.

—Si vous êtes malade, retirez-vous dans votre chambre, dit Schmitt, sèchement ; monsieur vous excusera.

—Bien assurément, dit Georges, qui était effrayé de la pâleur de la pauvre fille.

Celle-ci secoua la tête, et répondit avec fermeté :

—Merci, je resterai ; je suis mieux, beaucoup mieux, à présent.

De fait, les couleurs commençaient à revenir à ses joues, quoique Georges remarquât que sa main tremblait encore, et qu'elle touchât à peine aux viandes qu'on lui avait servies.

Le souper tirait à sa fin.

Le repas était bon ; les viandes étaient tendres et bien cuites ; le vin était passable.

Schmitt se montrait grossièrement hospitalier ; l'Italien était cynique en voulant être amusant.

Georges commençait à se reprocher ses soupçons.

Soudain Schmitt frappa du poing sur la table.

—John ? cria-t-il.

Le domestique apparut.

—Apportez une bouteille de tokay. Il ne m'en reste que six, ajouta-t-il en se tournant vers Georges, mais c'est du vin comme vous n'en avez jamais, j'en suis sûr, goûté de pareil.

Georges voulut s'opposer à ce qu'on débouchât pour lui une bouteille d'un vin si précieux.

—Allons donc, dit Schmitt, nous boirons au vainqueur du loup.

La jeune fille tint constamment les yeux fixés sur son assiette. Elle mangeait lentement et en silence, comme si elle eût été sourde et muette.

Schmitt se leva, un peu étourdi par le vin qu'il avait déjà bu, et s'approcha du valet pour lui donner des ordres.

L'Italien se tourna légèrement sur son siège, et suivit avec des yeux où brillait la colère, les pas incertains de son ami.

A ce moment, prompte comme l'éclair, le jeune fille se pencha, et ses lèvres touchèrent presque l'oreille de Georges.

Ses yeux, son visage avaient une terrible éloquence, son immobilité avait disparu !

‡ *“ Si vous tenez à votre vie, ne buvez pas du vin qu'ils vont nous offrir ! ”*

L'Italien ne s'était détourné qu'un moment, mais ce moment avait suffi. Lorsqu'il reporta ses regards sur Georges et la jeune fille, l'un avait la tête légèrement inclinée, et semblait examiner les chandeliers, l'autre comme d'habitude, avait les yeux sur son assiette.

Schmitt avait repris son siège, lorsque le domestique John revint avec une bouteille. Il la posa devant son maître, qui la déboucha avec ostentation.

—Où sont les verres ? demanda ce dernier.

John en plaça trois sur la table.

—Cela ! cria Schmitt, en se levant avec une colère stimulée. Crois-tu donc, imbécile, que nous allons boire un vin royal dans de pareils gobelets ?

Et, la bouteille à la main, il repoussa sa chaise, et alla ouvrir une sorte de buffet, d'où il tira trois grands verres de Venise magnifiquement taillés.

Le dos tourné à la table et à Georges, il emplit les verres, et les rapporta sur un petit plateau. Il les posa en ligne devant lui, sans cesser un moment de vanter la qualité du vin.

A cet instant, et juste comme il allait passer à Georges celui qui était le plus près de lui, la porte s'ouvrit, et l'un des hommes qu'ils avaient laissés en bas de la colline apparut sur le seuil.

Il portait la selle et le harnais du cheval de Georges.

Schmitt lui dit, d'un air de colère de mettre tout cela dans un coin, et le renvoya

L'Italien se contenta de jeter un regard de côté, car son profil resta vers les trois verres.

Et cependant, quoiqu'il ne les eût pas perdu de vue, du moins Georges le croyait-il, la jeune fille, par un mouvement rapide, renversa l'ordre dans lequel ils étaient placés, mettant celui qui était près de Georges aux lieu et place de celui qui était devant l'Italien.

Pescara, pourtant, ne l'avait pas vue. Georges ne revenait pas de sa surprise.

Schmitt expliqua bientôt le mystère.

—Allons ! dit-il en poussant vers Georges le verre qui avait été substitué à celui qui lui avait été destiné, et en tendant l'autre à son ami, à la santé du vainqueur du loup ! honte à celui qui en laissera une goutte au fond de son verre.

La jeune fille prit la coupe, et la présenta à Georges avec un sourire plein de confiance.

—Buvez ! monsieur, lui dit-elle.

Georges prit le verre sans crainte, et répliqua en le portant à ses lèvres :

—Je bois à votre santé, mademoiselle ; puissiez-vous être aussi heureuse que, j'en suis sûr, vous êtes bonne.

Il replaça le verre vide sur la table, et vit que les deux autres avaient également vidé chacun le leur.

Bravo ! cria Schmitt, dont la langue semblait se délier de plus en plus. Voilà ce qui s'appelle rendre justice à mon vin. Son effet est magique ; regardez Matteo ! Il s'arrêta brusquement, et se reprenant, continua :— Je voulais dire Andréa, mon bon ami Andréa, regardez-le, son œil commence déjà à briller comme un diamant.

Son œil ! le cœur de Georges battit violemment. Il se rappela l'avertissement qui lui avait été donné. “ Il y a du danger partout où est Matteo le Borgne.”

Était-ce donc là l'homme auquel ces paroles faisaient allusion ?

Pas un regard, pas un geste ne trahit le soupçon que notre héros venait de concevoir ; il vit le péril auquel il était exposé, et résolut de l'affronter hardiment et avec calme.

—Je n'avais pas remarqué que le signor Pescara avait perdu un œil, dit-il, en regardant l'Italien en face.

—C'est assez facile à voir, répliqua Pescara, en haussant les épaules. Un accident qui m'est arrivé à Naples m'a privé de l'œil gauche.

Le changement des verres se trouva ainsi expliqué, et Georges comprit comment la jeune fille n'avait pas été observée.

—Qu'est-ce que vous pensez de mon vin, monsieur ? demanda Schmitt.

“ Georges se donna l'air d'un connaisseur qui s'apprêtait à donner son opinion.

Il pinça les lèvres, fit claquer sa langue contre son palais, et dit :

—Faut-il parler franchement ?

—Certainement.

— Eh bien, il y a un goût, je ne sais trop comment appeler cela, dans votre vin, qui, malgré son mérite incontestable, ne me plaît pas.

— Vous m'étonnez ! pouvez-vous me décrire ce goût ?

— Une espèce d'amertume, une sorte d'arrière-goût qui s'attache au palais et que la délicieuse saveur du vin, quand il touche les lèvres, rend encore plus sensible.

C'est le goût du laudanum, se dit le digne Mr. Schmitt, mais il dit de bon cœur et ajouta en se tournant du côté de son ami l'Italien :—Je crains que monsieur ne connaisse pas bien le tokay ; avez-vous découvert rien de pareil au fond de votre verre, Andréa ?

L'Italien répondit lourdement, pour quelqu'un qui tout à l'heure s'était montré si plein de vivacité, que le vin était bon, et qu'il ne lui trouvait pas de défaut.

A ce moment, la jeune fille laissa tomber son mouchoir.

Pendant que Georges se baissait pour le relever, elle aussi se pencha, et lui murmura à l'oreille :

—Feignez d'avoir envie de dormir ; retirez-vous dans votre chambre.

La figure de la jeune fille s'éclairait, le Français était sur ses gardes, sa parole avait été comprise.

Georges, décidé à arriver sans retard à une conclusion, agit immédiatement selon les indications qui venaient de lui être données. Simulant une lourdeur qu'il essayait vainement de combattre, après avoir répondu vaguement à une ou deux questions qui lui étaient adressées par Schmitt, il se leva en chancelant, bailla longuement, et demanda à son hôte la permission de se retirer.

—J'ai fait une journée fatigante, dit-il, et la nuit, si je ne me trompe, est déjà bien avancée. J'ai la tête lourde, et mes yeux se ferment malgré moi. Avec votre autorisation, je vais aller dormir une heure ou deux, d'autant qu'il faut que je parte de bonne heure demain.

Schmitt, loin de faire aucune objection, se leva promptement.

L'Italien, toutefois, resta assis : les faux symptômes dont Georges se plaignait devenaient des réalités pour lui.

Mais le danger n'était pas encore passé pour Georges ; le pire était encore à venir.

Schmitt, qui était passablement étourdi par la quantité de liquide qu'il avait absorbé durant la soirée, ne s'aperçut pas de l'état de son compagnon. Après avoir invité sa nièce à se retirer, il prit l'un des chandeliers, et fit signe à Georges de le suivre.

—Le lit de monsieur est-il prêt ? demanda-t-il à la vieille servante, en passant.

—Il y a une heure que c'est fait, répondit celle-ci.

—Bien!

Avec la permission de monsieur, je le conduirai à sa chambre, dit Schmitt; je lui ai déjà dit combien notre maison est pauvre, et il m'excusera de n'avoir pas de domestique à mettre à ses ordres.

Ainsi disant, Schmitt précéda notre héros, qui, connaissant maintenant l'imminence du danger qu'il courait, ne perdit pas de vue son hôte si hospitalier, et tint constamment la main sur ses pistolets.

La porte ne s'était pas plutôt refermée sur eux qu'une autre porte s'ouvrit, et que John entra dans la salle à manger.

Il fit un signe à la vieille servante, s'approcha de l'Italien, et lui posa la main sur le bras.

—Ils sont tous ici, dit-il, Martin, Bertram et les autres. Je leur ai dit de ne pas entrer avant que le Français soit bien endormi dans sa chambre, ai-je eu raison?

L'Italien ne répondit pas.

Il dormait d'un lourd sommeil. Il avait avalé la potion destinée à Georges, et d'ici quelques heures, tous les tonnerres du ciel ne l'auraient pas réveillé.

—John et la vieille femme se regardèrent avec surprise.

—C'est la première fois, dit John, que je vois Matteo le borgne inactif, quand il y a de la besogne à faire.

—Il faut qu'il se soit trompé de verre, dit l'autre, en faisant une grimace.

—Où est le maître?

—A conduire le français dans sa chambre à coucher. En moins d'un quart d'heure il sera dans les bras de Morphée.

—Il lui faudra plus de temps que cela pour se réveiller. Ceux qui couchent dans le château ne se lèvent jamais de bonne heure.

—Silence, pas si haut, voilà le maître.

Au moment où John achevait ces mots, Schmitt rentrait dans l'appartement, mais sans lumière.

XXII.

COMMENT NOTRE HÉROS FIT FACE AU DANGER, ET VIT UN PORTRAIT

DESCENDRE DE SON CADRE.

Bientôt Schmitt ouvrit une porte, et, avec son air de courtoisie habituelle, invita Georges à entrer dans la chambre qu'on lui avait préparée.

Cette pièce était vaste, on ne peut moins confortable et très-antique. Les murailles étaient couvertes d'une boiserie en chêne noir, à laquelle pendaient encore des fragments de tapisserie que le vent agitait lugubrement.

Plusieurs grands portraits de famille occupaient les panneaux du mur mais la peinture avait été tellement effacée par le temps, qu'il aurait été bien difficile de distinguer aucun des traits.

— Cette chambre, comme vous le devinez, n'est que bien rarement habitée, dit Schmitt, en levant la lumière de façon à mieux éclairer les objets. Mon père, Dieu ait son âme, en avait fait sa chambre à coucher, et depuis sa mort, elle ne s'est ouverte que pour les hôtes qu'on a voulu honorer, comme vous. Mais je vois que le sommeil vous gagne, je ne veux pas vous retenir plus longtemps. J'ai donné des ordres pour qu'on vous éveille de bonne heure demain. Bonne nuit !

En achevant ces derniers mots, il salua, et, avec une grimace triomphante, quitta l'appartement.

La serrure, lorsqu'il referma la porte, fit un léger clic.

Georges attendit que le bruit de ses pas se fût éloigné dans le corridor.

Puis, il approcha vivement de la porte, et essaya de l'ouvrir.

Elle était barrée en dehors ! Tous ses efforts furent inutiles.

Il n'y avait plus le moindre doute à avoir ; c'est à sa vie que les misérables en voulaient.

— Allons, la trame a été bien ourdie, se dit-il, en arpentant l'appartement avec agitation. Je vois tout maintenant. C'est cet infernal Italien, Matteo le borgne, qui, durant mon absence de l'écurie, a empoisonné mon cheval.

Il s'arrêta et se frappa le front avec la main.

— S'imaginent-ils donc que je vais me laisser égorger comme un lièvre pris dans un piège ? Non, non ! Ils me tiennent, c'est vrai, mais je vendrai cher ma vie.

Puis il pensa à Emma Keradec, à Emma en péril, qui l'appelait à son secours.

Ses yeux se fixèrent sur une porte située près de la tête du lit.

La clef était dans la serrure. Il la tourna, et se trouva dans un petit cabinet.

Il était complètement sans meubles et sans issue.

Il était éclairé par une petite fenêtre, qui avait vue sur les derrières du château noir.

Au dessous était un jardin, bordé par une mare d'eau stagnante.

Cette mare était traversée par un pont, et s'étendait, de l'autre côté, jusqu'à une plantation de sapins.

Soudainement des formes humaines se détachèrent de l'ombre du bois, et s'approchèrent du pont.

Georges compta dix hommes en tout.

Un seul apparut dans le jardin immédiatement au dessous de lui.

C'était le pauvre et honnête M. Schmitt.

CONSÉCRATION

DE MGR. ELZEAR ALEXANDRE TASCHEREAU

LE 19 MARS 1871. (1)

La nomination de Mgr. Taschereau au Siége Archiépiscope de Québec a été saluée, par tous les Catholiques de ce pays, comme un heureux évènement pour l'Eglise du Canada. Tous s'accordent à dire que la succession difficile de Mgr. Baillargeon ne pouvait être confiée à une personne plus digne que l'éminent Directeur de l'Université-Laval, dont la sainteté, la science, les services rendus à la religion sont connus de tous. Mgr. Taschereau a été nommé sur la demande expresse qu'en a faite Mgr. Baillargeon, alors qu'il était mourant, au Souverain-Pontife ; et Pie IX n'a pas cru devoir se refuser à sa pressante sollicitation, bien que l'on doive d'ordinaire choisir le Métropolitain d'une Province, parmi l'un des évêques alors siégeants. Avant sa mort, Mgr. Baillargeon appela auprès de lui M. Taschereau et l'informa qu'il allait le désigner comme son successeur. Ce dernier voulut refuser cette haute charge de confiance ; mais Mgr. Baillargeon insista, et lui dit que c'était là son dernier vœu, et qu'il en réclamait l'acceptation de la part de son si dévoué co-opérateur à l'œuvre du Seigneur.

M. Taschereau dut se rendre aux désirs de l'illustre mourant, et le Souverain-Pontife, en envoyant les Bulles d'Archevêque à celui qu'il avait désigné, a montré hautement sa déférence pour l'éminent défunt, dont il appréciait les belles vertus et l'éminente qualité, à leur juste mérite. Le vœu de Mgr. Baillargeon est aujourd'hui réalisé, et le successeur de son choix a été consacré aujourd'hui par l'une des plus imposantes cérémonies religieuses qui se soient vues en ce pays. Mgr. Taschereau est à présent métropolitain de cette Province ; et son passé nous autorise à espérer belle qu'il jettera un nouveau reflet de gloire, de nouveaux arômes de vertu sur le trône épiscopal illustré par les Laval et les Plessis.

Les solennités de l'Eglise catholique, lorsqu'elles sont célébrées dans toute la grandeur qui leur est propre, ont quelque chose qui frappe d'admiration les plus indifférents spectateurs ; mais c'est surtout dans le Sacre d'un Evêque, que l'Eglise déploie cette pompe de souvenirs qui laissent des impressions indicibles dans le cœur chrétien.

Si l'Eglise gravite autour du Vatican, qui est à Rome ; sa force d'expansion ou de conservation repose dans les Evêques de l'Univers.

(1) Extrait de la *Minerve* du 20 Mars 1871.

Ce sont les généraux actifs qui mènent les fidèles aux combats du Seigneur. Rome gouverne, et le corps des évêques lutte pour la défense de ce gouvernement ecclésiastique universel. Ils combattent dans la plaine, tandis que le nouveau Moïse, suspendu entre l'homme et la divinité, prie sur la Montagne. Ils supportent tout le poids du jour ; ils entretiennent le feu sacré de la foi ; c'est leur souffle qui le ravive dans l'âtre endormi du cœur indifférent. Ce sont eux qui font sur la terre la police de Dieu. Le mot évêque, en effet, ne signifie rien autre chose qu'inspecteur et gardien. L'*Episcopus* était, chez les Athéniens, un magistrat qui parcourait les villes de l'Attique, pour reprimer les abus et rendre la justice. Dans la primitive Eglise, les évêques furent, pendant des siècles, les premiers et suprêmes dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. On les appelait *Pontifes, Papes, Dieux terrestres, Anges des églises, Juges des églises; etc.*

La prééminence des évêques est de droit divin, et c'est dans ce sens que St. Ignace, disciple de St. Pierre, écrivait aux Magnésiens : " Je vous exhorte à vous conduire en toutes choses, avec cet esprit de concorde qui vient de Dieu, regardant l'Evêque comme tenant au milieu de vos assemblées la place de Dieu même. " C'est encore dans ce sens, que l'Eglise primitive nous a transmis la coutume de nous prosterner devant l'évêque pour avoir sa bénédiction. Ce sont les premiers chrétiens qui élevèrent un trône à l'évêque dans l'église.

Ces divers attributs de l'évêque ont, de tous temps, inspiré un respect sans bornes pour cette dignité. Les fidèles leur portent un dévouement qui n'est égalé que par leur amour. Aussi, tout ce qui concerne l'évêque, touche aux fidèles mêmes.

La consécration épiscopale de Mgr. Taschereau avait ce point de remarquable que, pas moins de neuf prélats rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête. On y remarquait Sa Grâce, John J. Lynch, Archevêque de Toronto ; Mgr. I. Bourget, év. de Montréal ; Mgr. Jos. Eug. Guigues, év. d'Ottawa ; Mgr. E. J. Horan, év. de Kingston ; Mgr. John Farrel, év. de Hamilton ; Mgr. L. F. Lafèche, év. des Trois-Rivières ; Mgr. A. LaRocque, év. de St. Hyacinthe ; Mgr. J. Langevin, év. de Rimouski, et Mgr. de Goësbriand, év. de Burlington, dans l'Etat du Vermont.

Un nombreux clergé se pressait dans le chœur, et on notait surtout la présence de prêtres blanchis par l'âge, et venant attester par leur présence tout leur dévouement à l'égard du successeur de Mgr. Baillargeon.

Des sièges avaient été placés au bas de la balustrade ; ils étaient occupés par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Belleau, leurs Honneurs les Juges Caron, Monck, Taschereau, Doucet et McGuire ; M. Gauthier, Consul français, l'hon. M. Thibaudeau, conseiller législatif, les Représentants de la presse et autres.

Tout le Corps Universitaire était présent, ainsi que MM. les Professeurs de l'École Normale-Laval, les Officiers des troupes régulières et de la milice et un grand nombre d'autres personnages distingués. Parmi les membres du Clergé de l'Archidiocèse, on comptait plus de 110 prêtres ; un grand nombre étaient accourus des diocèses de Montréal, des Trois-Rivières, de Rimouski, quelques-uns des diocèses de St. Hyacinthe, d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et de London.

L'Église était magnifiquement bien décorée ; des drapeaux multicolores s'enroulaient dans les parties ornementées du chœur et on remarquait, directement au dessus du Maître Autel, près du plafond, les armes papales entourées des drapeaux pontificaux, français et anglais.

M. Ernest Gagnon présidait à l'Orgue, et il a su tirer admirablement profit des brillantes harmonies de l'instrument sacré. La seizième messe d'Haydn a été chantée par le chœur de l'Union Musicale, avec un succès fort rare. Les nombreuses beautés de cette messe où l'auteur y a introduit tant de nuances et de variétés, ont été, on ne peut mieux, mises en relief par plusieurs des voix les mieux exercées de Québec.

Sa Grandeur Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, officiait comme évêque consécrateur, assisté de M. le Grand Vicaire Cazeau, du Révd. M. Buteau, Supr. du Collège Ste Anne la Pocatière, et du Révd M. Lagacé, Principal de l'École Normale-Laval.

L'archevêque élu avait pour assistants, Mgr Horan et Mgr LaRocque.

Voici quel a été le cérémonial :

Les cérémonies du Sacre sont nombreuses, et agissent plus encore sur le cœur que sur l'imagination, parce qu'elle y évoque tous les anciens souvenirs des âges héroïques du Christianisme. La cérémonie du Sacre ne peut avoir lieu qu'un dimanche, ou un jour de fête. Il faut, dans l'église, diverses décorations particulières ; les chandeliers sont comptés, les nappes sont disposées d'une certaine manière ; il faut des tapis au pied de l'autel. Il faut deux autels, l'un maître autel, pour le célébrant, l'autre latéral, pour le nouvel élu. L'autel latéral doit porter huit cierges d'une livre chaque. On doit y déposer huit serviettes de toile fine, d'une dimension spécifiée. Il faut mettre dans le chœur deux pains, l'un doré et l'autre argenté, et deux barils de vin, l'un aussi doré et l'autre argenté.

Les évêques ont dû se préparer à la cérémonie par le jeûne, la veille. Le célébrant met ses vêtements épiscopaux dans le chœur, savoir : sandales, amict, aube, cordon, croix pectorale, étole, tunique, dalmatique, gants, planette, mitre, anneau pontifical, crosse, etc. Les évêques assistant l'élu sont en rochet.

Une partie des cérémonies sont fondées sur les anciennes traditions de l'Église.

Le costume des évêques, dans la haute antiquité, n'était autre que

celui des apôtres eux-mêmes, c'est-à-dire un vêtement commun composé de la tunique et du *pallium*. Dès l'époque où les vêtements ecclésiastiques furent établis, on voit, en général, les Evêques Latins vêtus de la planète ou *casula*, et les Grecs de la dalmatique.

Les évêques sont représentés soit bénissant, soit priant, les bras tendus ; parce que leurs deux principales occupations sont de prier assidument pour eux-mêmes et pour le peuple, et de faire descendre sur les fidèles les faveurs célestes par leurs bénédictions. Ils paraissent aussi, dans les anciennes peintures et dans les mosaïques, avec le livre de l'Évangile à la main gauche, parce que les évêques sont chargés de garder ce précieux dépôt dans toute sa pureté, et d'en distribuer au peuple l'aliment sacré. C'est pour ce motif que, de toute antiquité, ce livre divin est placé sur la tête de l'évêque pendant son ordination. " Un évêque tenant dans sa main l'évangile, dit St. Cyprien, on peut le tuer, on ne le vaincra pas. "

Insignes des Evêques.—1° La *Mitre*. Chez les Romains, le mot *mitra* désignait la coiffure des femmes, et *mitella* celle des vierges, et ces noms furent adoptés même par les chrétiens dans la même acception. La coiffure des rois indiens s'appelait aussi mitre, c'était peut-être celle qui portait le même nom chez les Juifs, et dont se servaient leurs prêtres dans les fonctions sacrées. Dans les premiers siècles, la mitre des évêques n'était guère qu'une sorte de bandelette, ou une lame étroite de métal liée autour de la tête, à peu près semblable à cette lame d'or que portait à sa coiffure le grand prêtre de l'ancienne loi, et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Sanctitas Domino*. St. Jean l'Évangéliste, au rapport de Polycrate, ornait ainsi son front d'une feuille d'or. Il paraît évident que telle doit être l'origine de la mitre épiscopale.

Jusqu'au sixième siècle, elle s'écarta peu de cette primitive simplicité, ainsi que l'attestent les monuments. Ce fut à cette époque que Jean Cappadox, évêque de Constantinople, commença à ajouter à la mitre des ornements, composés de broderies et de saintes images peintes ou brodées. Les Latins imitèrent bientôt cet exemple, et il est aisé de suivre la transformation de la mitre, soit dans les mosaïques, soit dans les mitres anciennes que conservent les trésors des églises. On peut voir, par une planche de Macri, qu'elle était encore fort basse au douzième siècle ; ce n'était guère alors qu'une espèce de couronne, échancrée à la partie supérieure en forme de croissant, et rappelant tout à fait ce que Théophile Raynaud dit de la coiffure des prêtres du paganisme : *Mitra episcopalis, bicornis, et paululo curvamine superne bians, respondet pileo cornuio prisorum sacerdotum ethnicorum*. Les deux fanons, qui pendent derrière la mitre, ne sont autre chose que les cordons qui servaient à tenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. La coiffure des trois jeunes Hébreux

dans la fournaise, qui est elle-même une espèce de mitre, est presque toujours munie de ces bandelettes.

La mitre était un attribut tellement propre aux évêques qu'ils juraient par elle ; que le mot *corona*, par lequel elle était désignée, signifiait souvent l'épiscopat lui-même, et que le collège de l'évêque s'appelait *Socius coronæ*.

2° *Les Sandales*. Ce n'est guère qu'au neuvième siècle que les écrivains ecclésiastiques les placent parmi les insignes des évêques. Une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, représentant la procession qui eut lieu lors de la consécration de cette basilique, en 547, par l'évêque S. Maximien, peut fournir la matière d'une étude intéressante sur les chaussures, tant des laïques que des clercs à cette époque. L'évêque y porte des *souliers* noirs.

3° *Les Gants, chiroteæ*, sont mentionnés pour la première fois, au douzième siècle, par Innocent III.

4° *L'Anneau Episcopal* remonte, au moins, au quatrième siècle pour l'Occident. On pense que les Evêques d'Orient n'en adoptèrent jamais l'usage.

L'anneau que portent les Evêques est le signe de leur alliance avec leur église, alliance contractée par l'élection, ratifiée par la confirmation ou institution du Souverain Pontife, consommée par la consécration de l'élu.

A la cérémonie du Sacre de l'évêque, on bénit l'anneau, et on le lui met au quatrième doigt de la main droite.

Les anneaux (épiscopaux) ne doivent pas être mis à la main gauche, mais toujours à la main droite, comme plus digne, puisque c'est elle qui distribue les saintes *bénédictions*. C'est pour cela que, à la consécration, soit des Souverains Pontifes, soit des autres évêques, on met l'anneau à leur main droite.

L'Anneau a toujours été regardé comme l'un des articles les plus essentiels de la dignité épiscopale ; témoin la fameuse querelle des *Investitures* par la crosse et l'anneau, qui agita si fort l'Eglise et l'Empire au moyen âge, principalement sous le règne de l'Empereur Henri IV et le pontificat de S. Grégoire VII.

L'Anneau épiscopal doit être d'or et orné d'une pierre précieuse, sans entaille ni figure quelconque. L'or avertit l'évêque de l'obligation où il est de reproduire en sa personne les qualités de ce précieux métal : sa ductilité, en se montrant toujours doux et miséricordieux envers tous ; sa pureté, par l'intégrité de sa doctrine et de ses mœurs ; son éclat, par la splendeur de ses œuvres et de sa réputation ; son poids, par la gravité de sa tenue et de sa vie ; sa valeur, de même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi l'évêque doit se montrer le plus parfait des chrétiens.

L'usage le plus vulgaire de l'Anneau épiscopal, celui qui lui est commun avec tous les autres, est de sceller les lettres, comme on le voit par l'exemple de St. Augustin, et d'imprimer aux actes de leur autorité le sceau de l'authenticité, ainsi que le prouvent les instructions données par Clovis aux évêques du premier concile d'Orléans. Mais il y a eu, en outre, de tout temps, une destination spéciale et sacrée. Dans la cérémonie de la consécration des autels, l'Evêque appose son sceau sur la petite boîte de Reliques qu'on place sous la table consacrée. Dès la plus haute antiquité il a servi à sceller les Reliquaires.

On comprend que, eu égard à tous ces saints usages auxquels il est affecté, l'Anneau des évêques ait dû être, dans tous les temps, l'objet d'une grande vénération. C'est ce sentiment de pieux respect qui, sans doute, a fait naître la coutume de le donner à baiser aux clercs dans certaines parties de la liturgie, et aux simples fidèles en diverses circonstances, notamment avant la réception de la sainte Eucharistie.

5° *Le Baton Pastoral* est d'une origine fort ancienne. Sans nous arrêter à l'opinion qui voudrait le faire remonter aux Apôtres, nous citerons celle de Baronius qui, d'après les plus solides autorités, dit que les évêques s'en servaient certainement au quatrième siècle.

Primitivement le Bâton Pastoral était de bois de cyprès le plus communément ; il y en eût d'or et d'ivoire. Plus tard, et dès le commencement du sixième siècle, on eut des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent massif. Nous en avons la preuve dans le testament de St. Rémi, rapporté dans l'histoire de Flodoard, où il est fait mention d'une crosse d'argent façonnée.

On a donné au bâton pastoral plusieurs noms : celui de *pedum*, parce qu'il ressemble à la houlette du berger qui est recourbée pour ramener et saisir les brebis ; celui de *ferula*, du verbe *ferio* "je frappe" parce que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles. Le Pape, non plus que les cardinaux évêques à Rome, ne se sert pas de la crosse.

6° *La Croix Pastorale*.—Les évêques portent une croix suspendue sur la poitrine. Cet usage a pu dériver de la coutume qu'avaient primitivement les évêques d'avoir sur eux un reliquaire renfermant des ossements de saints, et plus tard du Bois de la vraie Croix. Le reliquaire prit peu à peu la forme d'une croix.

Quant aux cérémonies du Sacre, elles respirent toutes une poésie, qui charme ceux qui les observent attentivement et, en cela, nous pouvons dire qu'aujourd'hui les fidèles étaient tout yeux pour ne pas manquer un seul des détails.

Le nouvel élu est arrivé dans le chœur, à la suite du célébrant, sans vêtements sacerdotaux. Il est allé les prendre à l'autel latéral.

Une première cérémonie qui ne manque pas d'intérêt, c'est la lecture

du Bref Pontifical, et la prestation du serment par le nouvel Élu. Pour satisfaire à ces formalités, le célébrant fait mettre son siège sur les degrés de l'autel ; l'Élu s'assit dans le chœur en face de lui, et les deux évêques assistants se placent de chaque côté de l'Élu en faisant face, l'un à son côté droit, l'autre son côté gauche.

L'Élu a prêté alors le serment suivant :

Moi, Elzéar-Alexandre Taschereau, nommé Archevêque de Québec, je serai de ce jour et à l'avenir, fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à Notre Maître le Pape Pie IX et à ses successeurs canoniquement intronisés. Je ne prendrai part, ni de fait, ni de consentement, à tout projet qui pourrait leur faire perdre la vie ou quelques membres, ou surprendre leur bonne foi, ou leur faire violence ou leur porter injure de quelque manière que ce soit. Je ne découvrirai à personne, si je sais qu'il en résultera quelques inconvénients, tout ce que, lui et ses nonces me confieront. Je défendrai la papauté romaine et le royaume de St. Pierre, contre tous ses détracteurs. Je recevrai avec honneur les légats du St.

Père et je les aiderai dans leurs besoins. Je m'engage à conserver, défendre, augmenter et promouvoir les droits, les privilèges et l'autorité de la Sainte Eglise Romaine et les décisions de notre Seigneur le Pape et de ses successeurs. Je ne participerai en aucune manière à des menées contre Notre Saint Seigneur, ou l'Eglise Romaine, au détriment et au préjudice de leurs droits, honneur, lois et pouvoir. Et si je découvre l'existence de telles menées, je ferai tout en mon pouvoir pour les empêcher, et, en autant que possible, j'en avertirai Notre Seigneur ou une personne qui pourra le lui faire savoir. J'observerai de toutes mes forces les décrets, décisions, réserves, dispositions et mandements apostoliques des Saints Pontifes, et je les ferai observer par les autres. Je combattrai en autant que possible, les hérétiques, schismatiques et rebelles à Notre Seigneur ou à ses successeurs. Je me rendrai aux synodes, quand j'y serai appelé, à moins que je sois soumis à des empêchements canoniques. Je me rendrai personnellement, tous les dix ans, *ad Limina apostolorum*, et je rendrai compte à Notre Seigneur ou à ses successeurs de ma gestion pastorale et de tout ce qui concerne l'état de mon église, la discipline du clergé et des fidèles, en un mot, touchant le salut des âmes qui m'ont été confiés. Je recevrai avec soumission les mandements apostoliques et je les exécuterai avec fidélité. Si je suis empêché par des raisons légitimes, je le ferai exécuter par un délégué ayant des pouvoirs spéciaux à cet effet, du sein de mon chapitre, ou par d'autres élevés en dignité, ou autres personnes qualifiées, ou à défaut de ceux-ci, par un prêtre séculier, dont la piété sera connue. En même temps, je communiquerai mes raisons avec pièces justificatives au Cardinal de la Sainte Eglise catholique, président au Conseil de la Sacrée Congrégation. Je ne vendrai pas, ne donnerai, n'aliénerai

ou n'hypothéquerais de quelque manière que ce soit, les possessions relevant de ma mense, même du consentement de mon chapitre, avant d'avoir consulté le Pontife Romain. Et si je me rends coupable de quelque aliénation, je me sou mets aux peines encourues par le S. Siège.

Alors commence l'examen de l'élu. Le consacrant lui pose plusieurs questions :

D.—Voulez-vous, vous qui entendez les Saintes Ecritures, les enseigner au peuple, de parole et d'exemple ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous observer, enseigner et conserver les traditions des Pères orthodoxes et les Constitutions du Saint-Siège ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous jurer obéissance et soumission à St. Pierre, qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, et à Son Représentant, Pie IX, etc ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous vous éloigner de tout mal et tout faire tourner au bien, en autant que vous le pourrez ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous pratiquer la chasteté et la sobriété, avec le secours de Dieu ?

R.—Je le veux.

R.—Voulez-vous ne vous occuper que des choses du Ciel et demeurer étranger aux transactions de la terre et à ses lucreux honteux, autant que la faible humanité pourra vous le permettre ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous être affable et miséricordieux pour les pauvres, les voyageurs et tous les indigents ?

R.—Je le veux.

Le célébrant lui fait définir sa profession de foi, qui est une formule des dogmes sacrés. Puis, on célèbre une partie de la messe jusqu'au premier évangile, l'élu étant retourné à son autel, où on lui a mis les sandales, la croix pectorale et l'étole, et où il dit la même partie de messe que le célébrant.

Les évêques officiants et l'élu reprennent alors leur place primitive devant le Maître-Autel, et le célébrant indique à l'élu les devoirs de l'épiscopat, qui consistent à *juger, interpréter, consacrer, ordonner, faire les offrandes, baptiser et confirmer*.

Ici, se présente une des cérémonies les plus touchantes. On entonne les litanies des saints, cette prière de toute la terre à tout le ciel, et l'élu, priant comme dans les temps primitifs, s'étend sur la dure, la face contre terre. Cette attitude, profondément humiliante, indiquant le néant de l'homme devant la Majesté de Dieu dont l'élu va être le représentant, produit une vive impression dans les cœurs des fidèles et fait comprendre

comment l'Eglise apprend à ses enfants à dompter les mouvements d'un amour-propre absurde.

Le célébrant bénit l'élu à trois reprises différentes et lui met alors l'Evangile sur la tête en disant : *Recevez le Saint-Esprit*. Aussitôt, il l'oingt du Saint Chrême et lui enveloppe la tête dans une banderole de toile fine, tandis que l'on chante : " C'est comme le parfum répandu sur la tête, " qui est descendu dans la barbe, dans la barbe d'Aaron, qui est tombé " sur le bord de ses vêtements, etc." Le célébrant lui pose alors une seconde bandelette autour du cou et lui met le Saint Chrême sur les mains. Puis il bénit le bâton pastoral et le lui donne en disant : " Recevez le " bâton du Pasteur, afin que vous soyez tendrement sévère en corrigeant " le vice, que vous vous fassiez obéir sans colère, que vous flattiez les " esprits en favorisant la vertu, sans négliger la censure dans une sévérité " tranquille."

Il bénit pareillement l'anneau, le lui donne en ajoutant quelques paroles, et il lui présente ensuite le livre des évangiles fermé en disant : " Recevez l'évangile, et ayez prêcher au peuple qui vous est confié, etc.

Le consacré retourne à son autel, se lave la tête et les mains, se passe le peigne d'ivoire sur les cheveux, et, sur les deux autels, l'on continue séparément la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement.

Le consacré revient ensuite à sa première place et offre au célébrant deux cierges allumés de quatre livres, un pain doré et un pain argenté, un baril de vin doré et un baril de vin argenté, et la messe se continue sur un seul autel jusqu'à la bénédiction.

Ici, le célébrant bénit la mitre et la lui met sur la tête en disant qu'il lui met le casque du combat, qui va le rendre terrible aux adversaires de la vérité. Il bénit également les gants, l'anneau et les lui livre.

Soudain une clameur de triomphe s'élève dans l'enceinte sacrée : on dirait une voix mystérieuse qui se dégage à la fois des poitrines des colonnades, des joyeuses guirlandes du fond des murs émus. L'autel sourit sous sa parure élégante, les riches décorations du temple tressaillent ; la voûte semble s'entrouvrir pour livrer passage à ces accents d'une sainte allégresse ; un limpide courant d'harmonie, reliant la terre aux parvis célestes, semble porter au pied du Très-Haut la vive reconnaissance d'un peuple qui a vaincu. C'est le *Te Deum*, accords graves et accents joyeux, chant du cœur et prière de l'âme, élan spontané de gratitude et cri brûlant d'amour, harmonie céleste de l'Eglise et parole de Dieu, c'est le *Te Deum* qui parcourt les échos de l'enceinte sacrée, et qui s'élève chargé de l'harmonieuse piété des fidèles. Fils de l'Eglise, enfants de Dieu, réjouissez-vous et chantez : un guerrier redoutable vient d'être armé chevalier de Dieu. L'Eglise lui a remis une armure impénétrable, et a ceint son front du casque étincelant des combats. Il sera le chef d'une église,

il sera le foyer d'où s'échappera la charité et l'amour, en rayonnements divins. A lui la force, à lui la science, à lui la vertu, à lui les armes qui triomphent.

C'est le délégué d'un Dieu : l'Eglise vient de lui conférer, dans un pieux et brûlant baiser de paix, les plus nobles prérogatives que l'humanité puisse espérer. Le salut est entre ses mains pour qu'il le répande et le prodigue partout autour de lui.

Le voilà l'élu de Dieu, beau de zèle et d'ardeur, défiant cet ennemi qui s'appelle *Légion* ; le voilà muni de la plénitude des prérogatives sacerdotales. Son âme porte l'empreinte toute fraîche de cette visite divine, de ce caractère surnaturel, de cet investiture de pouvoirs extraordinaires. La grâce céleste rayonne de tout son être. Heureux ceux qui profiteront des prémices de ces libéralités sacrées ! Aussi, le nouvel évêque sort du sanctuaire, parcourt la nef, traverse la foule et répand à pleines mains ces précieuses bénédictions dont l'Eglise vient de lui confier le dépôt.

La croix pectorale qui a été donnée à l'Archevêque, est un ouvrage vraiment artistique exécuté par M. Cyrille Duquet de Québec.

L'escarboucle qui est placée au centre est fort jolie. Il y a une perle blanche à chacune des extrémités de la croix. La croix et la chaîne sont en or massif, qui provient des mines de la Chaudière. L'anneau pastoral est un fort beau présent du digne frère de l'Archevêque, M. le Juge Taschereau.

Presqu'à la fin de la solennité, Mgr. Langevin monta en chaire et prononça un magnifique sermon, dont voici l'analyse, et auquel il ne pût donner beaucoup de développement vu la longueur de la cérémonie.

Mgr. de Rimouski prend pour texte ces paroles des Saintes Ecritures : " Dieu ne laisse pas dans l'affliction la veuve et l'orphelin." Mgr. dit que depuis plusieurs mois, la population de ce Diocèse pleurait l'illustre Archevêque qui est allé, là-haut, cueillir la Couronne décernée à ses vertus. De nombreux enfants demandèrent au Seigneur d'avoir pitié d'eux et de mettre terme au veuvage de l'Eglise. Le vœu a été rempli et, aujourd'hui, ils ont à fêter l'élévation à l'épiscopat du distingué Coopérateur de Monseigneur Baillargeon, depuis longtemps Recteur de l'Université-Laval, cette Institution d'éducation qui est la première du pays et qui a rendu tant de services, ainsi que le Souverain-Pontife a bien voulu le rappeler dans ses bulles. Aussi Eglise de Québec, réjouis-toi, revêts-toi de tes ornements de fête qui puissent répondre à l'allégresse de tes enfants ; mets à ton digne évêque les sandales, l'étole et la croix pastorale ; mets une mitre sur sa tête, un sceptre pastoral à ses mains ; réjouis-toi car ton Pasteur a été choisi, entre les plus dignes, pour lui succéder par celui qui t'a si long-

temps édifiée par ses vertus. Je ne crois pas commettre une indiscretion en rapportant ici les paroles qu'il m'adressait quelques jours avant sa mort : " Je le sais, me disait-il, ma tâche est finie. Je vais employer les quelques jours qui me restent à prier le Seigneur, qu'il me donne un successeur selon son cœur, et à lui offrir les douleurs de ma maladie pour que son administration ait de bons résultats. Ce Successeur est aujourd'hui élu, et son épiscopat s'ouvre sous les meilleurs auspices. Il commence avec cette belle fête de Saint-Joseph, le patron du pays, au milieu des plus imposantes cérémonies, et en présence d'une affluence considérable du clergé et de laïques. Depuis le Représentant de Notre Souveraine ; depuis l'homme d'Etat jusqu'au plus humble artisan, tous ont voulu venir s'agenouiller dans ce temple du Seigneur, pour implorer les bénédictions divines sur cette Eglise métropolitaine et sur son Prélat. Et toute cette pompe enfin ne donne-t-elle pas une idée de la dignité, dont vient d'être revêtu notre nouvel Archevêque ? Le mot évêque veut dire surveillant épiscopal. Un évêque est la sentinelle, nommée pour veiller au salut de la société, et il doit jeter le cri d'alarme à l'heure du danger. C'est en même temps un serviteur sage et fidèle, établi par le Seigneur comme le gardien vigilant de sa maison. Le siège élevé qu'il occupe au-dessus des autres est une marque, dit St. Ambroise, qu'il a été promu à la charge éminemment importante de veiller sur les besoins de son Diocèse. L'évêque est aussi appelé grand prêtre, parce qu'il reçoit la plénitude du sacerdoce. Les Saints Pères disent que l'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise, parce que cela le constitue chef et lui remet des pouvoirs étendus. Les membres du clergé voient en lui un supérieur, et ils se serrent auprès de lui comme les enfants près de leur mère ; ils l'aiment, le respectent et se souviennent lors de la consécration de l'obéissance filiale qu'ils ont eu pour ses prédécesseurs.

Le peuple subit l'influence de ses pasteurs ; il se sent pénétré d'un attachement sincère à l'égard de son évêque, et tous, prêtres et laïques, se laissent guider par celui qui est nommé à leur direction spirituelle. Les saintes lettres et le droit canon décernent à l'évêque le titre de pontife. Comme Moïse, il prie sur la montagne pendant que le peuple combat dans la plaine ; il a le pouvoir de donner les saints ordres, de consacrer des évêques, de célébrer le sacrifice de la messe, de pardonner et de diriger. C'est un pouvoir sublime que Dieu lui a confié. Il a encore un autre titre, c'est un pasteur. Notre Seigneur a confié à un seul la direction de son troupeau, *unum ovile, unus pastor*. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un chef est préposé à la garde de chaque troupeau particulier, et c'est ce qu'explique fort bien le Concile du Vatican. Comme premier pasteur du diocèse, il est obligé de conduire son troupeau, de le nourrir de la doctrine vivifiante de la foi, de le détourner des pâturages empoisonnés de l'erreur. Voilà pourquoi il porte la houlette, pour éloigner non-seulement les loups

ravisseurs, mais encore les brebis qui voudraient s'éloigner du bercail : il doit sonder et guérir les maladies de l'âme, panser les blessures du cœur, et allier une grande mansuétude à une non moins grande pureté de discipline, joindre en un mot la sévérité à la douceur, tel que l'ont fait tous ces grands évêques dont le nom est resté.

L'évêque doit être l'ange de son église : suivant l'expression de l'apocalypse, c'est l'envoyé de Dieu, chargé par le roi des rois de le représenter vis-à-vis du peuple, et de contribuer à son œuvre sur la terre. C'est pourquoi on place l'Évangile sur les épaules de l'évêque, et on lui remet le livre des évangiles en lui disant : " allez prêcher l'Évangile au peuple confié à vos soins." L'évêque a le droit de confirmer et de juger, il est le gardien de la doctrine dans son diocèse, il doit enseigner la foi au peuple, le détourner de l'erreur et interpréter la loi de Dieu. Pieux fidèles, dites-nous le bonheur que vous ressentez d'être au pied de votre nouveau pasteur, et de l'acclamer ! Et vous, membres de ce clergé si respectable, dites-nous aussi le bonheur que vous avez goûté en approchant, pour la première fois, de sa personne sacrée, et en baisant pour la première fois son anneau pastoral ! Réjouissez-vous en ce jour que le Seigneur a fait : *Dies quem fecit Dominus*. Et vous, digne Archevêque de l'autre Province, permettez-moi de vous remercier de votre présence à une solennité que vous présidez si dignement ! Et vous, Mgr. l'Archevêque, je n'ose vous féliciter, car, comme ancien enfant de Québec, je connais trop les sentiments de foi qui vous animent ! Permettez-moi, cependant de dire combien je suis heureux de vous voir assis au trône, où vous a appelé la confiance du Souverain Pontife et de vos Suffragants, et qui a été sanctifié et rendu illustre par les Laval, les Plessis, les Briand et les Hubert, ainsi que par les Signaï, les Turgeon et par les Baillargeon, dont la génération actuelle admire les vertus. Si je l'osais, Monseigneur, j'ajouterais, ah oui ! nous le sentons, nous en avons la ferme conviction, que vous ferez observer les Saints-Canons et la discipline ecclésiastique ; que vous servirez d'exemple par votre travail, comme par vos vertus, et que par votre volonté énergique, vous ferez revivre les temps d'union, de foi, de subordination hiérarchique. Mais je m'arrête, et ce en me faisant l'interprète du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, pour vous souhaiter, sous la protection de St. Joseph et de la Sainte-Vierge, prospérité et longue vie.

Après la cérémonie de la consécration de l'Archevêque, le dîner fut servi aux membres du clergé dans la grande salle du Séminaire. Le repas terminé, Mgr. l'Archevêque Taschereau remercia le Séminaire de sa généreuse hospitalité, ainsi que du magnifique don de la chaîne en or qu'il lui a présenté. Ses paroles furent des plus agréables.

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, prononça aussi un discours dans

lequel il fit ressortir combien l'église du Haut-Canada était redevable à celle de Québec. Ses paroles furent fort spirituelles et très-applaudies, il insista en termes très-affectueux sur la nécessité de l'union.

Les convives se rendirent ensuite dans la salle de récréation des écoliers du Séminaire, laquelle avait été décorée pour la circonstance. Ils furent reçus au son de la musique, et l'adresse suivante fut présentée à Mgr. l'Archevêque

Adresse des Elèves du Petit Séminaire.

Monseigneur,—Les élèves du Petit Séminaire de Québec ne sauraient dissimuler la part toute spéciale qu'ils ont prise à la joie unanime, que votre élévation au Trône Archiepiscopal a fait naître au sein de toute la Puissance du Canada.

Vous avez été, tour à tour, Élève distingué de la Maison où nous avons le bonheur d'étudier nous-mêmes; l'un de ses Professeurs durant seize années; puis, Préfet des Etudes, et enfin, notre Supérieur pendant plus de sept ans.

N'était-ce pas comme l'Ainé illustre de notre famille, qui était appelé, par la voix du Souverain-Pontife, au poste le plus élevé de notre Hiérarchie Ecclésiastique? Comment ne pas nous réjouir en voyant ainsi notre estime recevoir de la plus Haute Autorité, qui soit sur la terre, comme une consécration solennelle!

Nos prévisions, s'il nous est permis de le dire, venaient d'être réalisées. Bien des fois, Monseigneur, nous nous étions dit, en famille, ce que le public redisait bien haut. Tant d'élévation dans les idées; une si grande droiture d'intentions; des connaissances si variées et si étendues; tant de bonté dans vos rapports avec vos subalternes; toutes ces qualités de l'esprit et du cœur devaient attirer l'attention sérieuse du Premier Pasteur de l'Archidiocèse, et vous faire gravir, un jour, les degrés d'un trône où nos vœux vous avaient déjà placé.

Pourtant, Monseigneur, oserions-nous, nous aussi, vous l'avouer aujourd'hui? A nos premiers sentiments d'allégresse est venu un instant se joindre une idée passagère d'inquiétude. Aurions-nous une place aussi large dans cette âme que vont occuper toutes les églises, toutes les œuvres et, pour ainsi dire, toutes les personnes d'un immense Diocèse?

Mais bientôt nous nous sommes rassurés. Déjà, depuis que Dieu vous a séparé de nous, vous êtes venu nous donner de nouvelles preuves de votre attachement. Dieu vous a communiqué, Monseigneur, une admirable puissance d'aimer, et d'agir. Comme une flamme ardente saisit les

aliments nouveaux qu'on lui présente, sans abandonner ceux que dévorait déjà son activité ; ainsi votre charité s'étendra à tout sans délaisser les objets de ses premières affections. Nul de ceux que vous avez si longtemps appelés vos enfants, ne perdra ce beau titre. Vous serez tout à tous, Monseigneur, sans cesser d'être à nous, nous en avons la douce espérance.

Et nous, Monseigneur, en retour de tant de bonté, nous ne nous lasserons, comme vous nous l'avez si ardemment demandé, nous ne nous lasserons de prier pour votre auguste personne. Nos vœux les plus sincères accompagneront partout vos pas. Dieu ne pourra se dispenser d'écouter nos voix, parce que la reconnaissance et l'affection les élèveront jusqu'à son trône.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs et chers Enfants,—J'avais naguère un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués ; nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses, que le retour de l'année scolaire faisait éclore, et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout à coup : Votre jardin s'est agrandi, il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une Province !

Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai à lui. C'est là que la Divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une Province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.

Je vois, mes chers Enfants, par votre adresse, que mes vœux ont été exaucés, et que toujours vous voulez être ma consolation par votre affection, mon espérance par votre piété, ma joie par votre application à l'étude. Dieu soit béni, qui donne à son pauvre serviteur une telle faveur ! Dans la position qui m'est faite, j'ai besoin d'un grand nombre de coopérateurs pleins de science et de piété ; la mort moissonne, chaque jour, dans les rangs du clergé, il faut que de nombreuses vocations remplissent les vides. C'est sur vous, mes chers Enfants, que je compte pour cela. Ce n'est pas en vain que la Providence vous donne tant de moyens de vous instruire solidement, et de vous perfectionner de jour en jour dans la piété. Elle a sur vous des desseins que vous tiendrez à honneur et à bonheur de réaliser par votre obéissance, par votre sagesse, par votre diligence ; mais surtout

par cette piété qui *a les promesses de la vie présente et de la vie future*, j'en ai une ferme confiance appuyée sur une expérience de bien des années.

D'autres mains vont cultiver désormais mon cher petit jardin, mais ce sont d'autres moi-même, et tout ce que vous leur témoignerez de confiance, d'attachement, d'obéissance et de piété filiale, réjouira mon cœur et fortifiera mon espérance.

Adresse de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Monseigneur,—Permettez à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec d'approcher de Votre Grandeur, et de vous présenter ses plus sincères félicitations sur votre élévation au poste éminent où vient de vous appeler le Souverain-Pontife.

Depuis longtemps déjà vos hautes qualités, vos vertus, votre dévouement, vos longs et constants efforts en faveur du développement et du progrès des vieilles et illustres Institutions qui font l'honneur et la gloire du pays, vous désignaient d'une manière toute particulière à porter, un jour, le lourd fardeau de l'Archevêché Canadien.

Votre nomination est donc une cause de joie et de bonheur pour tous les Catholiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste est la personnification de la Nationalité Canadienne-Française. Elle représente les deux caractères qui distinguent essentiellement le Peuple Canadien : Sa Foi et sa Langue. Elle a donc pour mission d'affirmer, en tout et partout, l'attachement inébranlable de notre race aux croyances et à la langue de ses frères, et d'exprimer hautement son approbation de tout ce qui peut tendre à fortifier et à faire croître la foi catholique.

Elle se rappelle avec bonheur, qu'après les jours sombres de la conquête, lorsque les Institutions et l'existence même de la Nationalité Canadienne-Française semblaient menacée d'une ruine inévitable, le Peuple Canadien réuni tout entier sous la glorieuse et éternelle bannière catholique, sut, en repoussant victorieusement toutes les attaques, y trouver la force et le salut.

Elle est persuadée que, seule, cette fidélité aux mêmes croyances permettra au Peuple Canadien de se maintenir comme nationalité distincte, de garder intact tout ce qu'il représente ici, tout ce qui fait son orgueil et sa force, et de passer sans inquiétude et sans dangers, par ces jours d'épreuve et de deuil que la Providence, dans ses vues toutes divines, envoie quelquefois aux nations comme aux individus.

Aussi la Société est-elle heureuse de voir appelé à un poste aussi éminent, que celui que vous allez occuper dans la hiérarchie catholique, un Prêtre si digne, et si capable par ses rares et admirables qualités de con-

tinuer avec fruit l'œuvre de tant de vénérables Prélats, et d'assurer le progrès de la foi catholique dans le pays.

La Société Saint-Jean-Baptiste forme les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que la Divine Providence, en vous donnant longue vie, bénisse constamment vos dévoués et apostoliques efforts.

P. J. O. CHAUVEAU, Président, de la S. St. J. Bapt.,
C. J. LAFRANCE, S. Arch. de la S. St. J. Bapt.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Je vois, par votre adresse, que la grande et salutaire pensée qui a présidé à la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste, s'est conservée toute entière parmi vous et qu'elle vivifie, comme au premier jour, cette patriotique Institution. Ça été la gloire de notre Nationalité, que d'avoir cherché, dans la Religion catholique, ce qui ne se trouve pas ailleurs, l'unité, et, par conséquent, la force. Comme vous le dites avec tant de justesse, notre histoire est là pour l'attester. Soyons toujours assez sages pour ne pas nous écarter de cette voie. Que le passé nous soit une leçon pour l'avenir.

La Religion Catholique n'est pas une pure affaire de sentiments, de préceptes et de dogmes. Elle se trouve, pour ainsi dire, incarnée dans la Sainte Eglise, qui est une société organisée, ayant son chef et ses membres, ayant une hiérarchie qui embrasse tout, depuis le Souverain Pontife jusqu'à l'enfant dont le front est encore humide des eaux sacrées du baptême. Dans cette hiérarchie, il y a ceux qui commandent au nom de Dieu. Le commandement est confié aux uns, non pour leur utilité, mais pour le bien de tous ceux qui obéissent, afin que tous ensemble, ils parviennent à leur fin dernière.

Donc, Messieurs, lorsqu'un peuple presse ses rangs autour de son clergé, il entre dans les desseins adorables du divin Fondateur de l'Eglise, et se met par conséquent dans les conditions les plus favorables, pour profiter de tout ce qu'il y a dans notre Sainte Religion, d'unité, de force, de lumière et de vitalité temporelle aussi bien que spirituelle.

Je comprends donc qu'en venant aujourd'hui saluer le chef de notre hiérarchie Canadienne, c'est moins à l'individu qu'à l'Institution elle-même que vous avez voulu rendre hommage. Les nobles et patriotiques, et surtout les religieux sentiments contenus dans votre adresse, me le prouvent évidemment. Car aux yeux de Dieu et aux yeux de l'histoire, il n'y a de véritablement grand, de véritablement fort et salutaire pour un peuple, que les Institutions par lesquelles il commence, il manifeste, il conserve, il augmente sa vie propre. Les individus ne font que passer, et s'il plaît à la divine Providence de s'en servir comme d'instruments pour exécuter ses desseins adorables, à elle seule doit revenir toute gloire et toute reconnaissance.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous remercier des vœux ardents que vous faites pour que cette divine Providence bénissent mes humbles efforts. Je dois vous remercier aussi, au nom de notre Mère, la Sainte Eglise, dont vous vous montrez, aujourd'hui comme toujours, les enfants dévoués ; au nom de notre commune et chère Patrie, au bonheur de laquelle vous contribuez si efficacement par votre attachement à notre sainte Religion."

—

Adresse de l'Institut-Canadien.

Monseigneur,—En ce jour où Votre Grâce prend possession du Siège Archiépiscope de Québec, l'Institut-Canadien demande la permission de lui présenter, au nom de la jeunesse de cette ville, ses hommages les plus respectueux.

L'Institut-Canadien a eu l'honneur de voir, en tête du Tableau de ses Membres, le nom du vénérable Prélat dont nous pleurons encore la perte.

Votre Grâce veut bien permettre que son nom soit aussi inscrit sur le tableau ; c'est donc pour l'Institut un devoir d'en exprimer sa reconnaissance et de témoigner à Votre Grâce tout le prix qu'il attache à cette faveur.

L'Institut-Canadien s'est donné la mission de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, et de contribuer ainsi au maintien de notre Nationalité ; mais il n'oubliera jamais qu'il n'atteindra ce noble but qu'à la condition de répandre parmi la jeunesse le goût des saines et solides lectures, de lui faire apprécier les chefs-d'œuvre de la littérature française, et de rendre ses efforts et ses aspirations conformes aux enseignements de la doctrine catholique. A ce point, l'Institut méritera d'être regardé comme une œuvre vraiment nationale ; à ce prix aussi, il aura, nous aimons à l'espérer, l'approbation de Votre Grâce.

“ Que Votre Grâce veuille bien accepter nos félicitations les plus empressées, à l'occasion de son élévation à la haute dignité d'Archevêque de Québec. Qu'elle veuille bien croire à la sincérité des vœux que nous adressons au Ciel, afin qu'il daigne lui accorder une longue et heureuse carrière, pour l'avantage et la prospérité de l'Eglise du Canada.

THEOPHILE LEDROIT, Président,
 HECTOR FABRE, } Vices-Présidents,
 JEAN BLANCHET, }
 J. F. BELLEAU, Secrétaire-Arch.,
 SAM. BENOIT, Trésorier.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Je vous remercie bien cordialement pour votre bienveil-

lante adresse. J'espère fermement que le Ciel exaucera vos vœux, et qu'avec son concours, il me sera donné de contribuer, dans la faible mesure de mes forces, au bonheur de mes concitoyens.

L'Institut Canadien de Québec sera toujours fidèle à sa mission patriotique de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, s'il prend toujours pour règle les grandes et nobles idées des écrivains religieux qui l'ont immortalisée par leurs écrits. Une langue n'a de prix que comme expression de ce que ressent le cœur. Périrait plutôt la nôtre, Messieurs, que de devenir le véhicule de l'impiété ou de cette littérature immorale qui annonce et pépère la déchéance d'un peuple ! Loin de nous ces lectures légères dont le moindre inconvénient est de consumer inutilement un temps toujours précieux, surtout dans notre siècle, où toutes choses marchent si rapidement, que celui qui perd une seule heure de la journée se trouve déjà bien en arrière ! De plus, l'on s'accoutume avec une effrayante facilité à ces frivolités qui dégénèrent en passion, et ne laissent plus de liberté ni de vigueur à l'esprit pour se donner aux études sérieuses.

La Religion qui connaît si bien le cœur de l'homme, parce qu'elle est inspirée par celui qui a créé ce cœur, la Religion nous dit tous les jours : "*Sursùm corda*, en haut les cœurs !" Sans doute, il faut bien que l'homme touche continuellement la terre par quelque endroit, il faut qu'il regarde de temps en temps où il met les pieds, il faut qu'il s'occupe des intérêts matériels, il faut que son esprit embrasse les mille choses qui l'entourent et l'affectent dans sa partie sensible ; mais, au milieu de tout cela, l'âme ne doit pas oublier sa sublime nature et son immortelle destinée. Elle doit donc repousser avec force tout ce qui peut tendre même de loin à la corrompre et à la dégrader, et, au contraire, elle doit se porter à tout ce qui peut l'élever, la purifier, la rendre plus énergique.

Une Société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence, pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre Bibliothèque, et des Journaux que vous aurez sur vos tables de lecture. Aucune raison ne peut justifier ce qui est mauvais ; et le prétexte qu'il faut connaître le mal comme le bien, est précisément celui qu'alléguait Satan pour notre premier père, et vous savez quel désastre en a été la suite. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être offert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant, met à écarter de lui non-seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simplement lui causer une légère blessure.

De cette manière, l'Institut Canadien de Québec sera une œuvre chère à la Religion, bénie du Ciel, bénie aussi par les générations futures auxquelles il aura puissamment contribué à conserver intact l'inestimable

héritage d'une foi pure et d'une saine morale, sans lesquelles il est impossible à un peuple d'être véritablement heureux.

*Adresse des Membres du Clergé présent à la Cérémonie
du Sacre de Mgr. Taschereau.*

Monseigneur,—Le Clergé de votre Diocèse saisit avec empressement la première occasion favorable qui se présente, depuis que le Saint-Père vous a élevé à la haute dignité d'Archevêque de Québec, pour vous offrir l'hommage de son respect, l'assurance de son entière et filiale soumission.

Accoutumés que nous sommes, Monseigneur, à trouver dans le Chef du Diocèse, autant un Père qu'un Supérieur, c'est avec une joie bien douce que nous voyons réunies, dans votre personne, toutes les qualités que ces deux titres comportent. L'illustre et saint Prélat qui vous a précédé sur ce Siège Métropolitain, et qui a laissé au milieu de nous une mémoire si vénérée, en vous désignant au Souverain-Pontife comme le successeur de son choix et l'homme de son cœur, est allé au devant des désirs et des espérances de tous les catholiques de la Province Ecclésiastique. La voix de votre Clergé, veuillez le croire, Monseigneur, n'est pas la moins forte ni la moins émue dans ce concert d'éloges, de souhaits et de bénédictions, qui s'est élevée de toutes parts à la nouvelle de votre nomination au Siège Archiépiscopal, et qui depuis n'a cessé de retentir dans tout le pays.

La confiance inébranlable que vous inspirez à tous, nous avons des raisons plus spéciales encore de la ressentir, parce que mieux que personne nous connaissons les vertus, la science, la rare capacité que vous avez déployées, comme Supérieur du Séminaire de Québec, comme Recteur de l'Université-Laval, comme Vicaire-Général de votre illustre Prédécesseur, comme son Théologien au Concile du Vatican. Aussi, sommes-nous intimement convaincus et persuadés que vous gouvernerez le Diocèse de Québec, avec cette sagesse qui vous distingue, et dont vous avez donné des preuves si éclatantes dans les charges multiples et importantes qui vous ont été confiées par le passé.

Nous savons toutefois, Monseigneur, que les fonctions que vous aurez à remplir emportent avec elles une responsabilité bien grande. La charge pastorale dont nous connaissons, en partie du moins, les graves sollicitudes, nous met à même de juger des labours, des fatigues et des inquiétudes qui vous attendent, dans l'exercice de ce haut et redoutable ministère auquel vous avez été appelé. Il est une chose cependant que, d'avance, nous pouvons vous offrir, comme un encouragement qui vous est dû à tous les titres, comme une consolation anticipée pour les nombreuses difficultés que vous rencontrerez nécessairement dans l'accomplissement des devoirs de

l'épiscopat. Cette chose, Monseigneur, c'est la soumission filiale de votre Clergé, c'est notre désir sincère et ardent de vous donner, dans tout ce que vous entreprendrez pour le bien de l'immense troupeau dont vous aurez désormais la conduite, cette coopération fidèle, active, empressée, sans laquelle le bien ne saurait s'accomplir d'une manière sûre et efficace.

Nous nous ferons donc un devoir de vous alléger, autant qu'il nous sera possible, le fardeau si lourd qui vous est imposé, en nous unissant étroitement à vous, comme à notre Chef et à notre guide ; en joignant nos efforts aux vôtres pour le plus grand bien des âmes, pour le succès de votre ministère et du nôtre, convaincus, du reste, que cette union, cette harmonie, cette entente parfaite entre le premier Pasteur et son clergé, sont le moyen le plus propre à conserver aux ministres de la Religion la bienfaisante influence dont ils ont joui jusqu'ici, et qui a tant contribué à faire de notre pays un des plus heureux du monde.

Nous terminons, Monseigneur, cette faible expression des sentiments qui animent tous vos prêtres, en souhaitant que le Souverain Pasteur des âmes, qui vient de vous associer plus spécialement à son divin ministère, vous remplisse de force, de lumière et de courage, pour travailler avec fruit au salut de votre troupeau, demandant à Dieu qu'il bénisse vos efforts, qu'il couronne de succès tous les travaux que votre sollicitude pastorale vous fera entreprendre pour le bien de votre Diocèse, la gloire et le triomphe de son Eglise.

Réponse de Monseigneur.

Messieurs,—Toutes les adresses que j'ai reçues ont été pour moi une consolation et un encouragement, parce qu'en me prouvant l'union et la concorde des esprits et des cœurs, elles faisaient briller à mes yeux des rayons d'espérance. C'est ce qui me fait attacher une importance toute particulière à celle que vous venez de me présenter. En effet, le concours que vous me promettez est, par la nature même des choses, le plus direct et le plus efficace de tous et, par conséquent, le plus capable de calmer les craintes que m'inspire la redoutable responsabilité, dont je me vois chargé.

Appelés comme vous l'êtes, Messieurs, par vos fonctions, à exercer sur chaque fidèle de ce vaste Diocèse, l'action que je ne pourrais sans miracle exercer par moi-même, vous êtes les représentants immédiats du premier pasteur du Diocèse ; ou, pour mieux dire, vous êtes comme d'autres moi-même auprès de ces âmes confiées à nous tous ensemble, mais à divers titres.

Jugez par là de quel prix doivent paraître à mes yeux ces sentiments d'union et de bonne volonté que renferme votre adresse. Sans doute, je

les connaissais déjà de longue main, mais dans ce jour solennel où les émotions laissent à peine à mon pauvre cœur la liberté de battre, vos bonnes paroles me fortifient et m'encouragent.

Le Divin Pasteur de toutes les âmes nous enseigne que si nous voulons être de bons pasteurs, nous devons, à son exemple, donner notre vie pour nos brebis. Consacrons donc à nos ouailles tous les instants de cette vie périssable que la main de Dieu départit, à chacun de nous, dans une mesure plus ou moins longue, mais toujours déterminée avec sagesse et suavité. Voilà la pensée commune qui nous unira dans ce travail de chaque jour, de chaque instant, auquel nous devons nous livrer, pour répondre aux desseins de celui qui nous a appelés pour être ses coopérateurs et les dispensateurs de ses mystères. Ces âmes que Jésus-Christ confie à notre vigilance commune, et à notre sollicitude, nous devons les aimer afin que la charité enflamme et anime notre zèle ; c'est pour elles que nous devons prier, étudier, évangéliser, nous consumer chaque jour.

Si parfois nous sentons nos bras comme défaillir à cause de l'inutilité apparente de nos travaux, soutenons-nous mutuellement comme des frères, et encourageons-nous par de bonnes paroles, de conseils d'amis et par l'exemple d'une vertu qui persévère en dépit de tous les obstacles. Quand le succès paraîtra correspondre à nos efforts, souvenons-nous qu'il est l'ouvrage de la grâce divine, et que nous devons toujours dire, comme le recommande le Divin Maître : " Nous ne sommes que des serviteurs inutiles. "

Nous avons à cultiver tous ensemble le champ du Père de la terre. C'est maintenant le temps du travail et des sucurs ; un jour, *Venientem cum exultatione portantes manipulos suos*. Alors la joie sera proportionnée à l'abondance de la moisson, et la moisson elle-même sera d'autant plus belle que nous y aurons mis plus de concorde et de bonne volonté. Nous sommes dispersés sur toute la surface de ce vaste Diocèse : mais, aux yeux du Père de famille pour qui nous travaillons, le temps et l'espace ne sont rien. Nous sommes toujours sous son regard et dans sa main ; son cœur adorable doit être notre refuge commun dans nos peines, notre repos dans nos fatigues, notre conseil dans nos doutes, et la fontaine intarissable où nous devons chaque jour puiser par la méditation, la force et la lumière dont nous avons besoin. Le fardeau ainsi partagé avec Jésus, et avec nos confrères dans le sacerdoce, deviendra moins lourd ; le travail sera plus proportionné à notre faiblesse ; il aura même ses jouissances, car étant réunis par la charité dans ce sanctuaire béni, nous chanterons chaque jour le cantique de l'allégresse : *Ecce quoni bonum et quom jucundum habitare fratres in unum !* "

(1) Voici les cadeaux qui ont été faits à Mgr. Archevêque :

L'hon. Juge J. T. Tuschereau, frère de Mgr.—Anneau splendide : améthyste entourée de 24 diamants.—*Séminaire.*—Chaîne d'or, et trois aubes superbes.—*Hôtel-Dieu.*—Croix pectorale en or, ornée de pierreries.—*Ursulines.*—Mosette en velours violet, avec boutons et galons d'or.—*Hôpital-Général.*—Sandales en satin blanc, ornées de pierreries.—*Congrégation Notre-Dame.*—Soutane en drap violet, avec manches et collet en velours rouge, et une paire de gants blancs très-riches.—*Dames de Jésus-Marie.*—Un coussin ou carreau en damas de soie rouge, avec broderies en or aux initiales de Mgr. l'Archevêque.—*Bon-Pasteur.*—Rochet en dentelles des plus magnifiques.—*Sœurs de la Charité.*—Une superbe barrette en velours violet, et un rochet en broderies des plus riches.

LA NATION PRUSSIENNE.

La circulaire qu'on va lire fut adressée par le représentant du ministre des affaires étrangères à Tours, M. de Chandordy, à tous les agents diplomatiques de la France.

Elle montre combien la France désirait faire la paix avec la Prusse, et le refus constant que celle-ci lui a opposé.

Tours, 29 novembre 1870.

Monsieur, depuis deux mois environ, l'Europe épouvantée ne peut comprendre la prolongation d'une guerre sans exemple, et qui est devenue aussi inutile que désastreuse. Les ruines qui en sont la conséquence s'étendent sur le monde entier, et l'on se demande quelle peut être la cause d'une telle lutte et quel en est le but.

Le 18 septembre dernier, M. Jules Favre, vice-président du gouvernement de la défense nationale et ministre des affaires étrangères, se rendit à Ferrières pour demander la paix au roi de Prusse. On sait la hauteur avec laquelle on s'est expliqué avec lui. Les Puissances neutres ayant fait comprendre depuis qu'un armistice militaire était le seul terrain sur lequel il fallait se placer, pour arriver ensuite à une pacification, le comte de Bismarck s'y montra d'abord favorable, et des pourparlers s'ouvrirent à Versailles. M. Thiers consentit à y aller pour négocier sur cette base. Vous avez appris quel refus déguisé la Prusse lui a opposé ! On doit reconnaître cependant que les deux plénipotentiaires français ne pouvaient être mieux choisis pour inspirer confiance au quartier général prussien, et mener à fin la triste et délicate mission dont ils avaient si noblement pris la responsabilité. La sincérité de leur amour pour la paix n'était pas douteuse. M. de Bismarck savait bien que leur parole avait pour garant le pays tout entier. L'un et l'autre pourtant ont été écartés, et le cours funeste de la guerre n'a pu être suspendu.

Que veut donc la Prusse ? Le souverain auquel il avait été annoncé qu'on fait exclusivement la guerre est tombé et son gouvernement avec lui. Il ne reste aujourd'hui que des citoyens en arme, ceux-là même que le roi Guillaume déclarait ne vouloir pas attaquer, et un gouvernement où siègent des hommes qui tiennent à honneur de s'être opposés de toutes leurs forces à l'entreprise, qui devait couvrir de ruines le sol de notre patrie.

Que faut-il croire ? Serait-il vrai que nos ennemis veuillent réellement

nous détruire ? La Prusse n'a plus maintenant devant elle que la France ; c'est donc à la France même, à la nation armée pour défendre son existence que la Prusse a déclaré cette nouvelle guerre d'extermination, qu'elle poursuit comme un défi jeté au monde contre la justice, le droit et la civilisation.

C'est au nom de ces trois grands principes modernes, outrageusement violés contre nous, que nous en appelons à la conscience de l'humanité, avec la confiance que, malgré tant de malheurs, notre devoir imprescriptible est de sauvegarder la morale internationale. Est-il juste, en effet, quand le but d'une guerre est atteint, que Dieu vous a donné des succès inespérés, que vous avez détruit les armées de votre ennemi, que cet ennemi lui-même est renversé, de continuer la guerre pour le seul résultat d'anéantir, ou forcer à se rendre par le feu ou la faim une grande capitale, toute pleine des richesses des arts, des sciences et de l'industrie ? Y a-t-il un droit quelconque qui permette à un peuple d'en détruire un autre, et de vouloir l'effacer ? Prétendre à ce but, ce n'est plus qu'un acte sauvage, qui nous reporte à l'époque des invasions barbares. La civilisation n'est-elle pas méconnue complètement, lorsqu'en se couvrant des nécessités de la guerre, on incendie, on ravage, on pille la propriété privée, avec les circonstances les plus cruelles ? Il faut que ces actes soient connus : nous savons les conséquences de la victoire, et les nécessités qu'entraînent d'aussi vastes opérations stratégiques. Nous n'insisterons pas sur ces réquisitions démesurées en nature et en argent, non plus que sur cette espèce de marchandage militaire, qui consiste à imposer les contribuables au delà de toutes leurs ressources. Nous laissons l'Europe juger à quel point ces excès furent coupables ; mais on ne s'est pas contenté d'écraser ainsi les villes et les villages, on a fait main basse sur la propriété privée des citoyens.

Après avoir subi les plus dures exigences, les familles ont dû livrer leur argenterie et leurs bijoux. Tout ce qui était précieux a été saisi par l'ennemi, et entassé dans ses sacs et ses chariots. Des effets d'habillement enlevés dans les maisons et dérobés chez les marchands, des objets de toute sorte, des pendules, des montres ont été trouvés sur les prisonniers tombés entre nos mains. On s'est fait livrer et l'on a pris au besoin aux particuliers de l'argent. Tel propriétaire, arrêté dans son château, a été condamné à payer une rançon personnelle de 80,000 francs ; tel autre s'est vu dérober les châles, les fourrures, les dentelles, les robes de soie de sa femme. Partout les caves ont été vidées, les vins emballés, chargés sur des voitures et emportés ailleurs, et, pour punir une ville de l'acte d'un citoyen, coupable uniquement de s'être levé contre les envahisseurs, des officiers supérieurs ont ordonné le pillage et l'incendie, abusant pour cette exécution sauvage de l'implacable discipline imposée à leurs

troupes. Toute maison où un franc-tireur a été abrité et nourri est incendiée. Voilà pour la propriété.

La vie humaine n'a pas été respectée davantage. Alors que la nation entière est appelée aux armes, on a fusillé impitoyablement, non-seulement des paysans soulevés contre l'étranger, mais encore des soldats pourvus de commissions et revêtus d'uniformes légalisés. On a condamné à mort ceux qui tentaient de franchir les lignes prussiennes, même pour leurs affaires privées. L'intimidation est devenue un moyen de guerre. On a voulu frapper de terreur les populations, et paralyser en elles tout élan patriotique. Et c'est ce calcul qui a conduit les Etats-Majors prussiens à un procédé unique dans l'histoire, le bombardement des villes ouvertes. Le fait de lancer sur une ville des projectiles explosibles et incendiaires, n'est considéré comme légitime que dans des circonstances extrêmes et strictement déterminées. Mais dans ces cas mêmes, il était d'un usage constant d'avertir les habitants, et jamais l'idée n'était entrée jusqu'à présent dans aucun esprit, que cet épouvantable moyen de guerre pût être employé d'une manière préventive. Incendier les maisons, massacrer de loin les vieillards et les femmes, attaquer pour ainsi dire les plus défenseurs dans l'existence de leurs familles, les atteindre dans les sentiments les plus profonds de l'humanité, pour qu'ils viennent ensuite s'abaisser devant le vainqueur, et solliciter les humiliations de la nation ennemie, c'est un raffinement de violence calculée qui touche à la torture.

On a été plus loin cependant, et se prévalant, par un sophisme sans nom, de ces cruautés mêmes, on s'en fait une arme. On a osé prétendre que toute ville qui se défend est une place de guerre, et que, puisqu'on la bombarde, on a ensuite le droit de la traiter en forteresse prise d'assaut. On y met le feu après avoir inondé de pétrole les portes et les boiseries des maisons. Si on a épargné le pillage, on n'en exploite pas moins contre la cité la guerre qu'elle doit payer, en se laissant rançonner à merci. Et même, lorsqu'une ville ouverte ne se défend pas, on a pratiqué le système du bombardement sans explication préalable, et avoué que c'était le moyen de la traiter comme si elle s'était défendue et qu'elle eût été prise d'assaut. Il ne restait plus, pour compléter ce code barbare, qu'à rétablir la pratique des otages. La Prusse l'a fait. Elle a établi partout un système de responsabilités indirectes qui, parmi tant de faits iniques, restera comme le trait le plus caractéristique de sa conduite à notre égard.

Pour garantir la sûreté de ses transports et la tranquillité de ses campements, elle a imaginé de punir toute atteinte portée à ses soldats ou à ses convois, par l'emprisonnement, l'exil ou même la mort d'un des notables du pays. L'honorabilité de ces hommes est devenue un danger pour

eux. Ils ont à répondre, sur leur fortune et sur leur vie, d'actes qu'ils ne pouvaient prévenir ni réprimer, et qui d'ailleurs n'était que l'exercice légitime du droit de défense. Elle a amené quarante otages parmi les habitants nobles des villes de Dijon, Gray et Vesoul, sous prétexte que nous ne mettons pas en liberté quarante capitaines de navires faits prisonniers selon la loi de la guerre. Mais ces mesures, de quelques brutalités qu'elles fussent accompagnées dans l'application, laissaient au moins intacte la dignité de ceux qui avaient à les subir. Il devait être donné à la Prusse de joindre l'outrage à l'oppression. On a exigé de malheureux paysans entraînés par force, retenus sous menaces de mort, de travailler à fortifier les ouvrages ennemis, et à agir contre les défenseurs de leur propre pays. On a vu des magistrats, dont l'âge aurait inspiré le respect aux cœurs les plus endurcis, exposés, sur les machines des chemins de fer, à toutes les rigueurs de la mauvaise saison et aux insultes des soldats.

Les sanctuaires, les églises ont été profanés et matériellement souillés. Les prêtres ont été frappés, les femmes maltraitées, heureuses encore lorsqu'elles n'ont pas eu à subir de plus cruels traitements.

Il semble qu'à cette limite il ne reste plus, dans ce qu'on appelait jusqu'ici du plus beau nom, le droit des gens, aucun article qui n'ait été violé outrageusement par la Prusse. Les actes ont-ils jamais à ce point démenti les paroles ?

Tels sont les faits. La responsabilité en pèse tout entière sur le gouvernement prussien. Rien ne les a provoqués, et aucun d'eux ne porte la marque de ces violences désordonnées, auxquelles cèdent parfois les armées en campagne. Il faut qu'on le sache bien, ils sont le résultat d'un système réfléchi, dont les états-majors ont poursuivi l'application avec une rigueur scientifique. Ces arrestations arbitraires ont été décrétées au quartier général, ces cruautés résolues comme un moyen d'intimidation, ces réquisitions étudiées d'avance, ces incendies allumés froidement avec des ingrédients chimiques soigneusement apportés, ces bombardements contre des habitants inoffensifs ordonnés. Tout a donc été voulu et prémédité. C'est le caractère propre aux horreurs qui font de cette guerre la honte de notre siècle.

La Prusse a non-seulement méconnu les lois les plus sacrées de l'humanité, elle a manqué à ses engagements personnels. Elle s'honorait de mener un peuple en armes à une guerre nationale. Elle prenait le monde civilisé à témoin de son bon droit ! Elle conduit maintenant à une guerre d'extermination ses troupes transformées en hordes de pillards ; elle n'a profité de la civilisation moderne que pour perfectionner l'art de la destruction. Et comme conséquence de cette campagne, elle annonce à l'Europe l'anéantissement de Paris, de ses monuments, de ses trésors, et la vaste curée à laquelle elle a convié l'Allemagne.

Voilà, monsieur, ce que je désire que vous sachiez. Nous ne parlons ici qu'à la suite d'enquêtes irrécusables ; s'il faut produire des exemples, ils ne nous manqueront pas, et vous pourrez juger par les documents joints à cette circulaire. Vous entretiendrez de ces faits les membres du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

Ces appréciations ne sont pas destinées à eux seuls, et vous pourrez les présenter librement à tous. Il est utile qu'au moment où s'accomplissent de pareils actes, chacun puisse prendre la responsabilité de sa conduite, aussi bien les gouvernements qui doivent agir que les peuples qui doivent signaler ces faits à l'indignation de leurs gouvernements.

Recevez, etc.

Pour le ministre des affaires étrangères.

Le délégué, CHAUDORDY.

Nous reproduisons pour l'édification de nos lecteurs, la prière suivante qui a été distribuée à Rome, à milliers d'exemplaires, et qui a été traduite en plusieurs langues ; elle exprime les sentiments de tout le monde catholique sur la situation actuelle de Rome et du St. Père.

PRIERE

AU NOUVEAU PROTECTEUR DE L'EGLISE, ST. JOSEPH.

Très-glorieux patriarche, St. Joseph, une voix qui a bien plus d'autorité que celle, qui un jour partit d'un trône égyptien, a dit, il y peu de temps, à la grande famille chrétienne de recourir à Vous dans ses besoins : *Allez à Joseph : Ite ad Joseph.* La voilà donc cette grande famille, dont la protection vous a été confiée ; nous voici tous aux pieds de votre trône céleste pour implorer miséricorde dans les maux si graves, qui maintenant nous affligent. Comme les Frères de l'ancien Joseph, nous venons auprès de vous humiliés et confus de nos fautes, qui ont appelé sur notre tête la colère du ciel ; mais au milieu de nous, il y a beaucoup de Benjamin innocents, qui souffrent et pleurent sans l'avoir mérité. Ce qui nous touche plus vivement, c'est notre Père vénéré, le pieux et doux Jacob, qui se plaint avec douceur que les dernières années de sa vie sont remplies d'amertume. Prenez pitié de ses cheveux blancs, et faites qu'il ne ferme point les yeux du sommeil des justes, avant d'avoir vu se lever pour toute sa famille une ère de paix et de salut. C'est, ô grand Saint, la première grâce que nous vous demandons, après que vous avez été proclamé notre Protecteur : Pourrez-vous rejeter notre prière ? Pour nous, au contraire, nous espérons que le second Joseph se montrera encore plus compatissant que le premier, et avec cette confiance nous répétons tous ensemble :

St. Joseph, priez pour nous.

Cette prière ayant été présentée au St. Père, il écrivit de sa propre main les paroles suivantes.

Die 23 feb. 1871. *Filii carissimi, ite ad Joseph, et Ipse intercedet pro nobis in angustiis nostris.* Pius PP. IX.

23 fév. 1871. Fils bien-aimés, allez à Joseph, et lui-même priera pour nous dans nos épreuves.

PROTESTATION CONTRE L'ENVAHISSEMENT DES ETATS DU SAINT SIEGE. (1)

Le 5 mars 1871 eut lieu, à l'Université Laval, la grande démonstration des Canadiens-français catholiques de Québec en faveur du Pape, et dont nous donnons plus loin le compte-rendu officiel. Convoqués par Sa Grâce, l'Archevêque élu de Québec, plus de deux mille cinq cent citoyens de la ville s'étaient fait un devoir de se rendre à cette assemblée, pour protester contre l'envahissement des Etats du Saint-Siège, par Victor Emmanuel et témoigner hautement de leur attachement au Chef de l'Eglise, dépouillé de son patrimoine.

Il appartenait à la plus haute Autorité religieuse de la Province de Québec de prendre l'initiative, et à la première Institution Universitaire du Canada d'être le théâtre de ce noble mouvement de sympathie universelle, qui a agité les populations catholiques de tous les pays du monde.

Enfants de la France, descendants de ces pieux colons qui sont venus planter la croix du Christ sur les rives du Saint-Laurent, nous ne pouvions demeurer muets et insensibles spectateurs des malheurs qui frappent le Chef de notre Eglise. Chrétiens, nous ne pouvions voir avec indifférence un roi parjure et révolutionnaire oser, au mépris du précepte divin qui défend de prendre le bien d'autrui, porter une main sacrilège sur les Etats du Saint Père, et enlever au Successeur de Pierre le patrimoine que la France lui avait donnée. Catholiques du Canada, nous sentions le besoin de nous unir aux 200 millions de catholiques qui pensent comme nous que, sans être libre et indépendant, le Chef de notre Foi ne peut pas bien diriger la barque de l'Eglise. Sujets Britanniques, jouissant des privilèges d'institutions éminemment justes et libres, nous devons protester contre l'acte de spoliation commis par le Roi Emmanuel. Membres d'une société civilisée et enfants de la grande famille humaine, nous avons compris que si pareille violation du droit était permise, ce principe de la force devant dominer la justice, sape par la base l'existence de la société.

Le nombre immense de citoyens qui composaient l'assemblée, les résolutions qui y ont été proposées, les chaleureux discours qui les ont appuyées, et l'enthousiasme avec lequel elles ont été adoptées sont un grand et beau témoignage de notre attachement au Saint Père, et une éclatante protestation contre la violation de ses droits sacrés.

*
* *

Voici la requête que les catholiques du diocèse de Québec adressent à Sa Majesté :

“ A Sa Très-Excellente Majesté la Reine :

“ Nous, les soussignés, sujets Catholiques de Votre Majesté, dans le

(1) *Journal de Québec.*

Diocèse de Québec, Province de Québec, Puissance du Canada, approchons respectueusement de votre Trône, pour vous assurer de notre profond et sincère attachement à votre Couronne, ainsi qu'à l'Empire Britannique, dont les destinées vous sont confiées. Nous demandons en même temps la permission d'exposer humblement à Votre Majesté :

“ 1. Que comme Chrétiens, nous protestons contre l'usurpation des Etats-Pontificaux par le Roi Victor-Emmanuel, parce que c'est la violation directe et évidente du précepte divin, qui défend de convoiter et de prendre le bien d'autrui.

“ 2. Que comme Catholiques, nous protestons, avec les deux cents millions de nos coreligionnaires répandus dans l'univers, contre cette atteinte à notre liberté religieuse, dans la personne du Chef de notre Religion, qui a besoin de liberté et d'indépendance, pour pouvoir remplir efficacement la mission que nous croyons lui avoir été confiée par Jésus-Christ.

“ 3. Que comme Sujets Britanniques, nous protestons encore contre cet acte de spoliation violente, exécuté sous des circonstances si iniques, et d'après un principe tellement contraire aux lois fondamentales de toute société constituée, que le Gouvernement s'empresserait de poursuivre comme coupable de haute trahison, tout citoyen qui voudrait l'invoquer à l'égard de Votre Majesté.

“ 4. Que comme Membres d'une société civilisée, nous protestons contre cet attentat au droit sacré de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut ni se maintenir, ni prospérer.

“ 5. Que comme Membres de la famille humaine, nous protestons contre cette violation du droit des gens ; violation qui détruit dans leur essence tous traités entre peuples et peuples, et anéantit toute sécurité, en posant la force pour règle suprême du droit.

“ En conséquence, nous prions humblement Votre Majesté d'intervenir au nom de la justice, de la liberté, de la propriété, de l'ordre et du droit des gens, auprès des Puissances de l'Europe, afin de faire restituer au Pape la souveraineté de Rome et des Provinces, dont il a été violemment et injustement dépouillé.

“ Et vos suppliants ne cesseront de prier.

“ Province de Québec, mars 1871. ”

* * *

DISCOURS DE MGR. TASCHEREAU, ARCHEVEQUE ELU DE QUEBEC.

Messieurs,

Rien de nouveau sous le soleil (1), s'écriait, il y a trois mille ans, le plus sage des hommes. *Nihil sub sole novum.* Et quand vous voyez

(1) Eccl., I. 10.

quelque chose qui vous paraît extraordinaire, continue-t-il, ne vous hâtez pas de dire que c'est la première fois qu'elle arrive dans le monde, car soyez sûr qu'elle a déjà existé dans les siècles précédents. . . . *Jam enim præcessit in sæculis quæ fuerunt ante nos.*

Je ne m'arrêterai pas à vous prouver que ces révolutions qui bouleversent tout dans notre siècle, et qui nous font quelquefois pâlir de crainte, ont déjà affligé l'humanité.

Ce qu'il nous importe, ce soir, de bien faire ressortir, c'est l'iniquité, je dirai plutôt, la monstruosité du principe qui a été invoqué pour pallier et justifier, dans le cas de l'invasion de Rome par les Piémontais, la violation de la propriété, la violation de la liberté religieuse, la violation de tout ce qui peut être cher à l'homme de cœur, de tout ce qui peut être un gage de sécurité parmi les hommes.

Or, Messieurs, en cela même il n'y a rien de nouveau ; cette iniquité, cette monstruosité a été dévoilée à la face du soleil, il y a aussi trois mille ans, par le même sage inspiré de Dieu qui a dit : *Rien de nouveau sous le soleil.*

En ces temps là, comme toujours, il y avait lutte du mal contre le bien la cité de Béliar faisait la guerre à la cité de Dieu ; la force voulait se poser à la place du droit.

Ecoutez le langage que tenaient, il y a trois mille ans, les Mazzini, les Garibaldi, les Cavour, les Victor-Emmanuel de ces temps-là. En vérité on croirait assister à un conseil d'Etat, tenu à Florence ou à Turin. Le texte est un peu long, Messieurs, mais il jettera, je l'espère, une telle clarté sur le but et le caractère de notre assemblée, que vous me pardonneriez facilement de vous l'avoir répété. Puisque nous sommes assemblés pour protester contre une grande iniquité, il est important que le monstre que nous voulons combattre soit mis devant vos yeux, tel qu'il est, tel qu'il a été dépeint par un auteur inspiré. C'est du livre de la Sagesse que je l'emprunte (2) :

“ Les méchants se sont donc exhortés mutuellement. . . . Nous sommes les plus forts, notre force sera donc la loi de la justice, *sit fortitudo nostra lex justitiæ*, car ce qui est faible n'est bon à rien.”

Remarquez bien, Messieurs, cet étrange principe : *Notre force sera la loi de la justice.* Ah ! malheur au monde, malheur à nous, si ce principe venait à prévaloir. Donc il est de notre intérêt comme de notre devoir, de protester contre ce principe subversif de toute morale, de toute justice, de toute sécurité. Que serions-nous devenus, nous pauvre petit Peuple Canadien, si cette unique supériorité de la force contre la justice avait obtenu droit de cité ? Que deviendrions-nous encore, s'il venait jamais à prévaloir dans les conseils de l'Empire Britannique ? Non, Messieurs, nous

(2 Sap., C. 2 W. II.

ne pouvons, nous ne devons, nous ne voudrions jamais consentir à laisser inscrire au code des nations civilisées cet affreux principe, que la force est tout, que le droit n'est rien, que la faiblesse ne peut être protégée par le bon droit.

Mais continuons d'écouter l'histoire prophétique de notre temps, écrite il y a trente siècles : “ Faisons donc tomber le juste dans nos pièges, parce qu'il nous incommode, parcequ'il est contraire à notre manière de vie, parcequ'il nous reproche continuellement nos violements de la loi de Dieu, parcequ'il nous déshonore en décrivant les fautes dont nous nous rendons coupables. Il assure qu'il a la science de Dieu... : il se fait le censeur de nos pensées. *Sa vue nous est devenue insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres.*”

Rien ne manque à ce tableau. Vous voyez les pièges tendus à Pie IX ; vous entendez les reproches, qu'on lui adresse : il est *incommode*, parce qu'il censure nos pensées, nos principes ; qu'il se récrie contre nos usurpations ; qu'il publie des *Syllabus* où il dévoile nos fausses maximes, condamne nos erreurs, stigmatise nos injustices. “ *Sa vue nous est insupportable, parceque sa vie n'est pas semblable à celle des autres...* Il ne presse point ses peuples par des impôts, il ne consacre point ses trésors à enrichir ses enfants, il ne fait jamais de guerre injuste. Son langage ignore la flatterie ; il n'a jamais pactisé avec l'erreur quelque puissante qu'elle soit ; il dit la vérité à tous sans déguisement, aux rois comme aux peuples ; son plaisir et son bonheur sont la prière, la bénédiction, l'aumône, le dévouement au bien spirituel et temporel de son peuple.

Oh ! assurément, sa vie n'est pas semblable à celle des autres ! et voilà pourquoi sa vue est devenue insupportable. Mais continuons d'écouter l'Auteur sacré.

“ Il nous considère comme des gens qui ne s'occupent que de bagatelles ; il s'abstient de notre manière de vie, comme d'une chose impure ; il préfère, à toutes choses, se préparer à mourir de la mort des justes. Il se glorifie d'avoir Dieu pour père. Voyons si ses paroles sont véritables, éprouvons ce qui lui arrivera, et nous verrons quelle sera sa fin. Car s'il est véritablement fils de Dieu, Dieu prendra sa défense et il le délivrera des mains de ses ennemis. Abreuvons-le d'outrages et de tourments, afin que nous reconnaissons sa douceur et sa patience.”

Reconnaissez-vous dans Pie IX cet homme juste qui, tous les jours de sa vie, oublie qu'il est Souverain pour se souvenir qu'il est mortel et qu'il rendra compte de son administration au souverain juge des vivants et des morts ? Il se glorifie d'avoir Dieu pour père, et devant ce titre glorieux s'effacent toutes les majestés humaines. Ah ! vous voulez connaître si ses paroles sont véritables ! Pour cela, vous l'avez déjà mis à l'épreuve ; déjà il a mangé le pain de l'exil ; en ce moment, vous le tenez prisonnier

dans son propre palais, en attendant le jour où peut-être vous en ferez un martyr. Voyez quelle est sa patience, sa douceur ! Voyez aussi quelle est sa force et comme il continue de protester contre l'iniquité, de condamner toute violence, toute violation de la loi divine ! Ses ennemis eux-mêmes rendent hommage à sa vertu, à son courage, à sa magnanimité.

“ Hæc cogitaverunt et erraverunt ; excæcavit enim illos malitia eorum. ”
 “ Les méchants ont eu ces pensées pleines de folie, ils se sont égarés dans leurs vains raisonnements, parce que leur propre malice les a aveuglés.”

Donc, Messieurs, au jugement infallible de Dieu, le langage de l'impicité n'est que folie, erreur, aveuglement, qui aboutira, comme toutes les folies, au désordre d'abord, puis au néant, pour rendre plus éclatant le triomphe de la vérité et de la justice.

Mais gardons-nous de croire qu'en présence d'une telle promesse, il nous soit permis de nous croiser les bras ; et d'attendre qu'elle se réalise sans que nous ayons à nous en occuper. Dieu, sans doute, n'a pas besoin de l'intervention des causes secondes pour arriver à ses fins ; son bras est assez long et assez puissant pour atteindre les majestés les plus hautes et les plus fortes en apparence. Mais dans l'ordre de la nature comme dans l'ordre de la grâce, sa sagesse infinie se plaît à employer pour agents les volontés libres des hommes. Notre devoir à nous, créatures de Dieu, est de seconder ses desseins admirables, et de nous montrer les dociles instruments de sa volonté. Quand donc l'iniquité vient à déborder sur la terre, notre devoir est de nous y opposer de toutes nos forces, de protester contre elle et d'opposer au langage de l'injustice, les protestations de la vérité.

Cela a été bien compris par nos frères d'Europe et d'Amérique, qui ont tenu des assemblées dans le genre de celle devant laquelle j'ai l'honneur de parler. L'injustice a cru se laver de toute tache, au moyen d'un plébiscite obtenu par la baïonnette, par la trahison, par des promesses séduisantes, par le vote d'étrangers et de scélérats délivrés la veille de leur prison. Ne convient-il pas que la justice, que la vérité, que la loi divine, que le droit des gens, aient aussi leur plébiscite !

Leur plébiscite où se fasse entendre la voix de l'univers entier, protestant avec liberté contre le triomphe insolent de l'injustice, qui veut tout changer dans l'ordre moral, et appeler bien ce qui est essentiellement mal, et rejeter comme vieilleries inutiles toute loi divine et humaine !

Car, remarquons-le bien, Messieurs, il ne s'agit pas seulement de la personne de Pie IX. De nos jours, nous avons vu tomber trop de rois et d'empereurs, pour que la chute d'un autre souverain nous étonne et nous émeuve. Il y a, dans la circonstance présente, une autre question qui ne saurait être amoindrie jusqu'aux proportions d'une personne ou d'un Etat.

Je ne crains pas de le dire, Messieurs, parceque je sens que vous le

voyez comme moi ; la question présente est vaste comme le monde entier ; elle est immortelle comme la justice, comme la vérité, comme la liberté par excellence, la liberté des âmes ;

Ce qui est menacé, emprisonné aujourd'hui dans la personne de cet auguste Vieillard de quatre-vingts ans, qui, peut-être demain, descendra dans la tombe comme le plus humble des mortels, ce qui est menacé et emprisonné, dis-je, c'est la Papauté qui ne vieillit point, qui ne meurt point, . . . la Papauté qui, à nos yeux et aux yeux de nos deux cents millions de coreligionnaires répandus dans le monde entier, est le centre de notre religion, l'instrument et l'interprète infallible des révélations divines La Papauté instituée de Dieu pour maintenir l'unité entre tous les parties de ce vaste corps de l'Eglise catholique, dont nous sommes les enfants La papauté enfin que nous chérissons d'autant plus que nos ennemis mettent plus d'acharnement à la détruire, parce que nous comprenons qu'avec elle finiraient notre unité, notre sécurité, notre liberté religieuse, c'est-à-dire, notre liberté la plus intime, celle sans laquelle toutes les autres libertés seraient illusoires et dangereuses ; en un mot, notre liberté de conscience catholique et chrétienne.

La question pour nous est de savoir quelle indépendance est nécessaire au Pape, pour exercer efficacement son autorité spirituelle sur nous et sur nos coreligionnaires, répandus dans le monde entier. Faut-il qu'il soit Souverain de Rome, et d'une étendue de territoire assez considérable pour qu'il ne soit pas à la merci de ses voisins, assez restreint pour n'inspirer de l'ombrage à personne ?

La Providence a dit : *oui*, car jusqu'ici elle a ainsi réglé les choses.

L'Eglise a dit : *oui* par la bouche de ses pontifes et de ses évêques.

Les hommes d'Etat, en France, en Allemagne, en Angleterre même, ont dit : *oui*.

Nos frères des Etats-Unis, d'Irlande, d'Angleterre, de France, de Belgique, d'Allemagne, ont dit : *oui*, dans des assemblées nombreuses semblables à la nôtre.

Il s'agit pour nous de décider si nous dirons : *non*, avec Mazzini et Garibaldi ; ou si nous dirons : *oui*, avec la Providence, *oui* avec l'Eglise, *oui* avec les hommes d'Etat les plus célèbres, *oui* avec toute l'univers catholique.

* * *

Son Honneur le Maire de Québec Pierre Garneau, se leva ensuite, et en proposant la première résolution, il l'appuya des quelques réflexions suivantes :

Monseigneur,

Messieurs,

“ J'ai l'honneur de proposer la première résolution, et je dois dire que je

suis convaincu de l'opportunité de cette manifestation qui réunit, dans cette magnifique enceinte, l'élite de la population catholique française de Québec.

Comme premier magistrat, je suis heureux de pouvoir affirmer que les sentiments, exprimés dans cette résolution, sont également partagés par la population britannique de notre ville, et qu'ainsi tous les citoyens de Québec n'ont qu'une voix, pour protester énergiquement contre la spoliation injuste des Etats Pontificaux par le Roi d'Italie."

Nous espérons pouvoir enrichir l'ECHO des discours vraiment remarquables prononcés par M. A. Plamondon, M. le Dr. Larue, M. Lucien Turcotte; mais l'espace nous force à y renoncer.

* * *

Le lendemain de cette importante protestation 6 Mars, les anciens élèves de l'Université-Laval se rendirent à l'Archevêché, et M. R. Allayn proposal'adresse suivante :

" A Sa Grandeur Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec,

" Les anciens élèves de l'Université-Laval, actuellement présents à Québec, sont heureux de féliciter Votre Grandeur sur son élévation au Trône archiépiscopal de cette province.

" Le rôle considérable que Votre Grandeur a joué dans l'Eglise du Canada, la piété, la modération, le zèle, le talent de Votre Grandeur, toute une carrière noblement et saintement parcourue, étaient comme autant de recommandations auprès de notre Saint-Père le Pape en faveur de l'ex-Recteur de l'Université-Laval.

" Aussi cette élévation a-t-elle été partout approuvée, dans les hautes sphères officielles, par l'épiscopat, le clergé et les fidèles de cette province. L'opinion publique exprimée par les journaux de toutes les nuances politiques ou religieuses, a acclamé avec joie cette reconnaissance insigne des mérites et des vertus de Votre Grandeur.

" Mais c'est le devoir des anciens élèves de l'Université-Laval, de s'unir dans une démonstration respectueuse et reconnaissante pour exprimer leurs plus sincères félicitations à celui qui a été le digne successeur de M. l'abbé Louis Jacques Casault.

" Votre Grandeur voudra bien leur permettre de profiter de cette heureuse, circonstance pour protester hautement de leur dévouement à une Institution qu'elle a dirigée, pendant plusieurs années, avec autant de succès que d'habileté.

" Les services signalés que l'Université-Laval a rendus, les sages principes qu'elle n'a cessé de propager, lui ont acquis l'estime et l'approbation de tous les hommes éclairés du pays, et la mettent au-dessus de toutes les attaques.

" En terminant, nous faisons des vœux pour que votre Grandeur soit longtemps conservée à l'Eglise du Canada."

Réponse de Mgr. Taschereau a répondu en ces termes :

“ A Messieurs les Anciens Elèves de l'Université-Laval,

“ Messieurs,

“ Il y a dans votre adresse des choses qui me surprennent, et une chose qui ne me surprend point.

“ Ce qui ne me surprend point, c'est la bonté de votre cœur qui me tient si grand compte du peu que j'ai essayé de faire pour vous.

“ La pensée qui a présidé à la fondation de l'Université-Laval, a été de former de bons citoyens et des chrétiens sincères : ces deux qualités, bien loin de s'exclure, sont au contraire inséparables. Celui, en effet, qui aime sa patrie, aime tout ce qui peut contribuer à sa gloire et à sa prospérité. Il aime, par conséquent, la Religion qui est le sanctuaire du respect et de la véritable autorité, la source de l'ordre moral et le plus ferme appui des principes sans lesquels la société chancelle et s'écroule nécessairement.

“ Cette pensée n'est pas demeurée stérile. L'Université-Laval est heureuse et fière de compter parmi ses anciens élèves tant d'hommes qui se distinguent par leur foi, comme par leur science, dans les différentes carrières qu'elle a ouvertes devant eux. C'est une belle couronne qu'elle peut montrer avec orgueil à ses amis ; c'est un rempart qui la protégera contre ses ennemis ; ce sont des témoins qu'elle pourra invoquer devant ses juges.

“ Pour ce qui me regarde personnellement, ce m'est une consolation et un encouragement de penser que mes relations avec cette Institution ne se trouvent point rompues. Je deviens le *Visiteur* de cette *Alma Mater* à laquelle vous conserverez toujours attachement et reconnaissance.

“ Cela me fait espérer que dans l'accomplissement de devoirs si multipliés et divers de ma charge pastorale, je pourrai toujours compter sur le concours efficace de ceux qui me témoignent aujourd'hui tant d'affection et de dévouement, et qui, par la position honorable qu'ils occupent dans la société, peuvent m'être d'un si grand secours.

DEMONSTRATION EN FAVEUR DU PAPE, A MONTREAL.

Le 15 mai dernier une foule considérable encombrait la belle et magnifique salle du Cabinet de Lecture, qui est à peine terminée et qui va devenir un centre fort convenable pour nos réunions religieuses, nationales ou littéraires. Cette multitude voulait s'associer au mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi tout le monde catholique, et nécessité par le dépouillement odieux des domaines du Chef de l'Eglise. C'était tout à la fois une affirmation de notre dévouement au Saint-Père, une protes-

tation contre l'invasion des États Pontificaux, et un appel au gouvernement britannique, pour qu'il intervienne en faveur de la restauration du pouvoir temporel du Pape, dont le maintien a été regardé, par ses hommes d'état les plus illustres, comme indispensable au maintien de la stabilité des trônes et de l'équilibre européen.

Leurs Grandeurs Nos Seigneurs Bourget et Pinsonnault étaient présents, ainsi que le Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, plusieurs prêtres du Séminaire et membres du clergé, ainsi que bon nombre de citoyens distingués.

La salle était bien décorée ; on remarquait au fond de la scène un étendard pontifical, protégeant dans ses plis le drapeau tricolore, puis on avait eu la bonne idée de placer le long de la galerie qui entoure et domine la salle, les magnifiques étendards représentant les écussons de nos anciennes familles canadiennes, et que nous devons à M. l'abbé Verreau.

Après un morceau de musique sacrée, bien exécutée par un chœur dirigé par le Rév. M. Barbarin, Sa Grandeur Mgr. de Montréal fut prié d'adresser la parole à la nombreuse assistance, avide d'entendre notre vénéré Prélat. Monseigneur dit que, relevant à peine d'une infirmité qui l'avait retenu plusieurs jours à sa chambre, il n'avait pu accepter l'invitation de faire un discours tel que le comporte une pareille circonstance. Dans les quelques paroles qu'il adressa, Mgr. exprima le regret que les Princes de la terre aient cessé de se faire les protecteurs de l'Eglise, titres qui ont rendu si grands Constantin et Charlemagne ; et affirma que la conséquence de leur conduite est que leur autorité n'est plus respectée, et qu'ils sont les premières victimes des mauvais principes qu'ils ont laissé sanctionner par leur abstention. Monseigneur rendit hommage à la foi du Canada, et au dévouement qu'il n'a cessé de professer en faveur du Pape, et dont le mouvement des Zouaves est le plus éloquent témoignage.

M. C. S. Cherrier prend ensuite la parole et prononce un fort remarquable discours, qui a été fréquemment applaudi. Il dit que le mouvement que l'on remarque aujourd'hui parmi le monde catholique rappelle ces fameuses époques où, à la voix d'un Pierre l'Ermitte ou d'un St. Bernard, toute l'Europe s'ébranlait pour voler à la défense du Saint-Sépulchre. Sans doute les circonstances sont bien différentes, mais c'est le même esprit qui agite le monde catholique, et ce mouvement aura un retentissement égal dans l'histoire. Nous protestons contre un Roi, enfant de l'Eglise, qui déchire le sein de sa mère, et dont l'astuce rappelle les anciens Souverains de Constantinople. Nous désirons protéger l'ancien tombeau de St. Pierre. Ce n'est pas la conquête du royaume de Jérusalem que nous voulons faire, mais nous voulons contribuer au rétablissement d'un trône, dont le maintien est garanti par les traités les plus

solennels, et qui repose sur des siècles d'existence. après avoir pris sa source dans le libre consentement d'un peuple.

Il est vrai que nous n'avons pas d'armées à commander, pour opérer ce résultat par la force ; mais quand il a fallu l'impôt du sang, on sait que les catholiques n'ont pas reculé devant ce devoir, et ce que nos jeunes compatriotes ont fait, le prouve fortement. Nous devons recourir à la force morale, et user de toute l'influence des catholiques auprès des Puissances européennes, pour qu'elles interviennent en faveur de l'Auguste Chef Catholique, que l'on a dépouillé du patrimoine de l'Eglise, au grand mépris de tous les principes reconnus entre les nations civilisées.

Après avoir signalé les raisons de l'opportunité de la présentation d'une requête auprès du gouvernement britannique, l'Orateur termine par d'éloquentes paroles pleines du plus chaud dévouement pour le Saint-Siège.

Sa Grandeur Mgr. Pinsonnault parle ensuite avec un succès qui se traduit par de véritables salves d'applaudissements. Mgr. constate la déchéance des Puissances catholiques en Europe, qui après avoir jaloué l'influence du Saint-Siège, et avoir permis la propagation des principes les plus dangereux pour leur propre autorité, sont aujourd'hui gouvernées par des francs-maçons ou des libres-penseurs. C'est pourquoi ces Pouvoirs ont assisté en froids spectateurs au démembrement des états pontificaux ; et l'empire d'Allemagne, autrefois le Saint-Empire, est à la merci maintenant d'un ministre protestant, qui se refuse à rien faire pour le rétablissement du trône pontifical.

Mgr. insiste sur l'importance de nous associer fortement à ce mouvement de protestation contre la spoliation du Saint-Siège, et de faire signer la requête, qui devra être présentée au gouvernement britannique, par les centaines de milles personnes en Canada, si cela est possible. Isolée, notre voix n'aurait peut-être pas grande influence, mais en se mêlant à celle de tous les autres sujets britanniques catholiques, elle pourra peut-être influencer les autorités anglaises, pour qu'elles prennent l'initiative d'une intervention en faveur du Chef de deux cents millions de catholiques.

M. l'abbé Rousselot regrette que plusieurs citoyens qui avaient promis d'adresser la parole ne soient pas présents à la séance.

M. le Supérieur du Séminaire s'associe à toutes ces éloquentes protestations contre l'envahissement du domaine pontifical, et se réjouit de l'imposante manifestation qui a eu lieu ce soir.

Que ne pouvons-nous recueillir ici tous les discours éloquentes, toutes les belles paroles, prononcés à cette occasion dans les diverses assemblées tenues à Montréal, à St. Hyacinthe, aux Trois-Rivières, à Sorrel et presque dans chaque paroisse du Bas-Canada ! Puisse ce vœu se réaliser bientôt ! Ce serait un vrai et beau monument de notre dévouement au Saint-Siège, ajouté à tant d'autres.

NOTICE SUR M. FAILLON,

PRÊTRE DE ST. SULPICE.

(Suite.)

M. Faillon étant entré à la Solitude, s'appliqua à se pénétrer de plus en plus des obligations de la haute vocation à laquelle il aspirait, l'éducation des Elèves du Sanctuaire.

Il trouva là ces règlements et ce dépôt de traditions, si indispensables pour ceux qui doivent former le cœur des Prêtres dans l'intérieur des Séminaires ; et enfin, ce qui fut pour lui d'un avantage incomparable, il rencontra dans le Supérieur, M. Mollevaut, un homme tout pénétré de l'esprit de Foi, des grandes traditions de l'Eglise et des vertus ecclésiastiques.

Rappelons, au moins en quelques mots, quelle est l'œuvre de la Solitude. Cette œuvre n'est autre que la mise en pratique, et en exécution de l'un des vœux les plus pressants du St. Concile de Trente, exprimé avec tant de force dans la Session XXIII, et rapporté au Chapitre 18^e des Decrets. Le St. Concile témoigne qu'il est urgent de fonder des Etablissements spéciaux pour élever des prêtres ; et cette Institution, nous dit Rohrbacher, est jugée dès lors si salutaire que les Prélats s'écrièrent de toutes parts : *Qu'ils se croiraient dédommagés de leurs travaux, quand ils ne tireraient pas d'autre fruit du Concile.*

Or, à la Solitude, on prépare ceux qui sont destinés à être les Directeurs de ces Etablissements spéciaux, ou Séminaires ; et on cherche à leur donner les principes et les vertus si nécessaires à ceux qui doivent donner l'exemple et la direction aux Pasteurs des âmes.

Ces principes sont renfermés, dans les Pères, les Auteurs Ecclésiastiques, et principalement Ceux qui se sont attachés à mettre en exécution les Décrets du St. Concile, tels que St. Charles Borromée, l'Archevêque de Brague, les RR.PP. Jésuites, les Oratoriens à Rome et en France, les Rapporteurs des Assemblées du Clergé, et enfin les premiers Fondateurs des Séminaires en France.

Outre ce dépôt d'œuvres spirituelles, de traditions ecclésiastiques, ces règles et ces méthodes, fruit de l'expérience de près de deux siècles, et si bien adaptées à préparer à la direction et au gouvernement des âmes, M. Faillon trouva dans le Supérieur, M. Mollevaut, le plus excellent modèle et interprète de la perfection ecclésiastique. Et ce secours fut si grand sur lui, comme sur tant d'âmes, que nous ne pouvons continuer ces détails, sans nous arrêter à faire connaître les vertus de ce Serviteur de

Dieu, qui eut une si grande influence sur la réorganisation et l'esprit de la Solitude et sur ceux qui y sejournerent.— Cette influence était telle que malgré tous les efforts que Mr. Mollevaut faisait pour se retrancher strictement dans ses obligations de Supérieur de la Solitude, il attirait continuellement à lui un concours de prêtres, d'ecclésiastiques qui semblaient ne pouvoir se passer de ses avis et de ses conseils.

Renfermé dans cette Solitude, située à deux lieux de Paris, et en dehors de toutes les grandes voies de communication, il se voyait cependant continuellement assailli par les lettres et même les visites.

Cardinaux, Archevêques, Evêques, Prêtres, Missionnaires des contrées les plus lointaines vinrent, pendant trente ans, frapper à la porte de sa retraite, honorant celui qui y habitait comme un père, un conseiller plein de lumière et un vrai serviteur de Dieu.

“ Si quelque chose de notre temps, dit un vénérable curé de Paris, peut donner une idée de ce qu'on lit dans les histoires des Saints, du concours des peuples et du clergé autour de la cellule d'un saint Antoine, d'un saint Hilarion, d'un saint Pacôme, c'est le concours assidu d'hommes de toute condition et fonction dans l'Eglise, qui gravisaient la montagne de Mr. Mollevaut, s'en allaient là chercher un mot qui était toujours un oracle, et qui ne sortaient de sa cellule que tout imprégnés de cette atmosphère où rayonnaient la science, la piété et la lumière.”

Pour bien comprendre cet homme si aimé et si recherché, il faut savoir comment il avait appris à connaître les choses, et les honneurs de ce monde qu'il semblait fuir avec si grand soin.

Né vers 1770, il avait 18 ans au moment où éclata la Révolution, et il partait de Nancy, sa ville natale, pour accompagner son père, qui avait été élu par sa Province, membre de la Convention. Là, il se trouva déjà en rapport avec des hommes éminents, tels que Fourcroy et Fontanes (1) qui, connaissant les principes religieux et royalistes de son père, cherchaient avec lui à sauver le pays des plus grands malheurs.

Mais à vingt ans, il fut soldat à l'armée de Sambre, et Meuse, pendant quelques années, jusqu'au moment où les amis de son père le firent nommer attaché à l'Etat Major de l'armée d'Italie, ou plutôt Secrétaire de l'Intendant-Général de la Lombardie. Là, il rencontra plusieurs personnages devenus célèbres plus tard, parmi lesquels Bonaparte qui l'employa plus d'une fois comme son secrétaire.

Dans ces incidents de la vie militaire où les dangers étaient continuels, et plus à redouter de la part des Agents du gouvernement que de l'ennemi

(1) M. Mollevaut avait vu, chez son père, les Girondins dont il estimait le talent, mais dont il blâmait les principes; chez M. de Fontanes il avait pu rencontrer toutes les illustrations littéraires de l'époque.

lui-même, Mr. Mollevaut acquit ces qualités de force, de fermeté, d'énergie, de mépris de toute satisfaction personnelle que la Religion sanctifia en lui, et qui en firent plus tard comme un Solitaire des déserts, ou un chrétien des premiers siècles de l'Eglise.

Après avoir été appelé, par M. de Fontanes au sein de l'Université, comme Recteur d'Académie, il préféra l'enseignement à l'administration, et obtint d'être nommé Professeur de Rhétorique au Collège de Nancy. Il songea alors à quitter le monde *qui lui faisait pitié*, comme il le disait si bien lui-même, et enfin entra au Séminaire de St. Sulpice à Paris pour suivre les cours de Théologie. Vers la fin de ses études théologiques, il demanda à entrer dans la Compagnie et fut admis au noviciat. En sortant de la Solitude, il fut chargé de professer le dogme au Séminaire de Paris, et bientôt après, c'est-à-dire en 1818, il fut choisi lui-même pour être Supérieur de la Solitude, qu'il a dirigé près de trente ans.

Nous pourrions parler de la sévérité de sa vie : Sa journée commençait à quatre heures, et elle était toute entière consacrée à la prière, à la direction, et à des pénitences effrayantes.

Entre les exercices de la Solitude, il se livrait à un travail incessant ; il correspondait avec le monde entier, et recevait chaque jour des quantités de lettres. Or, il n'en recevait pas une seule qu'elle ne fut répondue dans les vingt-quatre heures.

On voyait en ce saint homme l'ensemble de toutes les qualités, acquises dans le cours d'une existence si variée et si éprouvée : régularité administrative, mortification et dureté de vie d'un vieux militaire, mépris de la mort comme il convenait à un proscrit de la *Terreur*, horreur du monde comme doit l'éprouver quiconque l'a vu de près, amour des choses du ciel d'un nouveau converti.—Il a conservé les vertus de la ferveur et du premier élan jusqu'à la fin. Mais quelle influence n'avait-il pas comme guide et maître des âmes ! Ceci mérite une mémoire éternelle, et ici encore quelques lignes.

M. Mollevaut, avec toute sa science comme littérateur, linguiste, et théologien mystique, savait qu'il avait surtout à former et éclairer les âmes, et c'était à ce devoir qu'il s'était appliqué entièrement et avec une telle efficacité, que tous ceux qui l'avaient abordé une fois ne pouvaient plus se passer de ses conseils ; ils en racontaient de si grandes merveilles qu'ils ne pouvaient tarir ; de là cette affluence considérable.

“ La foule se pressait chez Mr. Mollevaut comme les solliciteurs chez un
 “ ministre. Evêques, prêtres, missionnaires, comme nous l'avons dit,
 “ affluaient sans cesse. Tous venant consulter l'homme de Dieu qui, par la
 “ sagesse de ses réponses, la grandeur de ses exemples, l'énergie de sa pa-
 “ role et la pénétration de son esprit, semblait révéler à chacun le dernier
 “ mot de Dieu sur une âme.”

Vers lui s'empressaient M. de Ravignan, et le R. P. Couturier, Supérieur de la Trappe ; NN. SS. de Frayssinous, ministre, le Cardinal prince de Rohan, et son successeur au siège de Besançon Mgr. Mathieu, Mgr. de Forbin-Janson ; Mgr. Bruté, de St. Palais, Pellerin ; Mgr. Dupanloup, NN. SS. de Luçon, d'Arras, pour s'éclairer de la prudence et des conseils de ce grand serviteur de Dieu.

Mais aussi quelle manière de diriger !

Ici, nous allons citer un membre éminent du clergé, curé de Paris, et longtemps assistant de Mgr. Dupanloup au petit Séminaire de la capitale ; ce témoignage a une double importance, à cause de la source nullement suspecte de partialité ; et de plus, parce qu'en faisant le récit de ce que pratiquait M. Mollevaut, il nous donne la sainte et sage direction inspirée par le pieux Fondateur même du Séminaire, M. Olier.

“ Votre tour était-il venu ? Vous étiez reçu avec des égards infinis. “ Quelle que fut la modestie de votre situation, vous pouviez librement lui “ ouvrir votre cœur. Vous causiez avec un ami, un vieil ami, un homme “ qui n'avait au monde aucune affaire plus chère, plus pressée, plus impor- “ tante que la vôtre, et qui par la simplicité, le naturel, l'abandon, le “ dévouement de son accueil, vous avait bientôt convaincu que vous n'aviez “ pas à craindre d'être indiscret. Là, rien de serré, d'officiel, de pom- “ penx, ou de doux. à faux. Là, point de mystérieuse réserve, de préoc- “ cupation personnelle, d'idée empressée de sa supériorité : c'était votre “ homme, votre ami, votre confident. Là, rien dans la pose, la réponse, “ le silence, le geste, ou le regard : rien qui vint vous dire au beau mi- “ lieu d'un trouble, d'un aveu, d'une hésitation : Hâtez-vous, mon “ temps a un meilleur emploi. Près de ce grand cœur, la ferveur à “ ses débuts, la générosité et ses élans, le scrupule et ses souffrances, “ l'indécision et ses doutes, le souvenir et ses larmes, le découragement et “ sa plainte, l'aigreur et son murmure, la fatigue et son soupir, l'injustice “ sentie et son contre-coup, pouvaient s'épancher dans la mansuétude, la “ miséricorde. Une ingénieuse originalité trouvait à votre adresse, ou le “ suave langage, ou le trait le plus incisif, ou la pensée la plus élevée, ou “ le mot le plus pittoresque pour tout réparer, tout consoler, tout diriger. “ Que les esprits, dit-on quelquefois, sont difficiles à conduire ! M. Molle- “ vant avait su inspirer le désir, le goût d'être conduit.

“ Ce n'est pas toujours la confiance qui manque à la direction ; on a vu “ quelquefois la direction manquer à la confiance. Jamais M. Mollevaut “ n'eut cet air capable et infaillible, cette intime conviction qu'on n'avait “ rien à lui apprendre, qu'on rencontre quelquefois dans des personnages “ vertueux du reste, mais qui du haut de la demeure qu'ils ont bâtie à “ l'estime d'eux-mêmes, froissent l'âme délicate ou fière.

“ Quelle grâce remarquable pour l'apaisement des orages du cœur, plus

“ fécond en tempêtes que les Océans redoutés ! Pour combien a-t-il prononcé un *quos ego* définitif ! il savait faire renaître la douce joie et la confiance, l’encouragement dans le cœur blessé, abattu, etc.”

Nous avons rapporté les paroles de M. Mollevaut à l’égard de M. de Ravignan ; citons-en quelques autres assez caractéristiques.

Mgr. Borderies, Evêque de Versailles, et qui avait depuis la révolution évangélisé Paris, et, un des premiers, rétablit l’enseignement religieux pour la jeunesse, voulut que M. Mollevaut le disposât à la mort ; et celui-ci, rentrant dans sa retraite après avoir rempli ce ministère, disait :

“ J’ai vu mourir bien des petits séminaristes : c’est bien pieux, c’est bien gentil, ça meurt comme des Anges, mais cette mort-là, c’est héroïque.” (1)

Quand Mgr. de Frayssinous, Evêque d’Hermonopolis, fut nommé ministre des cultes et grand maître de l’Université : “ Eh bien, Monseigneur, lui dit M. Mollevaut, vous voilà avec deux heures d’oraison par jour : une heure comme évêque, une heure comme ministre, ça n’est pas trop.”

Mgr. Dupanloup prêchait dans une grande paroisse de Paris, il attirait une immense affluence ; il racontait, avec ce style qui lui est propre, les grands faits de la création, le péché originel, le Déluge et la dispersion des peuples, et jamais peut-être il ne s’est élevé plus haut, aussi ravissait-il ses auditeurs.

On racontait à Mr. Mollevaut les succès de son ancien élève : “ Vous ne m’étonnez pas, reprit-il, Dupanloup est venu me trouver, il m’a dit il y a un mois, qu’il ne savait quel sujet prendre ; qu’il avait tout épuisé en dix années continuelles de prédication, et qu’il fallait parler à un auditoire habitué aux plus grands talents, etc, etc. Je lui ai dit : Mon cher, je sais ce qu’il vous faut ; vous voulez instruire et intéresser votre auditoire, eh bien ! prenez Lhomond et vous verrez. Et en effet, ajoutait M. Mollevaut avec l’air le plus solennel, il a pris Lhomond et il fait... Merveilles !! (2) ”

Dans ses entretiens, il était plein de saillies, de traits piquants. Il disait à de jeunes séminaristes qui se préparaient pour les Missions Etrangères : “ Pour être missionnaires, souvenez-vous, mes amis, qu’il faut être disposé à trois détachements absolus : il ne faut pas que les pieds tiennent à la terre, ni les mains à l’argent, ni la tête aux épaules.”

A des élèves de talent qui avaient quelque peine à se soumettre aux exigences du Séminaire :

(1) Mgr. Borderies était un confesseur de la foi pendant la révolution, un homme d’une vertu et d’une gravité antiques. Lorsque M. Lacordaire lui apprit ses desseins d’entrer au Séminaire : “ Mon cher, lui dit-il, sachez que pour être un bon prêtre, il faut, avant tout, être un bon chrétien, et que pour être un bon chrétien il faut, avant tout, être un honnête homme.

(2) Lhomond est l’auteur d’un abrégé de l’histoire de la Religion qui est un chef-d’œuvre, et qui est destiné aux petites écoles.

“ Mes amis, ne remettez pas à vous corriger de vos défauts de caractère, surtout lorsque vous ne serez plus au Séminaire, et que vous serez privés des sages conseils de vos Directeurs.”

“ Quand j’ai les paroles de la foi, je n’ai pas besoin de me demander si je sens, si je goûte, si je m’attends ; je sais par la foi que Dieu m’est présent, et tout est fini par là. ”

“ Avec de la bonté, on est au niveau de l’univers.

“ Si vous n’avez pas d’expérience, étudiez la vertu de douceur et vous serez le maître des cœurs.”

“ Il faut retenir toute sa vie qu’on n’exerce la douceur, qu’avec ceux qui n’en ont pas. ”

“ On ne pratique la douceur qu’à ses dépens. ”

Nous avons étendu ces citations, parce qu’elles se trouvent disséminées en bien des documents qu’il est difficile de réunir quand on peut en avoir besoin ; et d’ailleurs, elles ne peuvent qu’édifier et donner une idée de la direction que M. Faillon trouva à la Solitude.

Il y rencontra aussi des âmes grandes, élevées et généreuses qui ne furent pas sans quelque influence sur sa piété, ses goûts, et l’attiraient qu’il suivit plus tard de travailler pour des contrées lointaines, unies à St. Sulpice par des liens si chers.

A la Solitude, M. l’abbé Faillon trouva Mr. Baile, M. Billaudèle, M. Quiblier qui devaient être tous trois Supérieurs du Séminaire de Villemarie ; M. Larkin qui a élevé au collège de Montréal bon nombre de prêtres et de citoyens distingués ; enfin M. Eccleston, du Maryland, récemment converti du Protestantisme qui fut longtemps Supérieur du collège de St. Charles près Baltimore, comme prêtre de St. Sulpice, et qui ensuite fut Archevêque de Baltimore, enfin Mgr. de Charbonnel, si connu à Montréal.

Le Canada se trouva donc souvent dans la pensée de M. Faillon, bien avant qu’il en eut fait l’objet de ses travaux. Il resta une année à la Solitude, d’où il fut envoyé comme professeur avec M. de Charbonnel au grand Séminaire de Lyon.

(A continuer.)

L’ANNUAIRE DE VILLEMARIE.

Nos remerciements et nos félicitations bien sincères à M. Huget Latour pour la deuxième livraison de l’*Annuaire de Villemarie*.

Cette livraison renferme l’histoire de la paroisse de St. Eustache et de la Pointe-aux-Trembles.

NOTRE-DAME DE LOURDES ET SES MIRACLES RECENTS.

L'ENFANT DE MARIE, OU FRANÇOISE PAILHÈS. (1)

Le 10 Mai 1868.—Françoise Pailhès, née à Maquens, village situé tout près de Carcassonne, Département de l'Aude, en France, appartenait à une famille de braves et honnêtes travailleurs.

Ce village, riche en manufactures de laine et de drap, fournissait à ces établissements tout le personnel nécessaire au travail des machines.

Françoise était entrée dans un de ces ateliers, à l'âge de 14 ans, peu de temps après sa première communion. Sa conduite, toujours des plus régulière, son application constante, lui avaient gagné l'estime et l'affection de ses patrons, et lui avaient mérité d'être admise dans la Congrégation des Enfants de Marie.

Cependant vers la fin de 1864, après plusieurs années d'un travail assidu et pénible, sa santé se trouva profondément altérée. Elle se traîna malade jusqu'à Noël 1866, où elle dut abandonner l'atelier et garder le lit.

Le mal avait son siège principal dans le cœur. C'était un rhumatisme chronique, qui lui causait d'atroces tortures et de fréquentes convulsions. Incapable de prendre aucune nourriture solide, les liquides seuls la sustentaient.

Aux approches du mois de Mai 1867, la maladie se modifia, et présenta des symptômes plus alarmants encore. Tout faisait pressentir une fin prochaine. M. le Curé de la paroisse, prêtre plein de zèle et de dévouement pour ses malades, visitait souvent Françoise Pailhès dont la piété et la parfaite résignation l'édifiaient beaucoup. Aussi se plaisait-il à la recommander aux prières de ses pieuses compagnes de la Congrégation de Marie qu'il avait lui-même établie. Voyant enfin approcher le jour qui allait leur enlever ce modèle de douceur, de modestie et de patience, et n'ayant plus d'espérance que dans la puissance de la Très-Sainte Vierge, il adresse, un Dimanche, aux jeunes Congréganistes ces paroles : “ Mes enfants, puisque la divine Providence semble vouloir nous enlever votre pieuse et fervente compagne, Françoise Pailhès, qui n'a cessé d'édifier toute la paroisse, et de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ parmi vous, je viens vous exhorter à recourir à la puissante intercession de votre Sainte Patronne, et de lui demander quelque chose de grand. ”

Cette parole, lancée par l'inspiration de la grâce, produisit dans tous les

(1) Ce miracle, ainsi que celui publié dans le numéro d'Avril, n'est pas relaté dans le *Pouvrage* de M. Lassère, que nous avons reproduit dans cette Revue.

cœurs des Congréganistes une douce sensation et une vive confiance qu'eurent être très-agréables à Celle qui est appelée le *Salut des Infirmes*. Dès ce moment en effet, on vit naître dans l'âme de Françoise, le plus ferme espoir de sa guérison, malgré la gravité de son mal et la visible décomposition de tout son organisme. Et dans le plus intime de son être, elle entretenait avec Marie une merveilleuse confiance, ne cessant de lui dire d'une voix presque éteinte : " O Marie, conçue sans péché, priez pour moi qui ai recours à vous ! " tandis qu'elle s'efforçait de montrer un sourire de bienveillance pour ses visiteurs, et leur demandait un souvenir, une prière auprès de la bonne Mère du Ciel.

Le Mois consacré à Marie avait réjoui tous les cœurs ; et la plus grande peine qui oppressait celui de la pieuse malade, était de ne pouvoir suivre, au milieu de ses compagnes, les exercices qui se faisaient tous les soirs, en l'honneur de Marie, dans son église paroissiale.

Son ingénieuse piété lui fit trouver un moyen de satisfaire un peu sa dévotion. Elle désira qu'on fixa une tablette au mur qui était en face de son lit, pour y placer une statue de la Sainte Vierge, en recommandant à ses parents de vouloir bien l'embaumer des fleurs les plus suaves du jardin. Ce fut dans ce modeste oratoire que, chaque soir, toute la famille, avant d'aller prendre son repos, faisait monter ses supplications les plus ardentes vers le trône de Marie, pour obtenir la guérison de la chère malade. Mais c'était là surtout que Françoise, les yeux fixés vers l'image de sa bonne Mère, ne se lassait de lui envoyer ses plus tendres aspirations, annonçant sans détour, à tous ceux qui la visitaient, son doux espoir, hélas ! bien futile à en juger par les apparences ; car les convulsions, loin de s'apaiser, augmentaient en fréquence et en intensité.

Cependant l'heure de la divine Providence allait sonner, et les instruments choisis pour être les messagers de ses bienfaits furent deux Sœurs de charité de St. Vincent de Paul, chargées de visiter les malades dans les environs de la ville de Carcassonne. Sœur Thérèse, bien connue à Maquens partait de l'établissement de Carcassonne, suivie d'une de ses compagnes, pour se rendre auprès de Françoise. Cette visite la combla de joie, et toujours pleine de confiance en la Reine des Anges, elle s'efforça de l'inspirer aussi à Sœur Thérèse, en l'assurant de sa guérison prochaine. Celle-ci, tout en admirant au fond de son cœur une foi si vive et si encourageante, ne pouvait y croire, tant la mort de Françoise lui paraissait imminente.

Toutefois voulant bien encourager cette confiance, qu'elle était loin de partager, Sœur Thérèse, qui, l'année précédente, avait eu le bonheur de prier à la Grotte de Lourdes, se met à raconter aux personnes qui entouraient la malade, ce qu'elle avait vu et appris des événements de la Grotte de Massabielle. " Il y a là, ajoute-t-elle, en se tournant vers la malade, une fontaine miraculeuse. L'eau qui en provient a déjà opéré un grand nombre de miracles. J'en ai un peu chez nous, il faudra en essayer, mon enfant ; à mon prochain voyage, je vous promets d'en apporter. "

— " Oh ! oui, ma chère Sœur, envoyez-moi bien vite de cette eau . . . elle me guérira. "

La Sœur promet et se retire, bien persuadée qu'elles ne se verraient plus jamais sur la terre.

Dès ce moment, toutes les pensées et les affections de la malade se portèrent invinciblement vers Notre-Dame de Lourdes.—“ Oh ! ” disait-elle de temps en temps d'une voix presque éteinte, “ et cette eau quand donc l'aurai-je ? ” Et dans une espèce d'impatience, elle appelait de ses vœux les plus ardents le lendemain ; mais le lendemain s'écoula et l'eau n'arriva point.

Cependant le travail intérieur de la maladie s'opérait avec une recrudescence vraiment effrayante. Il se manifestait par des crises plus fréquentes encore, et par une faiblesse générale. Enfin une douce et lente agonie ayant suivi toutes ces diverses péripéties du mal, on jugea à propos de lui donner les derniers sacrements de l'Église, que Françoise reçut avec la plus grande ferveur.

Peu après cet acte suprême, elle parla de Lourdes, et s'évanouit en prononçant ce nom. L'assistance la crut morte : cependant elle revint peu à peu, en murmurant d'une voix suffoquée : Lourdes ! . . . Lourdes ! . . . Deux jours se passèrent ainsi, dans des alternatives de mort momentanée, et de résurrections toujours plus fragiles. On eut dit les soubresauts d'une lampe qui s'éteint, et qui se ranime sous la faible impulsion du peu d'huile qui l'alimente.

Le jeudi, 9 Mai, le Docteur Pinaud qui donnait ses soins à la malade, arrivait de Carcassonne, cédant à de pressantes instances, et tout en déclarant l'inutilité de sa visite, vu la désorganisation de tous les traits de Françoise.

Il essaya, mais en vain, de faire avaler quelques gouttes de liquide. Sans se rebuter, il s'aide d'un instrument ; mais encore peine inutile ! Il n'y a plus d'espoir, dit-il tout bas à la personne qui était près de lui.

Ce même jour, deux jeunes personnes, amies de Françoise, devant se rendre à Carcassonne, avaient voulu, avant leur départ, embrasser une dernière fois la chère malade. Celle-ci acceptant leur visite comme un message du Ciel, rassemble tout ce qui lui reste de force pour leur dire : — “ Oh ! dites bien à Sœur Thérèse de m'envoyer bien vite l'eau de Lourdes . . . elle me guérira . . . pressez-vous, je l'attends . . . ”

Elle attendit, en effet, avec confiance ; mais Marie qui allait abaisser sur la pieuse congréganiste ses regards compatissants, tenait, avant tout, de bien faire constater par les hommes de l'art, et la gravité du mal et l'abandon de la malade par la médecine, en déclarant sa mort prochaine et irrévocable.

Cette journée parut bien longue à Françoise ; enfin sur le soir, on lui apporta l'eau tant désirée. Ce fait si petit et si simple en apparence, produisit sur son esprit une telle révolution, qu'elle se manifesta par une émotion indicible, au moment où elle reçut dans ses mains la précieuse fiole qui contenait sa guérison. Les voisins, qu'avait fortement impressionné la foi si vive de la malade, se rendent en foule auprès d'elle, attendant avec anxiété le moment solennel de l'épreuve. Françoise, après avoir reçu ce flacon, le presse doucement sur son cœur . . . fait le signe de la croix, fixe amoureusement l'image de Marie en invoquant l'Immaculée Conception ; et le porte en tremblant à ses lèvres . . . Quelques gouttes ont coulé dans sa bouche . . . mais, oh ! Ciel, elles retombent aussitôt,

malgré les efforts qu'elle fait pour avaler l'eau miraculeuse. La gorge était obstruée. "Je ne puis pas, avaler" et en murmurant ces mots, elle s'affaisse toute haletante, mais non découragée.

En ce moment, un léger frémissement parcourt l'assistance, et on se regarde avec stupéfaction. Le miracle attendu n'avait pas eu lieu. C'est fini, se dit-on tout bas, François va mourir : et l'on se rend à l'église pour réciter les prières des agonisants.

Néanmoins toujours confiante au milieu du désespoir général, l'agonisante pressait la bienheureuse fiole entre ses doigts ; et apercevant des larmes dans les yeux d'un de ses frères, qui était accouru auprès de sa sœur bien aimée : "Oh ! ne pleure pas, lui dit-elle d'une voix presque éteinte, je ne veux pas que tu pleures, la Sainte Vierge me guérira avec cette eau !"

Une confiance aussi invincible devait bientôt faire violence au Ciel.

Le 10 Mai, c'était un vendredi, son état avait empiré ; tant d'émotions, tant de crises avaient totalement abattu ses forces, et dès le matin, on s'attendait à la voir rendre sa belle âme à Dieu.

Le père désolé ne s'était pas présenté à l'usine, voulant recevoir le dernier soupir de sa fille chérie, et lui fermer lui-même les yeux.

Enfin, vers deux heures après-midi, une crise se manifesta de nouveau ; elle devait être la dernière. "Je n'en puis plus, je vais mourir... je veux voir mes frères !"

Vers les quatre heures, M. le curé vint la visiter ; la voix de la malade était suffoquée, haletante. "En voyant son vénérable pasteur : M. le curé, lui dit-elle péniblement, je brûle !., je brûle !.. Ah ! Si je pouvais boire de cette eau !.. M. le curé, vous devriez me guérir..."

— "Pauvre enfant, je ne le puis pas moi, il n'y a que le bon Dieu qui puisse le faire. Eh bien, je vais à l'église prier pour vous. Et vous aussi, chère enfant, augmentez bien votre confiance en Marie, offrez-lui vos douleurs, et priez-la de tout votre cœur."

Le prêtre se retire, le cœur navré, pensant bien ne plus entendre cette voix.

La sœur du vénérable pasteur avait souvent partagé avec la mère de François le soin de la veiller. Etant venue à sortir, elle s'était arrêtée un instant à la porte de la maison voisine, lorsqu'elle entend une voix vibrante qui l'appelle. Croyant le terme fatal arrivé, elle accourt pour consoler la pauvre mère... Oh ! Mademoiselle Marguerite, vite, vite, montez, François a bu !.. A peine était-elle arrivée sur le haut de l'escalier qu'elle entend l'agonisante lui crier d'une voix sonore ; "Guérie, Mlle Marguerite, guérie !" Et en entrant, elle la voit assise sur le lit.

— "Oui, guérie ! bien guérie ! c'est l'eau miraculeuse de notre Dame de Lourdes, c'est la Sainte Vierge... Courez vite le dire à M. le curé."

Que s'était-il donc passé pendant les quelques minutes de l'absence de la sœur de M. le Curé ? Le voici : François, dévorée par les ardeurs de la fièvre, avait demandé à boire.

— "Tiens, mon enfant, lui dit sa pauvre mère, tout éplorée, prends cette tisane."

— "Oh ! ma bonne mère, ne pleurez donc pas, je veux de l'eau de Lourdes., La Sainte Vierge doit me guérir..."

La mère obéit aveuglément ; elle remplit une cuillerée à café de l'eau

désirée, et soulève la tête de sa chère fille. Celle-ci fait un suprême effort ; l'eau pénètre... Soudain, ce corps épuisé sent courir une nouvelle vie dans tous ses membres, et se relève comme sous une commotion électrique.

—“ Ma mère, je suis guérie !... encore de l'eau, s'il vous plaît, je veux la boire toute. ” Et, d'un seul trait, elle vide le petit flacon. En même temps ses membres raffermis s'étaient redressés, donnant à tous ses traits une énergie vitale, dont la vue avait électrisé l'heureuse mère. Un cri perçant lui échappa aussitôt, et c'est alors qu'arrivait, toute bouleversée, Mademoiselle Marguerite, la compagne fidèle de ses angoisses.

Le père et M. le Curé, avertis immédiatement, accourent en toute hâte, et ne peuvent se lasser de regarder avec le plus grand étonnement, cette enfant tout à l'heure expirante et maintenant forte et ressuscitée.

—Oh ! M. le Curé, ... oh ! mon père, ... c'est Notre Dame de Lourdes qui m'a guérie ! oh ! je dois bien l'aimer ! remerciez-la pour moi, et demandez-lui que je l'aime bien toute ma vie !...

Bientôt tous dans la plus profonde admiration, tombent à genoux devant l'image de la Ste. Vierge... Que se passait-il dans leurs cœurs, vous ne chercherons pas à le deviner ?

Le bonheur, qui rentrait si inopinément dans cette pauvre demeure, n'était pas complet. Il y manquait, pour le partager, les frères de Françoise, travaillant à l'usine, et pensant toujours au triste dénouement qu'ils attendaient. La seule vue du père qui avait voulu leur annoncer lui-même la bonne nouvelle, produisit dans leur cœur le coup le plus poignant, malgré la trace d'allégresse qui se lisait sur le front du vieillard. Tout est donc fini, s'écrient-ils les larmes aux yeux, en le voyant ! Adieu donc chère sœur ! Non, mes enfants, tout n'est pas fini ; tout est sauvé ; Françoise est guérie ; votre sœur est sauvée, répliqua le père ivre de joie et pleurant lui-même de bonheur. Allons, vite, mes enfants, venez voir vous-même le prodige qui nous a rendu l'ange de notre foyer, et remercier ensemble la Sainte Vierge qui a fait ce miracle, malgré notre indignité.

Le bruit d'une guérison si extraordinaire fut bientôt répandue dans toute la paroisse. Partout, ce ne fut qu'un cri d'étonnement et d'admiration. A la sortie du travail, hommes, femmes, tous veulent se rendre chez la malade ; tous veulent contempler l'œuvre de Notre-Dame de Lourdes. Françoise montrait à tous, avec un visage rayonnant de joie, la précieuse fiole qui avait contenu l'eau de la Grotte. “ Voilà, mes amis, leur disait-elle, voilà ce qui m'a guérie. C'est l'eau de Notre-Dame de Lourdes. ” Et dans sa reconnaissance enfantine, éprouvant déjà le besoin d'exercer les premières ferveurs de son apostolat : “ Oh ! ce n'est pas pour moi seule, que ce miracle s'est opéré, c'est aussi pour vous, mes amis. Quant à moi, je ne pourrai jamais assez aimer la Sainte Vierge ; mais vous aussi, il faut que vous l'aimiez de tout votre cœur. ”

La Sœur Thérèse ayant appris à Carcassonne le merveilleux résultat de l'eau des Roches Mallabieille, s'empressa, le lundi suivant, de se rendre auprès de Françoise Pailhès. La première personne qui courut à sa rencontre, en montant l'escalier de la maison naguère si triste, fut Françoise elle-même qui se jeta dans les bras de la Sœur, en lui exprimant, avec des larmes de tendresse, tous les intimes sentiments qui absorbaient ses pensées.

Huit jours se sont écoulés. Françoise complètement rétablie, était elle-

même sur la route qui conduit à Carcassonne, dans le but de faire une visite au docteur Pinaud, et de lui offrir ses remerciements sincères pour les soins qu'il lui avait donnés pendant sa longue maladie.

Le Docteur savait déjà cette guérison, par la rumeur publique, et était étrangement étonné. Qu'est-ce donc que cette eau de Lourdes, avait-il dit un jour à sa vieille mère?... En vérité, elle fait des miracles... Mais bah! une crise reviendra sans tarder, et miracle et miraculée déguerpiront en même temps."

—“ Ainsi donc, reprit la mère, si la guérison persiste, tu croiras ? ”

—“ Ah! pour le coup, oui, je croirais.”

Et maintenant, cette jeune personne, la miraculée et le miracle sont devant lui. M. Pinaud la considère avec la plus intéressante sollicitude, l'examine scrupuleusement au point de vue de son art; il ausculte avec soin le travail des poumons. Enfin après cet examen qui fut assez long : —“ Vraiment, s'écrie-t-il, Françoise, vous n'avez pas le moindre mal. Vous êtes parfaitement guérie; seulement soignez-vous bien.”

Les forces de Françoise Paillès étant revenues avec la santé, elle n'avait pas retardé à rentrer à son atelier, pour y reprendre son travail et ses habitudes de bonne conduite. Cependant il lui restait un dernier acte de reconnaissance à accomplir. Elle l'avait promis, et cette pensée portait une telle satisfaction de bonheur, qu'il n'y avait plus pour l'exécuter qu'une question de temps et d'argent. Voir la Grotte de Lourdes, s'agenouiller devant cette pierre sanctifiée par le contact de Marie; boire à longs traits et se laver à cette Fontaine de grâce, dont l'eau, comme autrefois celle de Siloé, lui avait rendu la vie; devant ce célèbre rocher, dans ce magnifique sanctuaire fièrement jeté sur le sommet des Roches Massabielle, ce n'était point un rêve, mais une réalité qu'elle espérait posséder bientôt.

Elle travailla donc avec une nouvelle ardeur, réservant chaque semaine, sur le fruit de son travail quelque petite épargne, qui, avec le temps et l'assistance de ses bons frères lui permirent d'entreprendre le cher pèlerinage. Elle partit donc, le cœur léger et content; et le 29 avril 1868, près d'un an après sa guérison, elle foulait la terre bénie des Roches Massabielle.

Durant le voyage, toute sa pensée fut pour sa Bienfaitrice; mais son amour et sa reconnaissance redoublèrent encore, quand elle put se prosterner devant la Grotte, où l'Immaculée Conception avait apparu à Bernadette.

Après qu'elle eut longtemps prié, remercié le *Salut des Infirmes*; sa visite fut pour les Missionnaires, gardiens dévoués du Sanctuaire. Elle leur raconta naïvement les faits accomplis en elle, par Celle que toutes les générations bénissent et béniront à jamais. Et lorsqu'on lui demanda ses impressions devant la Grotte, ses yeux se remplirent de larmes, et elle s'écria: “ Oh! mon Révérend Père, j'ai cru voir le Ciel! ” ...

Le second dimanche du mois de Mai 1868, ramenait Françoise à l'heureuse date de sa guérison. Elle était ce jour là, au milieu de ses pieuses compagnes, enfants de Marie. Elles avaient voulu célébrer ensemble par les actes les plus touchants de la piété chrétienne, cet anniversaire qui leur rappelait la grande grâce, envoyée par Notre-Dame de Lourdes à une Congréganiste de la paroisse de Maquens.

LE MOIS DE MARIE

A NOTRE-DAME DE VILLEMARIE.

Le printemps nous a souri cette année un peu plus tôt que d'ordinaire, et bien que ce sourire ait été jusqu'à ce jour assez passablement terne et inégal, il ne nous en a pas moins ramené le Mois délicieux qui porte le doux nom de Marie. Depuis bien longtemps déjà cette période, bénie de l'Année Chrétienne, réveille et ranime d'une manière toute spéciale la filiale dévotion envers la Mère de Dieu ; mais il nous semble que le spectacle que nous avons, chaque soir, sous les yeux, depuis le premier jour de Mai, prouve un réveil plus complet, une ferveur plus intense dans le cœur de nos Catholiques de Villemarie. Au fait, jamais pareil concours ne s'est rencontré, dans notre existence, pour exciter notre piété et soutenir notre culte envers la Reine du Ciel et de la terre : Les calamités de toutes sortes se sont, pour ainsi dire, données rendez-vous : Les maux les plus effrayants et de la persistance la plus enracinée sont venus s'abattre sur le monde. L'Église est dans l'humiliation et dans le deuil ; le Pontife Romain, si digne d'un meilleur sort, est dans la captivité et dans les larmes. On prodigue à ce noble et saint Vieillard des insultes, dont le souvenir seul des humiliations du Fils de Dieu peut lui rendre l'amertume supportable.

Le crime déhonté, et fier de ses succès, se promène le front haut et le blasphème à la bouche. Les amis du bien, les protecteurs nés de l'Église ; la Nation, soutien de la Foi, est réduite à pleurer sur ses blessures profondes et si nombreuses, bien loin de pouvoir guérir celles de l'Église, ou du moins lui épargner de nouveaux coups. La désolation est partout dans l'univers catholique ! Oh ! comme nous avons besoin d'une main qui nous soutienne et nous guérisse ! Ce sera la vôtre, Vierge si puissante et si riche en miséricorde ! C'est ce que répondent, par leur empressement et leur attitude recueillie, les milliers, nous dirions presque les milliers et les milliers de fidèles que les Exercices du Mois de Marie réunissent, chaque soir, à Notre-Dame de Montréal. Attirés d'abord par M. l'abbé Daniel, ils sont aujourd'hui sous l'influence toujours si aimée de la parole du Révérend M. Martineau, qui leur explique les Litanies de la Ste. Vierge, afin de leur faire trouver plus de charmes, s'il est possible, dans cette prière si spécialement autorisée par l'Église, et enrichie par elle de si nombreuses indulgences. Les instructions simples, mais touchantes, confirmées et embellies par les traits les plus saisissants, ont déjà ému bien des âmes. Un de leurs effets les plus caractéristiques a été celui d'ouvrir largement les cœurs et les bourses à une souscription pieuse, dont le produit est destiné à offrir, à la fin du Mois de Marie, un magnifique Cœur en Vermeil à la Vierge bénie. Ce Cœur dont on veut, autant que possible, faire un chef-d'œuvre, renfermera tous les noms des personnes qui viendront, à cette fin, donner leur aumône, et qui suivent à Notre-Dame les Exercices du Mois de Mai. Comme l'auditoire va toujours s'augmentant, tout porte à croire que le succès sera complet, et que la cérémonie de clôture sera

une des plus douces et des plus belles que nous ayons vues. Nous en donnerons tous les détails dans notre prochaine causerie. En attendant, prions, et que nos cœurs chaque soir devancent le Cœur d'or aux pieds de la Trésorière divine des grâces célestes. Demandons la paix que le fils de Marie a promise au monde, et les consolations dont ont si grand besoin tous les enfants de Dieu.

LARMES SUR FLEURS.

ELEGIE.

Moi, dans un long cercueil étendue, insensible,
Morte ! quoi, je mourrais !... non, c'est impossible.

[Mme Anaïs Ségalas.]

Resplendissant sous sa couronne
De rayons aux mille couleurs,
Le Mois aimé de la Madone
Se berçait dans son lit de fleurs.

Ses ailes roses sur la plaine
Épandaient les plus doux trésors,
Et sous son ineffable haleine
S'exhalaient d'enivrants accords.

Le ciel était plein de lumière,
Les vallons étaient pleins d'amours ;
Et du bocage à la chaumière
Tout renaissait sous les beaux jours.

Le Mois de Mai, c'est l'Espérance
Qui sourit sous son manteau vert ;
C'est Dieu qui rend à l'indigence
L'air plus doux, le pain moins amer...

Légères comme l'hirondelle
Revenue avec le printemps,
Les vierges du hameau fidèle
Dès l'aube parcouraient les champs.

Et bouquets, couronnes, guirlandes,
Trésors des plus suaves fleurs,
Ornaient, gracieuses offrandes,
L'autel chéri de tous les cœurs !

Puis, lorsque la cloche bénie
Sonnait le moment solennel
Où, dans une extase infinie,
La prière s'élève au ciel ;

Effleurant les dalles antiques,
Les jeunes vierges, à genoux,
Entonnaient les pieux cantiques
Ou l' Ave Maria si doux !

Oh ! sans doute, inclinant la tête,
Marie, au sein de ses splendeurs,
Contemplait la touchante fête,
Et bénissait vierges et fleurs !...

Seule au fond d'une humble chaumière,
Une pâle enfant de seize ans,
Aux yeux éplorés de sa mère,
Se sentait mourir au printemps !

Un mal profond, inexorable,
Déchirait et brûlait son cœur.
— La mort parfois est implacable
Pour la jeune fille et la fleur !—

Auprès de la blanche fenêtre
Dorée aux rayons du soleil,
Elle avait vu l'aube apparaître
Au bord de l'horizon vermeil.

Ses yeux bientôt dans la prairie
Suivirent ses riuses sœurs
Qui, déjà, tressaillent pour Marie
La couronne aux riches couleurs !

Alors son cœur fondit en larmes,
La douleur oppressa son sein...
Et la pauvre mère en larmes,
Tremblante, lui saisit la main :

— Qu'as-tu, mon enfant, lui dit-elle,
“ Oh ! réponds-moi ! ne pleure pas !
“ Ta tristesse, hélas ! est cruelle !
“ Ne pleure plus : tu guériras !

— Mère ! c'est le Mois de Marie !
Répondit la mourante enfant,
“ Et je ne puis à la prairie
“ Cueillir un bouquet odorant !

“ Pourtant pour la douce Madone,
“ Je voudrais, encore une fois,
“ Offrir une fraîche couronne
“ De blanches fleurs, comme autrefois !”

A peine elle achève ; sa mère,
La couvant à Dieu tout bas,
Dans une fervente prière,
Vers le vallon conduit ses pas.

Bientôt une moisson brillante
Parfume le pieux logis ;
Et l'enfant presse souriante,
Avec amour roses et lis.

Puis, contemplant ces fleurs chéries
Éblouissantes de fraîcheur,
Dans ces paroles attendries
Exhale les vœux de son cœur :

" Oh ! venez, mes sœurs bien-aimées !
 " Venez ; voici mon dernier jour !
 " Qu'à vos senteurs si parfumées
 " Je mêle un dernier chant d'amour !

" Vous avez du ciel en partage
 " Reçu la grâce et la beauté ;
 " L'aurore, qui fut sans nuage,
 " Protégera votre chasteté ;

" Déjà la campagne ravie
 " Sans doute admire vos attraits ;
 " Déjà la brise recueillie
 " Vous confie ses doux secrets !

" Déjà l'abeille avec délices,
 " Butinant l'arôme du miel,
 " Pénétrait vos riants calices
 " Inprégnés des rayons du ciel !

" Et tout bas vous pleurez, peut-être,
 " D'avoir perdu ce si beau jour,
 " Dont le soleil qui vous vit naître
 " Vous verra mourir sans retour !

" Oh ! s'il est vrai, séchez vos larmes,
 " Mes blanches fleurs, consolez-vous !
 " Je sais un lieu rempli de charmes
 " Où vous attend un sort plus doux.

" Là-bas, à l'antique chapelle,
 " Entendez-vous ces chants joyeux ?
 " C'est l'autel saint qui vous appelle,
 " L'autel de la Reine des cieux.

" Lis des cieux, va, la corolle
 " Si suave dans sa blancheur,
 " De l'innocence est le symbole :
 " Sois l'hommage de ma candeur !

" Reine des champs, aimable rose,
 " A Marie offre ton encens :
 " Dis-lui qu'à ses pieds je dépose
 " Tous les parfums de mon printemps !

" Et toi, ma fleur la plus chérie,
 " Myosotis, pour moi, tout bas,
 " Pour prière dis à Marie :
 " O Vierge ne l'oubliez pas !

" Allez, ô mes fleurs gracieuses,
 " Portez là-bas mon souvenir !
 " Ouvrez vos corolles sayeuses
 " Pour chanter, prier et bénir !

" Et si la Vierge Immaculée
 " — La fleur peut-être voit le ciel ! —
 " Déployant son aile étoilée,
 " S'inclinait sur vous à l'autel,

" De la jeune fille à sa mère
 " Arrachée à ses premiers ans,
 " Portez-lui dans une prière
 " Les rêves à peine naissants !

" Dites lui, s'il faut que je meure,
 " Qu'à ses pieds je voudrais mourir,
 " Et que jusqu'à ma dernière heure,
 " Je veux l'aimer et la bénir ! .."

Et l'enfant, sublime des charmes
 De l'innocence et des douleurs,
 Baigne de virginales larmes
 Les trois mystérieuses fleurs !

Soudain une brise odorante
 Pénétra sous le chaume obscur,
 Une clarté resplendissante
 Inonda l'enfant au front pur.

Puis les larmes s'évanouirent
 Sur le bouquet frais et vermeil ;
 Les yeux de l'enfant s'assoupirent,
 Clos par un bienfaisant sommeil.

Alors elle eut un rêve étrange :
 Marie au ciel lui souriait,
 Et du doigt lui montrait un ange
 Qu'à ses côtés elle envoyait.

Et comme un beau lis qui s'incline
 Sous un zéphyr éolien,
 L'ange penché sur sa poitrine
 A son souffle mêlait le sien.

Ce souffle était un frais dictame (1)
 Qui soudain chassa la douleur ;
 La souffrance s'enfuit de l'âme :
 La vie était rendue au cœur !...

Et l'ange dont le front rayonne
 Comme une étoile au firmament :
 " Jamais la Vierge n'abandonne
 " Dit-il, qui l'adore ardemment !

" Enfant, ton âme a la croyance
 " Et l'amour, céleste trésor !
 " Remis : Marie en sa clémence
 " A ta mère te laisse encor !"

Trois jours après, l'enfant heureuse,
 Près de sa mère, au saint autel,
 Dans une prière pieuse
 Bénissait la Reine du ciel.

Amour, innocence, prière,
 Vous êtes l'ineffable encens
 Qui de la Vierge tutélaire
 Nous ouvre les bras tout-puissants !

(1) Plante fort usitée en médecine.

A LA VENERABLE

MERE MARGUERITE BOURGEOIS.

Cette petite poésie a été admirablement débitée, dans une des plus charmantes séances que nous aient encore données les Elèves de la Congrégation de N. D. Rien n'a manqué à cette délicieuse fête! Le choix aussi heureux que possible des diverses parties a été parfaitement secondé par l'exécution. Naturel, prononciation, émotion surtout, vivement rendue et vivement ressentie, rien n'a fait défaut, pour produire les plus douces impressions. La scène chinoise a été applaudie et arrosée de larmes, et la petite pièce qui suit, composée par un Poète dont les vers ont été plus d'une fois goûtés dans notre Revue, a trouvé, dans deux magnifiques tableaux, une splendide interprétation. Nos remerciements pour cette belle séance; nos encouragements pour l'avenir, et nos souhaits à la belle œuvre de la Canonisation de la Mère Bourgeois, pour laquelle nous avons été si heureux d'offrir notre obole!

Voyez-vous, balancé sur la vague profonde,
Ce navire voguant vers de lointains climats?
Toutes voiles dehors, il quitte l'Ancien Monde,
Et porte au Mont-Réal des colons, des soldats.
Mais, parmi les héros que conduit MAISONNEUVE,
Fière de partager et l'exil et l'épreuve,
Une femme apparaît : héroïne de choix!
Femme au cœur généreux, comme en produit la France;
De notre Canada l'amour et l'espérance!
C'était Marguerite Bourgeois!!!

Océan, sois plus doux en faveur de cet ange!
Abaissez-vous, ô flots, trop souvent courroucés!
Et vous, soyez sans peur, soldats de la phalange;
Vous avez Marguerite et ses soins empressés!
Au front Dieu la marque, dès le jour du baptême;
La vertu l'accompagne; et Marie elle-même,
Lui montrant Montréal, lui promet son secours!
Allez donc jeune Fille; affrontez les outrages!
Allez, sans sou ni maille, au devant des orages!
Avec vous Dieu sera toujours!!!

Avec vous Dieu sera pendant la longue route
Qu'il vous faut parcourir, jusqu'au bord de la mer;
Avec vous Dieu sera pour écarter le doute,
Souillant votre vertu de son venin amer!
Avec vous Dieu sera pendant la traversée,
Quand, durant deux longs mois, sans en être lassée,
Il vous faudra soigner soldats et matelots.
Avec vous Dieu sera, quand votre âme ravie,
Dira son *Te Deum*, près de Villemarie,
Après avoir vaincu les flots!

Voici de Montréal la campagne sauvage,
 Voici son large fleuve et sa sombre forêt!!!
 Marguerite Bourgeois, mettez-vous à l'ouvrage....
 Depuis longtemps déjà votre cœur est tout prêt!
 La voici l'héroïne :... Elle entame la lutte :
 Rien n'arrête son zèle et rien ne la rebute..
 Une étable.... Donnez.... Elle en fait son palais!
 Et vous, petits enfants, venez, à cette crèche!
 C'est là, qu'après Jésus, Marguerite vous prêche
 D'être à votre Dieu pour jamais!

Par trois fois l'océan revît notre héroïne,
 Allant chercher secours en son pays natal ;
 Et ce beau dévouement sauva de la ruine,
 Tous les pauvres colons du naissant Mont-Réal!
 Vous qui gravez les noms au temple de Mémoire,
 Écrivez Marguerite aux fastes de l'histoire :
 Son souvenir doit vivre à jamais dans nos cœurs.
 Qu'on la proclame enfin *Mère de la Patrie!*
 Que son image brille en sa Villemarie,
 Et qu'on la couronne de fleurs!

Nous brûlons notre encens à d'ignobles statues :
 De plâtres étrangers nos jardins sont convertis :
 De brillants magasins embellissent nos rues..
 Nos Héros où sont-ils ??? *Nos Squares sont déserts!!!*
 Elevez, aussi beau que son cœur le mérite,
 Un monument de gloire à notre Marguerite!
 Et, si ce que j'ai dit n'est pas encore assez,
 Ajoutez cinquante ans consacrés à vos filles,
 Et ses Sœurs, en son nom, rendant à nos familles
 Les services que vous savez !

Et si, malgré cela, notre main se repose,
 Si pour nos vrais amis nous n'avons qu'un tombeau!
 Ce que nous n'osons pas, la Religion l'ose..
 Je vois se préparer un monument plus beau!
 Du fond de ce sépulcre, où Dieu la fit descendre,
 Bien souvent ses vertus ont fait parler sa cendre!
 Merveilleuse voix! Langage solennel!!!
 Et le *Vieillard Sacré*, qui règne sur l'Église,
 A dit : " A ses vertus la couronne est promise
 " Préparez-lui donc un autel!"

Un autel! un autel! c'est bien la récompense
 Digne de tant d'amour du prochain et de Dieu
 Un autel magnifique, où la reconnaissance,
 Puisse venir chanter, chaque jour au Saint lieu!
 Mais, pour que cet autel soit digne de sa gloire,
 Faites de vos trésors l'offrande méritoire!
 Pour les amis de Dieu donnez vos riches dons!
 L'aumône est un argent qu'on prête avec usure ;
 Et dans le sein de Dieu, qui nous rend sans mesure,
 Un jour nous le retrouverons!!!

L'INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS FRANÇAIS.

Monsieur le Directeur de L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial,—

L'Institut des Artisans Canadiens-Français a tenu, le 26 Avril dernier, sa dernière séance publique. La Salle de l'Union St. Joseph brillamment illuminée, n'avait, ce soir là, qu'un défaut, celui d'être trop petite. Une assistance distinguée et plus nombreuse que jamais s'y était donné rendez-vous. L'intérêt que mérite et que s'est concilié cette belle Institution, et puis aussi le désir d'entendre causer le R. M. Martineau, prêtre de St. Sulpice, avaient attiré cette multitude bienveillante et avide d'encourager le bien.

Vers huit heures, sur l'invitation de M. le Président de l'Institut des Artisans-Canadiens-Français, M. Martineau prit la parole et commença cette causerie que nous avons entendue, et qui nous a tenus tous, sous le charme, jusqu'à neuf heures passées. S'inspirant du voisinage de la Fête de la Ste. Famille, fête qu'il a bien justement appelée nationale pour nous, M. Martineau nous a dit qu'il voulait nous parler de la FAMILLE; et, abordant aussitôt ce vaste et beau sujet, il a distingué trois Familles, demandant de notre part des devoirs de trois sortes; ou plutôt les mêmes devoirs sous trois noms différents.

La Famille Catholique, la première et la plus noble, tant à cause de la dignité de son Chef qu'à cause du nombre de ses enfants, eut la première place.

Dans les circonstances si graves et si tristes où nous nous trouvons, a dit l'Orateur, le sentiment qui doit se trouver au cœur des 250,000,000 d'enfants de la Famille Catholique, est un sentiment de sympathie: non pas cette sympathie superficielle qui commence par un *hélas!* et qui finit par le plaisir; mais cette sympathie vraie, cette sympathie du cœur, cette sympathie efficace qui dirige la vie et inspire le dévouement. Et cette sympathie, nous la devons, Catholiques, à notre Dieu, parceque on l'abreuve d'outrages. Et ici, le R. M. Martineau nous a lu quelques détails sacrilèges des orgies révoltantes par lesquelles l'Italie a inauguré sa prise de possession de Rome. Il nous a montré la princesse, femme du prince Humbert et le fameux Darnin, ministre de la Prusse, battant des mains et se pâmant de rire, en recevant les prétendues bénédictions d'un infâme qui singeait le Pape, sous les fenêtres mêmes de l'Auguste Pie IX. Il faut des sympathies sincères pour contre-poids à ces affronts!

Il faut des sympathies de notre part, parceque nous avons devant les yeux d'illustres exemples... Le premier ministre de la République de l'Equateur, envoyant à Victor-Emmanuel une protestation pleine d'une foi indignée et fervente, nous montre un chemin que nous ne pouvons pas ne pas suivre.

Nous devons des sympathies sincères, à cause de la noblesse même de Dieu. Qui les mérita jamais mieux que Pie IX! N'a-t-il pas à son front toutes les gloires et toutes les bontés! Attendez quelques semaines encore... Par tout le monde catholique, en dépit du malheur des temps, je vois une agitation empressée. On prépare la fête du 16 Juin prochain, jour à jamais mémorable, jour unique dans l'histoire de la Papauté, jour

où la famille de Pie IX pourra chanter à son Père : *Tu as vu les années de Pierre!* Cette journée sera, en effet, le vingt-cinquième anniversaire de l'élection de Pie IX, et la gloire unique d'atteindre le chiffre des années de Pierre semble réservée au 259^{me} Successeur du premier Pape. Sympathie donc la plus sincère, et la plus vraie, et la plus efficace à ce Père que Dieu garde comme la prunelle de ses yeux!

Sympathie encore, parceque les intérêts les plus graves de la famille sont en jeu. On en veut évidemment au Catholicisme. Le Protestantisme, les Sociétés secrètes font leurs suprêmes efforts... Serrons-nous autour de notre Père, et aidons-lui à combattre afin de partager sa victoire!!!

Cette première partie de la causerie a été applaudie, comme elle devait l'être par une Institution aussi catholique que celle des Artisans-Canadiens-Français.

L'Orateur, s'étant étendu avec une visible complaisance sur ce premier point, a dû passer assez rapidement sur les deux autres. Cependant il nous a dit de bonnes vérités sur la Famille Nationale pour laquelle il a demandé l'Union... L'Union plus que jamais nécessaire; parceque plus que jamais on travaille à former et à irriter les parties. L'Union plus que jamais nécessaire, parceque nous nous voyons plus que jamais dominés par ceux qui sont unis... A côté de nous une famille d'origine, autre que la nôtre, est venu s'implanter sur notre terre: elle a grandi par l'Union; et quand je vois ces fêtes nationales et les nôtres, je crie plus fort que jamais: *Soignons unis, ou nous sommes effacés!*

La Famille Domestique demande le sacrifice... Sacrifice du caractère, des affaires, des plaisirs de la part du *Père*... Sacrifice du caractère, des inclinations, de la langue, de la part de la *Mère*... Sacrifice de la part des *enfants*, pour que le respect et l'obéissance soient toujours en honneur! L'Orateur a cité là de tristes exemples dont il a été lui-même témoin parmi nous.

Enfin, pour reposer, a-t-il dit, son auditoire, mais bien plutôt pour graver par l'émotion ces enseignements dans nos cœurs, M. Martineau a terminé sa causerie par un de ces traits qui arrachent les pleurs et auxquels notre éminent Causeur sait toujours donner tant de charmes.

Les applaudissements, qui appuyèrent les paroles de remerciement que M. le Président adressa à M. Martineau, furent une belle preuve du bonheur que cette causerie avait procuré à tous.

Sur l'invitation de M. le Président, MM. Chapeau, Dorion, David, Fraser de Barry et Beaubien adressèrent successivement à l'assemblée des paroles très-heureuses et très-sympathiques. M. Dorion s'inscrivit, séance tenante, au nombre des souscripteurs et protecteurs de l'Institut. Son exemple a dû être suivi, nous n'en doutons pas, par bien d'autres citoyens, surtout après que M.M. Boudrias et Boivin eurent expliqué de nouveau le but de l'Association, et prouvé, par les chiffres, les magnifiques résultats obtenus jusqu'à ce jour. Que toutes les Institutions de Montréal aient l'énergie et la persévérance de l'Institut des Artisans Canadiens-Français, et la prépondérance sera bien vite acquise, sur toute la ligne, à la famille du sol, à la Population Canadienne Française. Ce sont nos vœux les plus ardents!

Agréé, Monsieur le Directeur, etc.